



Communautés

Européennes

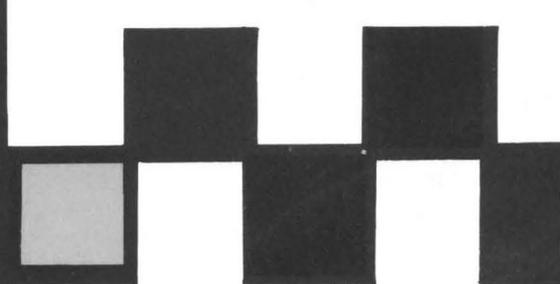
Commission

**Direction
générale
des affaires
économiques
et financières**

**La situation économique
de la Communauté**

2

1971



Rapport trimestriel

Commission des Communautés européennes
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Economies nationales et de la Conjoncture
Rue de la Loi 200, 1040 Bruxelles

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

JUIN 1971

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. <i>La politique conjoncturelle</i>	4
B. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	6
1. La conjoncture mondiale	6
2. La conjoncture dans la Communauté	7
a. La demande intérieure	7
b. La production et l'emploi	8
c. Les coûts et les prix	10
d. Les marchés monétaires et financiers	11
C. <i>Les perspectives pour le second semestre de 1971</i>	15
1. Les perspectives de la conjoncture mondiale	15
2. Les perspectives pour la Communauté	15
II. La situation dans les pays de la Communauté	21
A. <i>Allemagne</i>	23
1. La situation économique	23
2. La politique conjoncturelle	23
3. La situation économique à Berlin-Ouest	27
B. <i>France</i>	33
1. La situation économique	33
2. La politique conjoncturelle	34
C. <i>Italie</i>	43
1. La situation économique	43
2. La politique conjoncturelle	47
D. <i>Pays-Bas</i>	53
1. La situation économique	53
2. La politique conjoncturelle	57
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	63
Belgique	63
1. La situation économique	63
2. La politique conjoncturelle	67
Luxembourg	73
1. La situation économique	73
2. La politique conjoncturelle	73

Annexe

Avis du Comité de politique conjoncturelle sur les perspectives à court terme et les problèmes de politique conjoncturelle dans les pays de la Communauté.

Remarque :

La rédaction du présent rapport a été achevée vers la mi-juin 1971. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en plusieurs langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

Compte tenu des travaux qu'entraîne la décision du Conseil des Communautés européennes du 22 mars 1971, relative au renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme des Etats membres, les dates de publication du présent rapport sont modifiées comme suit : le rapport n° 1 paraîtra désormais début février, le rapport n° 2 début mai, et le rapport n° 3/4 début novembre.

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

Si, au cours des derniers mois, l'activité économique de la Communauté n'a guère reçu d'impulsions en provenance de l'extérieur, la vive expansion de la demande intérieure, en particulier de la consommation privée, a cependant entraîné une croissance accélérée de la production. Dans la plupart des pays membres, le marché de l'emploi ne s'est guère détendu.

La pression des coûts est demeurée forte, entraînant une hausse des prix de plus en plus vive, tant au stade de la production qu'au niveau de la consommation.

La balance commerciale de la Communauté a marqué une légère tendance à la détérioration, mais, du fait d'un afflux considérable de capitaux à court terme, notamment d'origine spéculative, les réserves d'or et de devises des autorités monétaires se sont accrues à un rythme exceptionnellement rapide, contribuant ainsi à une nette expansion de la liquidité interne.

Durant les prochains mois, la demande intérieure dans la Communauté devrait encore augmenter fortement, surtout dans le domaine de la consommation, et assurer de nouveaux progrès de la production. Bien que cette évolution ne doive pas aviver les tensions conjoncturelles, il est à craindre que la hausse des coûts et des prix ne dépasse sensiblement, dans tous les pays, les orientations tracées dans le troisième programme de politique économique à moyen terme.

A. La Politique conjoncturelle

Compte tenu de la situation actuelle de l'économie de la Communauté, telle qu'elle est analysée dans les chapitres qui suivent, ainsi que des perspectives d'évolution ultérieure, et eu égard notamment aux tendances toujours vives à l'inflation et aux problèmes particuliers que pose le « flottement » des monnaies de certains pays membres, la Commission des Communautés européennes a transmis au Conseil, en date du 2 juin 1971, un mémorandum sur les orientations de la politique économique à court terme, les éléments essentiels des budgets économiques et les orientations quantitatives des budgets publics pour 1972. Elle y trace, pour l'ensemble de la Communauté, les orientations suivantes de politique économique à court terme :

1°) Il est nécessaire de mettre en œuvre une politique qui permette de poursuivre la réalisation de l'union économique et monétaire, telle qu'elle est définie dans la résolution du Conseil du 22 mars 1971, et d'abroger le plus tôt possible les mesures exceptionnelles en matière de taux de change, prises au mois de mai par l'Allemagne et les Pays-Bas en vue de combattre la spéculation.

2°) La modération de la hausse des coûts et des prix devra rester l'objectif principal que tous les pays de la Communauté devront poursuivre. En effet, si les perspectives de croissance et d'emploi apparaissent généralement satisfaisantes, les prévisions actuelles en matière de hausse des prix, pour la Communauté, demeurent préoccupantes (5 % pour 1971, 4½ % pour 1972). Dans de telles conditions, les orientations retenues par le troisième programme de politique économique à moyen terme ne pourraient être respectées que moyennant un ralentissement exceptionnellement prononcé de la hausse des prix et donc de l'activité économique à partir de 1973. L'absence de divergences notables, d'un pays à l'autre, dans l'évolution des prix attendue en 1972 écarte, il est vrai, le danger de distorsions à l'intérieur de la Communauté, mais si les tendances présentes se maintenaient, la Communauté s'éloignerait assurément de son objectif déclaré de croissance dans la stabilité. Une action rapide et énergique est dès lors nécessaire pour se rapprocher autant que possible des objectifs fixés pour la période 1971-1975.

3°) Le retour à une croissance équilibrée dépend à la fois de la politique menée par les pouvoirs publics en matière de budget, de crédit et de conditions de la concurrence, d'une part, des comportements adoptés par les partenaires sociaux en matière de prix et de rémunérations, d'autre part.

Pour obtenir que la restauration de la stabilité s'effectue sans risques trop graves pour la croissance et l'emploi, cette politique et ces comportements devraient tendre à ce que, d'ici la fin de 1972,

- l'augmentation des prix soit progressivement ramenée à un taux annuel moyen de 3 à 3½ %, c'est-à-dire qu'elle se rapproche de la branche supérieure de la fourchette prévue dans le troisième programme de politique économique à moyen terme;
- l'évolution des rémunérations n'excède pas un taux annuel moyen de 6 à 7 %.

4°) La régulation nécessaire de la demande intérieure suppose que la politique monétaire prenne une orientation plus restrictive, dès lors que des mesures appropriées destinées à lutter contre l'afflux excessif de capitaux à court terme auront renforcé l'efficacité du contrôle de la liquidité interne dans les Etats membres.

En matière de finances publiques, les Etats membres doivent s'efforcer en 1971 d'atteindre, selon les cas, soit l'équilibre dans l'exécution du budget, soit, à tout le moins, une réduction du déficit. En tout état de cause, la gestion budgétaire devrait être conduite de manière à éviter un renforcement des tensions inflationnistes.

En 1972, la recherche, selon les pays, de l'équilibre budgétaire ou d'un effort supplémentaire d'assainissement des finances publiques doit être la règle de la politique budgétaire. Dans cette perspective, l'augmentation des dépenses publiques, dans tous les Etats membres, ne devrait pas excéder la croissance prévisible du produit national brut en valeur.

Au cas où l'exécution de nouveaux programmes concernant les équipements collectifs ou l'action sociale s'avérerait nécessaire, elle devrait être subordonnée à une compression des dépenses jugées moins importantes ou être financée par

des recettes nouvelles. Même dans ce dernier cas, cependant, le dépassement du taux de progression prévisible du produit national brut en valeur devrait être limité, afin de rester compatible avec la restauration des équilibres fondamentaux. Par ailleurs, une réduction du déficit à financer devrait permettre de limiter le recours au marché financier. Au surplus, il faudra éviter la création de liquidités au bénéfice de l'Etat, qui irait à l'encontre de l'orientation souhaitable de la politique monétaire.

Pour ce qui concerne l'Italie, eu égard à l'évolution de la conjoncture dans ce pays, les orientations ainsi tracées devraient être appliquées dès lors que l'activité économique aurait repris un cours normal et que les capacités de pro-

duction seraient utilisées à un degré satisfaisant.

5°) Il convient d'accélérer la mise en œuvre de toute mesure susceptible d'augmenter l'élasticité de la production et d'assurer une répartition plus judicieuse des ressources productives : il s'agit, en particulier, d'améliorer la formation professionnelle et la mobilité des travailleurs, d'intensifier la concurrence et de déplacer les investissements vers les régions disposant de réserves de main-d'œuvre.

Lors de sa session du 15 juin 1971, le Conseil des Communautés européennes a fait siennes les conclusions générales du mémorandum de la Commission. La délégation allemande a toutefois exprimé certaines réserves en ce qui concerne le point 1.

B. L'évolution au cours des derniers mois

1. La conjoncture mondiale

Pendant les premiers mois de 1971, les opérations en biens et services avec les pays non membres ont eu, dans l'ensemble, une incidence modératrice sur l'activité économique de la Communauté. En revanche, les opérations monétaires avec les pays tiers ont exercé un effet d'expansion prononcé sur la liquidité interne.

Les exportations de la Communauté vers les pays non membres n'ont augmenté que faiblement en valeur par rapport au quatrième trimestre de 1970; en volume, elles ont même accusé une stabilisation, compte tenu de la hausse des prix à l'exportation.

Le ralentissement dont témoigne l'expansion des ventes de la Communauté est d'autant plus significatif que la conjoncture mondiale, dont l'évolution avait été très faible durant le second semestre de 1970, s'est légèrement redressée depuis lors.

C'est ainsi que l'activité économique a marqué une nette reprise aux *Etats-Unis*; le produit national brut y a augmenté de 1,8 % en termes réels au premier trimestre de 1971, après avoir diminué de 1 % au second semestre de 1970. S'il est vrai que la récupération des pertes de production encourues lors de la grève de l'industrie automobile a contribué dans une mesure appréciable à ce changement de tendance, il est clair cependant que l'économie américaine se trouve à présent engagée dans une nouvelle phase d'expansion.

Le développement soutenu de la construction résidentielle, l'augmentation des achats des Etats et des autorités locales, de même que la reprise des ventes au détail, montrent que les forces expansionnistes se propagent graduellement dans l'économie.

Abstraction faite de la croissance de la production dans l'industrie automobile, l'accélération de l'activité économique a touché essentiellement le secteur des services. En effet, pendant les quatre premiers mois de l'année, le développement de l'activité a été relativement modéré dans l'industrie. L'indice désaisonnalisé de la production industrielle a augmenté de 1,8 % au cours des cinq premiers mois, ce qui le situait

encore, au mois de mai, à 1 % au-dessous du niveau enregistré un an auparavant. En même temps, l'emploi dans l'industrie continuait de se réduire, de telle sorte que le taux de chômage est demeuré élevé (environ 6 %).

Le climat des prix s'est nettement amélioré; l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 0,9 % au cours des quatre premiers mois de l'année 1971, contre 2,1 % pour la même période de l'année dernière. La hausse des salaires s'est poursuivie à un rythme rapide; mais, par suite de gains importants de productivité, l'augmentation des coûts salariaux unitaires s'est modérée au premier trimestre, entraînant une nette amélioration des bénéfices des entreprises.

Le déficit de la balance globale des paiements a atteint, au premier trimestre de 1971, le niveau record de 5 milliards de dollars, sur la base des règlements officiels, contre 3,2 milliards pour le dernier trimestre de 1970. La poursuite du remboursement d'emprunts contractés par les banques américaines auprès de leurs filiales établies dans des pays européens explique, en partie, cette détérioration prononcée.

L'économie du *Royaume-Uni* traverse une nouvelle phase de faiblesse conjoncturelle, trouvant son origine tant dans une stabilisation de la demande intérieure en termes réels que dans une réduction du volume des exportations. Cette évolution a été caractérisée par une baisse de 1,2 % de la production industrielle entre le quatrième trimestre de 1970 et le premier de 1971, due en partie à des grèves prolongées dans certains secteurs. Au mois d'avril, il est vrai, la production industrielle s'est élevée de 2,2 %; mais elle restait inférieure de 1,1 % au résultat enregistré un an auparavant. La forte poussée des coûts salariaux a incité les entreprises à relever considérablement leurs prix de vente et à réduire l'emploi. Ce processus s'est traduit par une hausse accélérée des prix de détail; ceux-ci ont augmenté de 5 % de janvier à avril, dépassant ainsi de 9,4 % leur niveau d'avril 1970. Le chômage a accusé une nouvelle progression; abstraction faite des variations saisonnières, il atteignait, au mois de mai, 3,2 % de la population active.

Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1970							1971
	Millions U.C. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	
Ensemble des pays non membres	45 198	+ 15	+ 16,5	+ 15	+ 15	+ 15	+ 14	
dont :								
Pays industrialisés (2)	29 836	+ 16,5	+ 20	+ 15,5	+ 16,5	+ 15,5	.	
dont :								
Etats-Unis	6 633	+ 11,5	+ 22,5	- 1,5	+ 10	+ 17	.	
A.E.L.E.	14 884	+ 16,5	+ 18	+ 20,5	+ 14	+ 11,5	.	
Royaume-Uni	3 667	+ 9	+ 4,5	+ 10	+ 6	+ 14	.	
Pays en voie de développement (3)	11 546	+ 13	+ 8,5	+ 15,5	+ 12	+ 16	.	
dont :								
A.O.M.	3 253	+ 18,5	+ 10,5	+ 16,5	+ 28	+ 21	.	
Autres pays (4)	3 817	+ 12	+ 18	+ 12,5	+ 12	+ 6,5	.	

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

Du fait de la nette reprise des importations, la balance commerciale se soldait, au premier trimestre de 1971, par un déficit de 78 millions de livres, contre un excédent de 54 millions de livres pour le dernier trimestre de 1970 (chiffres désaisonnalisés). Cette détérioration s'est produite malgré l'amélioration sensible des termes de l'échange qui a résulté d'une forte hausse des prix à l'exportation, atteignant 12 % en mes de l'échange, qui a résulté d'une forte hausse et le premier de 1971. En volume, les exportations accusent une stagnation depuis le milieu de l'année dernière.

L'activité économique s'est ralentie dans les *pays scandinaves*, tandis que le taux de croissance a fléchi dans d'autres importants pays tiers indus-

trialisés, tels que la Suisse et l'Autriche. Au Japon, par contre, la stagnation de la production industrielle, observée depuis le milieu de 1970, a fait place, depuis peu, à une légère reprise.

2. La conjoncture dans la Communauté

a. La demande intérieure

La *demande intérieure* a, dans l'ensemble, gardé son dynamisme. Dans presque tous les pays de la Communauté, sa croissance s'est accélérée par rapport au second semestre de 1970. En revanche, elle est demeurée très faible en Italie.

L'expansion de la *formation brute de capital fixe* est restée appréciable, bien qu'elle ait été

moins rapide que pour l'ensemble de l'année 1970. Les conditions climatiques exceptionnellement favorables de l'hiver ont même permis d'accélérer la réalisation d'investissements en construction.

Au cours des derniers mois et en liaison avec le raffermissement des prix mondiaux de certaines matières premières, a pris fin la tendance à la réduction des *stocks*, surtout de matières premières et de biens intermédiaires, suscitée en 1970 par le ralentissement de la production industrielle.

Bien que la hausse accélérée des prix à la consommation ait ralenti sensiblement l'amélioration du niveau de vie, l'accroissement des dépenses de *consommation privée* est demeuré le facteur principal de l'expansion économique. Les revenus des ménages ont, en effet, fortement augmenté au premier trimestre de 1971, du fait surtout de la hausse toujours considérable des salaires. En outre, dans certains pays membres,

notamment en France, la propension à l'épargne des ménages s'est révélée assez faible. Il en est résulté, dans la plupart des pays de la Communauté, un développement rapide des ventes au détail, en particulier pour les biens de consommation durables.

b. La production et l'emploi

Au cours du premier trimestre de 1971, le développement de l'activité économique s'est accéléré dans la plupart des pays de la Communauté. En effet, l'indice désaisonnalisé de la *production industrielle* de la Communauté, après une légère baisse au deuxième trimestre de 1970 et une stagnation au troisième, a augmenté de 2,5 % au quatrième trimestre et de plus de 3 % au premier trimestre de 1971. Cette accélération s'explique en partie par des conditions climatiques exceptionnellement favorables.

Un renforcement de l'expansion a surtout été observé en Allemagne, en France et aux Pays-

La production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

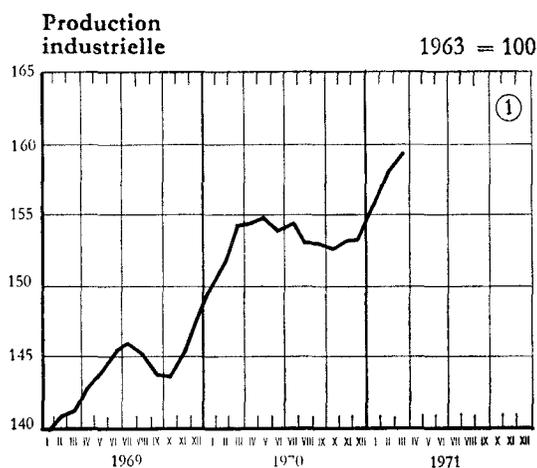
(Variation en % par rapport à la période correspondante de l'année précédente) ⁽²⁾

	1969	1970	1969		1970				1971
			3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.
Communauté	+ 11,9	+ 6,3	+ 9,6	+ 6,4	+ 9,3	+ 6,2	+ 4,8	+ 4,8	+ 3 ⁽³⁾
dont :									
Allemagne	+ 14,1	+ 5,7	+ 12,0	+ 11,6	+ 8,3	+ 8,1	+ 5,6	+ 13,0	+ 3,2
France	+ 14,1	+ 5,6	+ 9,0	+ 4,5	+ 8,5	+ 4,7	+ 4,1	+ 4,5	+ 3,1
Italie	+ 2,1	+ 6,7	+ 1,2	+ 8,3	+ 5,6	+ 1,5	+ 4,1	+ 16,6	+ 2,1
Pays-Bas	+ 12,9	+ 10,5	+ 13,6	+ 13,2	+ 14,9	+ 10,7	+ 9,5	+ 7,3	+ 8,1
Belgique	+ 10,6	+ 5,5	+ 9,0	+ 10,0	+ 4,2	+ 7,9	+ 4,2	+ 5,7	—
Luxembourg	+ 13,5	+ 0,4	+ 11,1	+ 11,1	+ 6,6	+ 5,1	+ 1,7	+ 9,0	+ 8,0

(1) A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Calculs effectués sur la base des indices bruts de l'O.S.C.E.

(3) Estimations.



Bas, tandis qu'une reprise était observée au Luxembourg. En Allemagne, à l'approche de la suppression de la suspension temporaire du système de l'amortissement dégressif et dans la perspective d'une nouvelle baisse de l'impôt sur l'investissement, les commandes de biens d'équipement se sont raffermies, tandis que prenait fin le processus de déstockage de matières premières et de produits intermédiaires. Quant à la consommation des ménages, elle est restée en nette progression. En France également, la consommation privée a constitué un important facteurs d'expansion, auquel s'est ajouté un accroissement accéléré des dépenses des administrations publiques.

Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1970						1971
	Mio U.C. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.
Ensemble des pays non membres	45 621	+ 16	+ 17,5	+ 17,5	+ 16	+ 14,5	+ 12,5
dont :							
Pays industrialisés (2)	26 411	+ 18,5	+ 23,5	+ 19,5	+ 17	+ 15,5	.
dont :							
Etats-Unis	9 038	+ 23	+ 41	+ 19,5	+ 17	+ 20	.
A.E.L.E.	10 715	+ 13	+ 11	+ 16	+ 15	+ 10	.
Royaume-Uni	4 009	+ 11,5	+ 11,5	+ 17,5	+ 9	+ 9,5	.
Pays en voie de développement (3)	16 105	+ 13	+ 9,5	+ 14,5	+ 15	+ 14	.
dont :							
A.O.M.	3 517	+ 10	+ 15	+ 9	+ 13	+ 1,5	.
Amérique latine	3 591	+ 13,5	+ 7	+ 23	+ 17	+ 6,5	.
Autres pays (4)	3 105	+ 11,5	+ 15,5	+ 13,5	+ 9	+ 9,5	.

Source: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

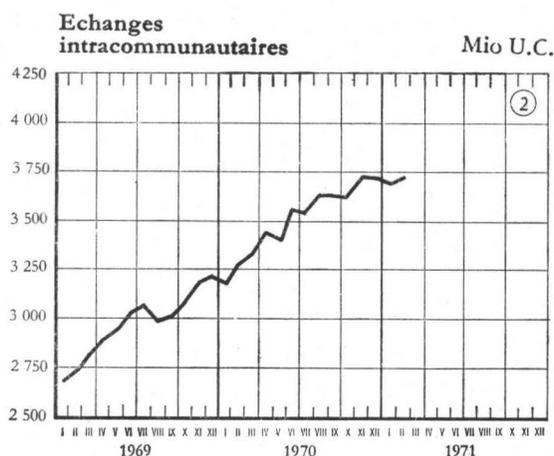
Dans le Benelux, la production industrielle a accusé des progrès très sensibles, largement imputables, dans les trois pays, au développement de la demande intérieure; au Luxembourg, la reprise de la production s'explique, en outre, par la meilleure tenue du marché d'exportation des produits sidérurgiques.

Par contre, en Italie, où la production industrielle s'était accrue au quatrième trimestre de 1970, cette évolution ne s'est pas poursuivie au premier trimestre de 1971; il semble que ce profil soit en corrélation très étroite avec les vicissitudes du climat social, qui détermine dans une large mesure les résultats obtenus sur le plan économique.

Dans l'ensemble, l'accélération du rythme d'expansion n'a pas, jusqu'à présent, accentué les tensions sur le *marché de l'emploi* dans les pays où elles étaient restées prononcées; en France, elle a contribué à une légère résorption du chômage.

Les effets sur les *importations* en provenance des pays tiers n'ont pas été très marqués; le rythme des importations a cependant été plus rapide que celui des exportations, ce qui a entraîné une certaine détérioration de la balance commerciale de la Communauté.

Les *échanges intracommunautaires*, qui avaient eu tendance à se stabiliser à la fin de 1970, ont accusé une reprise au début de 1971. Sur la base des importations de marchandises en valeur, les achats de l'Italie dans les pays parte-



naires marqueraient toutefois, depuis l'automne dernier, un recul conjoncturel qui s'expliquerait par le récent affaiblissement de l'activité

économique dans ce pays. Les achats des Pays-Bas paraissent avoir suivi une évolution analogue, mais moins prononcée. Les importations intracommunautaires de la France, en revanche, après avoir plafonné à la fin de 1970, ont montré une reprise au début de 1971, en liaison avec l'accélération de la demande intérieure, en particulier des dépenses de consommation des ménages. Le développement des échanges intracommunautaires, au début de 1971, a surtout été stimulé par le dynamisme de la demande en provenance de l'Allemagne, et, dans une moindre mesure, de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

La plupart des pays de la Communauté ont enregistré un excédent de leur *balance des paiements courants* (Allemagne, U.E.B.L., Italie) ou une situation proche de l'équilibre (France). Les



Pays-Bas font exception à cet égard: ils accusent un déficit important, imputable notamment aux fortes tensions entre l'offre et la demande, qui persistent encore actuellement.

c. Les coûts et les prix

La hausse rapide des coûts et des *prix* continue de susciter de graves préoccupations dans tous les pays membres. L'atténuation des tensions entre l'offre et la demande, qui s'est manifestée dans la majorité des pays membres, n'a eu d'influence jusqu'à présent ni sur l'évolution du coût de la vie, ni sur celle des coûts salariaux. Au contraire, pendant l'hiver et au début du printemps, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée dans presque tous les pays membres.

Indice des prix à la consommation ⁽¹⁾

(Variation en %)

	Avril 1970 Août 1970	Août 1970 Décembre 1970	Décembre 1970 Avril 1971	Avril 1970 Avril 1971
Allemagne	+ 0,4	+ 1,4	+ 2,9	+ 4,8
France	+ 1,4	+ 1,5	+ 2,1	+ 5,1
Italie	+ 1,0	+ 2,2	+ 1,5	+ 4,7
Pays-Bas	- 1,7	+ 1,1	+ 4,5	+ 7,5
Belgique	+ 0,8	+ 0,6	+ 2,3	+ 3,7
Luxembourg	+ 0,8	+ 1,4	+ 2,4	+ 4,6

⁽¹⁾ Les données nationales figurant dans ce tableau n'ont qu'une valeur indicative. Pour des raisons d'ordre statistique, la manière dont elles reflètent l'évolution du niveau des prix à la consommation n'est pas uniforme pour tous les pays membres.

L'enchérissement des produits industriels a été très important, ce qui est particulièrement caractéristique d'une situation très défavorable, étant donné que, dans ce secteur, les prix réagissent habituellement dans un délai relativement court à une amélioration de l'équilibre entre la demande globale et l'offre.

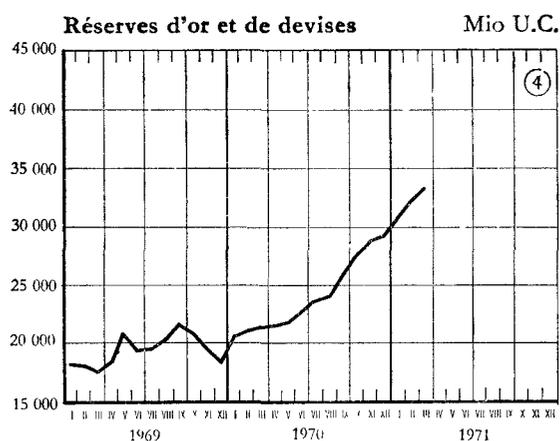
Si divers facteurs ont certainement contribué à cette évolution des prix, la hausse a cependant pris de plus en plus la forme d'une inflation des coûts. Face à des progrès ralentis de la productivité, l'augmentation des coûts salariaux a continué sur sa lancée durant le premier trimestre, à un rythme comparable à celui qui avait été observé vers la fin de 1970, c'est-à-dire de 12 % sur une base annuelle.

Il serait cependant fallacieux de dissocier l'évolution des coûts et des prix des possibilités et des perspectives d'expansion de la demande. Comme celles-ci sont demeurées généralement favorables, la conviction s'est raffermie que l'activité et l'emploi se maintiendront à un niveau élevé, ce qui alimente les revendications salariales et permet aux entreprises de répercuter les hausses de coûts sur les prix sans crainte exagérée d'une perte de capacité concurrentielle. En outre, dans un tel état des anticipations, les augmentations des revenus et des prix se renforcent mutuellement, puisque les divers grou-

pes sociaux s'attachent à sauvegarder ou à augmenter leur part dans le revenu national.

d. Les marchés monétaires et financiers

Il ne fait guère de doute que la forte élasticité du cadre monétaire a procuré les moyens de financement indispensables à la continuité des processus qui viennent d'être décrits. Au cours du dernier trimestre de 1970, la masse moné-



taire s'est accrue de plus de 10 % dans la Communauté prise dans son ensemble; ce taux a été largement dépassé en Allemagne et en Italie. Si un ralentissement a pu être observé au pre-

mier trimestre de 1971, il a eu un caractère essentiellement saisonnier. Dans les pays membres où il fut jugé opportun d'imposer encore des contraintes à l'expansion de la demande intérieure, l'afflux de capitaux à court terme a enlevé toute efficacité à la politique du crédit, soit par le biais d'emprunts directs contractés par les entreprises sur les marchés étrangers, soit en raison de l'augmentation de la liquidité des banques, dont les effets sur le potentiel de crédit n'ont pu être suffisamment limités par les instruments habituels.

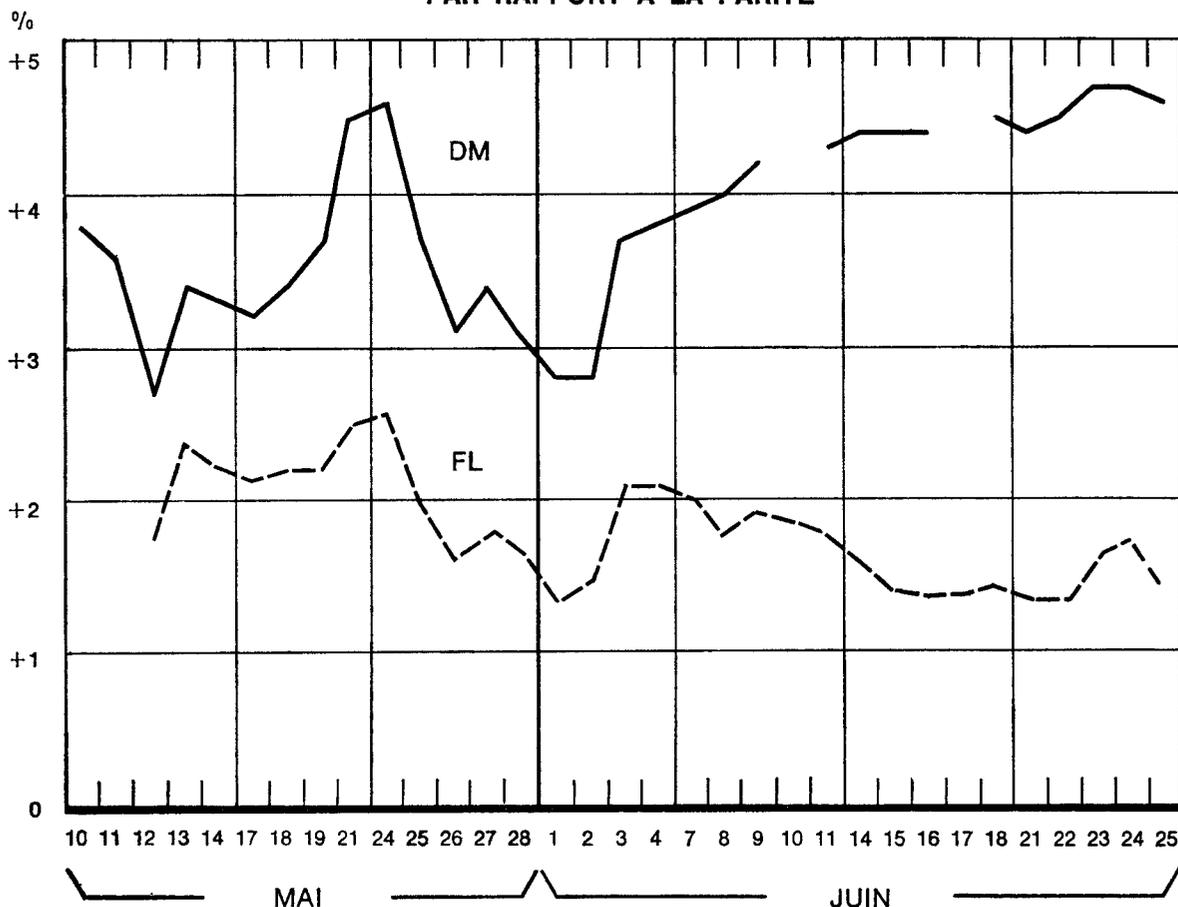
Si, à l'origine, cet afflux a tenu surtout au niveau des taux d'intérêt, un autre facteur est entré en jeu vers la fin du mois d'avril et au début de mai : la spéculation sur une réévaluation du mark, qui a entraîné dans les pays de la Communauté un gonflement exceptionnellement important des entrées de devises, constituées essentiellement de dollars. Le flot a déferlé en majeure partie sur l'Allemagne. La

Deutsche Bundesbank a dû absorber 1,4 milliard de dollars le 4 mai, et de nouveau un milliard de dollars le 5 mai pendant les deux premières heures d'ouverture des bourses des changes. A ce moment, elle s'est vue contrainte de fermer momentanément le marché des changes. Dans la Communauté, les pays du Benelux ont suivi son exemple.

Le Conseil des Communautés européennes à tenu, les 8 et 9 mai 1971, une session spéciale pour procéder à une consultation préalable sur les mesures à prendre pour faire face à ces mouvements spéculatifs. Il a adopté la résolution dont le texte est reproduit à la fin du présent chapitre.

A la suite de cette consultation, l'Allemagne et les Pays-Bas, usant de la possibilité prévue par la décision du Conseil, ont interrompu temporairement leurs interventions sur le dollar aux points-limites des fluctuations admises jus-

**ECARTS DU COURS DE CHANGE DU MARK ET DU FLORIN
PAR RAPPORT A LA PARITE**



qu'alors, tandis que les autorités belges décidaient notamment de ne plus soutenir le cours du dollar sur le marché libre.

Dans le domaine des échanges de produits agricoles, le Conseil, en date du 12 mai 1971, a pris un règlement en vertu duquel tout Etat membre dont le taux de change se situe, pendant une certaine période à plus de 2,5 % au-dessus de la parité peut percevoir des montants compensatoires sur les importations de certains produits agricoles en provenance tant d'autres pays membres que de pays tiers.

Les fluctuations du mark et du florin enregistrées au cours des premières semaines qui ont suivi ont résulté essentiellement du libre jeu

des forces du marché. C'est seulement au cours du mois de juin que la Bundesbank a recommencé d'offrir des dollars.

L'évolution des taux d'intérêt observée sur le marché de l'euro-dollar montre que, tout de suite après la décision d'instituer un cours flottant du mark et du florin, le mark bénéficiait encore d'une préférence marquée par rapport au dollar. Ces taux, qui avaient augmenté sensiblement avant et pendant la fermeture des marchés des changes et atteint jusqu'à 7,5 % pour les emprunts à trois mois, n'ont ensuite fléchi que légèrement, pour se situer à 7 % à la mi-mai et marquer de nouveau une hausse légère à la fin du mois et au début de juin.

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽²⁾ ⁽⁵⁾		1970 ⁽³⁾ ⁽⁶⁾		1971 ⁽⁴⁾ ⁽⁶⁾	
	Aux prix cou- rants, Mrd U.C. ⁽⁷⁾	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Formation brute de capital fixe	89,2	+ 9,6	+ 15,8	+ 8	+ 18	+ 4	+ 9½
Consommation des administrations	54,4	+ 3,9	+ 11,0	+ 3½	+ 11	+ 4	+ 13
Consommation des ménages	229,0	+ 7,0	+ 11,4	+ 6½	+ 11	+ 5	+ 10
Produit brut	384,6	+ 7,3	+ 12,4	+ 5½	+ 12	+ 4	+ 9½
Solde extérieur en milliards d'u.c. ⁽⁷⁾	+ 7,1	+ 5,3		+ 4,2		+ 3,6	

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes.

⁽²⁾ Réalisations.

⁽³⁾ Estimations.

⁽⁴⁾ Prévisions.

⁽⁵⁾ L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles de 1963.

⁽⁶⁾ L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles de 1970.

⁽⁷⁾ 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Le reflux de dollars en provenance de l'Allemagne n'a commencé qu'au début du mois de juin ; il totalisait, le 23 juin, la contre-valeur d'environ 6 milliards de marks. D'autre part, les Etats-Unis ont effectué des ponctions sur le marché de l'euro-dollar en mettant en vente, à la fin du mois de mai, des obligations à trois mois pour un montant de 500 millions de dollars, tout en prolongeant les emprunts contractés précédemment. Des mesures restrictives d'ordre monétaire et budgétaire, destinées à neutraliser les effets de l'afflux excessif de liquidités en provenance de l'étranger, ont été prises dans plusieurs pays membres, et notamment en Allemagne. Dans ce dernier pays, le Bund et les Länder ont procédé à un blocage supplémentaire de certains crédits budgétaires et à une réduction des crédits d'engagement. De plus, la rémunération des avoirs en banque des non-résidents a été soumise à autorisation, de même que l'acquisition par les étrangers de titres négociés sur le marché monétaire et la mise en pension à l'étranger de valeurs à revenu

fixe émises sur le marché intérieur. Le 1^{er} juin, la Bundesbank a majoré les taux des réserves minima, opérant ainsi sur les liquidités bancaires une ponction de 5 milliards de marks. Le taux de l'argent au jour le jour sur le marché allemand, qui était retombé temporairement à 0,5 %, s'est ensuite nettement redressé; le 15 juin, il atteignait 6,75 %.

Aux Pays-Bas, où les fluctuations des taux de change ont été moins importantes qu'en Allemagne, aucune mesure supplémentaire n'a été prise dans le domaine monétaire. Certaines banques commerciales ont toutefois pris l'initiative de ne plus rémunérer les dépôts effectués par des non-résidents. La France s'est également attachée à neutraliser, au moyen de mesures monétaires, les effets de l'afflux de liquidités en provenance de l'étranger. Les taux des réserves minima ont été majorés d'un point avec effet au 6 mai; en outre, le taux d'escompte a été porté de 6,5 à 6,75 % en date du 13 mai.

C. Les perspectives pour le second semestre de 1971

1. Les perspectives de la conjoncture mondiale

Le redressement de la conjoncture mondiale pourrait s'accroître progressivement au cours du second semestre de 1971. L'élément moteur de cette évolution serait constitué par la consolidation du mouvement ascendant de la conjoncture aux *Etats-Unis*. Certes, dans ce pays, les investissements des entreprises devraient demeurer à peu près en palier, à en juger d'après les résultats des dernières enquêtes auprès des chefs d'entreprise. Mais la consommation des ménages est susceptible de s'affermir, tandis que le développement soutenu de la construction résidentielle, ainsi que les dépenses des Etats et des collectivités locales, imprimeront également des impulsions à l'expansion économique.

En revanche, les perspectives pour le *Royaume-Uni* sont particulièrement incertaines, étant donné la hausse rapide des coûts et des prix, ainsi que la fréquence des conflits sociaux. Toutefois, on peut penser que si les pertes de production entraînées par les arrêts de travail reprenaient des proportions plus normales au second semestre, l'activité économique marquerait une légère reprise. Le budget de l'exercice 1970/1971 est en tout cas appelé à exercer une action stimulante. Ainsi, en dépit de la persistance prévisible d'une forte poussée des prix et d'un niveau élevé de chômage, la consommation privée pourrait, en termes réels, marquer une reprise, grâce notamment à la réduction des impôts directs et à la majoration des prestations sociales. Par contre, sauf dans le secteur du logement, l'expansion des investissements restera sans doute limitée, du fait notamment de la forte pression qui continuera de s'exercer sur les marges d'autofinancement des entreprises. Le redressement de la conjoncture aux Etats-Unis pourrait avoir un effet favorable sur les exportations, à moins que la hausse des prix à l'exportation, qui s'est révélée, surtout au cours des derniers mois, nettement plus forte que dans la plupart des autres pays industrialisés, n'affecte déjà la position concurrentielle du Royaume-Uni. Le recours à l'offre étrangère restera vraisemblablement important, dans la mesure où la demande intérieure évoluera plus rapidement et où l'augmentation rapide des prix sur le marché intérieur favorisera les importations.

Les tendances de l'activité économique dans les *autres pays industriels* seront assez diversifiées; une accélération semble probable au Canada et au Japon, tandis que l'expansion continuera vraisemblablement de se ralentir dans la plupart des pays de l'A.E.L.E.

La fermeté retrouvée des cours mondiaux de certaines matières premières, en particulier la hausse des prix du pétrole, de même que l'arrêt de la tendance à l'affaiblissement des achats de matières premières, influenceront favorablement sur la balance des paiements courants des pays en voie de développement et sur leur capacité d'importation.

Si l'on considère enfin que le développement continu des importations de la Communauté constitue lui-même un important facteur d'expansion de la conjoncture mondiale, celle-ci devrait, dans l'ensemble, s'améliorer au second semestre par rapport au premier.

Les exportations de la Communauté pourraient ainsi recevoir des impulsions un peu plus vives, surtout si l'on tient compte de la réévaluation monétaire intervenue en Suisse et en Autriche, encore que cette dernière mesure doive surtout profiter au secteur du tourisme dans quelques pays de la Communauté.

2. Les perspectives pour la Communauté

Les dispositions adoptées en matière de taux de change par plusieurs pays de la Communauté visaient essentiellement à mettre un frein à un afflux de devises, de caractère spéculatif, qui restreignait considérablement l'efficacité des mesures de stabilisation de l'économie interne.

Dans le domaine des échanges extérieurs, la suspension, en Allemagne et aux Pays-Bas, des limites d'intervention autour de la parité du mark et du florin a constitué un facteur d'incertitude. Il est trop tôt pour évaluer l'incidence de cette mesure sur le commerce extérieur, en ce qui concerne tant le volume des transactions que les prix. Si les cours devaient dépasser sensiblement les marges de fluctuation initiales, l'exécution des contrats existants pourrait, les termes de l'échange en monnaie nationale étant devenus plus favorables, entraîner

une certaine amélioration de la balance des paiements courants de l'Allemagne et des Pays-Bas, tandis que la balance des autres pays de la Communauté accuserait vraisemblablement une légère détérioration. Vu l'incertitude qui règne quant à l'évolution future des cours, il est probable que, dans une première phase, les importateurs s'abstiendraient de répercuter les baisses de prix rendues possibles par un pareil mouvement des cours. Si l'on suppose que la suspension des limites d'intervention des banques centrales ne sera que de courte durée, les répercussions sur le commerce avec les pays non membres et les échanges intracommunautaires seront sans doute très limités et largement recouverts par l'incidence d'autres données macro-économiques sur les flux de biens.

Aussi l'évolution des exportations globales de la Communauté vers les pays non membres devrait-elle, étant donné les perspectives meilleures de la conjoncture mondiale, reprendre une orientation nettement ascendante. L'élément déterminant de l'évolution conjoncturelle durant le second semestre restera la vigoureuse expansion de la consommation privée et, dans quelques pays de la Communauté, la vive croissance des investissements des entreprises.

Les revenus disponibles des ménages continueront, en effet, d'augmenter fortement dans tous les pays membres. En outre, dans certains de ceux-ci, le taux d'épargne pourrait diminuer, essentiellement sous l'effet de la hausse rapide des prix.

Investissements fixes dans l'industrie

(Pourcentage de variation en valeur par rapport à l'année précédente, d'après les indications fournies par les chefs d'entreprise lors de l'enquête C.E.E.) *

	Réalisations de 1969 (Estimations)	Prévisions pour 1970	Réalisations de 1970 (Estimations)	Prévisions pour 1971
Allemagne	+ 40	+ 17	+ 24	+ 3
France	+ 24	+ 21	+ 34	+ 18
Italie	+ 14	+ 42	+ 48	+ 38
Belgique	+ 35	—	+ 56	+ 7
Luxembourg	+ 108	+ 57	+ 59	+ 47

* L'enquête recouvre la plupart des activités industrielles, à l'exclusion des industries extractives et alimentaires; cependant, ne sont, en général, pas compris les investissements des entreprises publiques telles que : chemins de fer, postes, électricité. La notion d'investissement correspond à celle de la comptabilité nationale.

Les conditions d'équilibre resteront précaires dans tous les pays membres. En raison de la forte poussée des coûts, il n'y a, en particulier, pas lieu de prévoir, d'ici la fin de l'année, un ralentissement prononcé de la hausse des prix. La balance commerciale de la Communauté ac-

cusera sans doute une légère tendance à la détérioration. Par contre, on peut espérer que l'afflux de capitaux à court terme en provenance des pays tiers prendra beaucoup moins d'ampleur ou fera même place à un mouvement inverse.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Au cours de sa session des 8 et 9 mai 1971, le Conseil a adopté la résolution suivante :

— *Le Conseil des Ministres constate que la situation présente et les perspectives des balances des paiements des Etats membres ne justifient pas un changement de leurs parités et enregistre la détermination des Gouvernements des Etats membres de les maintenir.*

— *En présence d'entrées excessives de capitaux dans certains pays de la Communauté, le Conseil, malgré le caractère incompatible, dans des circonstances normales, d'un système de taux de changes flottants à l'intérieur avec le bon fonctionnement de la Communauté, marque sa compréhension pour que, dans certains cas, ces pays puissent élargir pour une période limitée les marges de fluctuations des taux de change de leurs monnaies par rapport à leurs parités actuelles.*

— *Cette action sera renforcée par des mesures appropriées pour décourager les entrées excessives de capitaux et neutraliser leurs effets sur*

la situation monétaire intérieure, mesures sur lesquelles le Conseil sera appelé à délibérer avant le 1^{er} juillet 1971.

— *Dans le souci d'éviter le recours à des mesures unilatérales pour faire face à des perturbations éventuelles dans les échanges de produits agricoles, le Conseil arrêtera sans délai, conformément à l'article 103 du Traité, les mesures appropriées.*

Les 11 et 12 mai, le Conseil a arrêté un règlement applicable dans le secteur agricole. En vertu de ce règlement, un Etat membre qui admet pour sa monnaie un taux de change supérieur à la limite de fluctuation fixée par le Fonds monétaire international est autorisé à percevoir des montants compensatoires à l'importation, suivant des modalités et pour les produits convenus de commun accord. Aucun montant compensatoire ne peut toutefois être perçu lorsque l'écart entre la parité déclarée au Fonds monétaire international et le cours effectif au comptant de la monnaie par rapport au dollar des Etats-Unis d'Amérique n'est pas supérieur à 2,5 %.

Communauté
TABLEAU 1 : Données de base pour 1969

	Commu- nauté	Alle- magne	France	Italie	Pays-Bas	Bel- gique	Luxem- bourg
Superficie totale (1000 km ²)	1 167,5	248,5	551,2	301,2	33,5	30,5	2,6
Population totale (1000)	188 147	60 842	50 345	54 090	12 873	(9 646)	(339)
Densité par km ²	161	245	91	176	384	(316)	(131)
Population active occupée	74 196	26 822	19 967	18 871	4 625	3 772	(140,4)
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité							
— Agriculture	13	9,5	15,0	21,3	7,4	5,1	(11,6)
— Industrie	44	48,2	40,6	42,7	40,2	42,5	(45,7)
— Services	43	42,3	44,4	36,0	52,4	52,4	(42,7)
Répartition en % du produit intérieur brut :							
— Agriculture	.	4,3	5,8	11,3	7,0	5,3	5,3 ⁽¹⁾
— Industrie	.	52,1	47,7	38,9	41,6	41,6	52,0 ⁽¹⁾
— Services	.	43,6	46,5	49,8	51,4	53,1	42,7 ⁽¹⁾
Répartition des principaux agrégats en % du produit intérieur brut :							
— Consommation privée	.	55,4	60,5	63,4	56,1	62,6	(55,4)
— Consommation publique	.	15,6	12,3	13,4	15,7	14,2	(10,9)
— Formation brute de capital fixe	.	24,3	25,4	20,5	25,6	21,4	(25,5)
— Exportations totales	.	23,5	14,5	20,5	45,1	41,7	78,6 ⁽¹⁾
— Importations totales	.	21,0	15,2	18,1	45,2	41,5	73,2 ⁽¹⁾

¹⁾ 1968

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice en volume 1963 = 100
	1965	1966	1967	1968	1969	1969
Produit brut	+ 4,9	+ 4,3	+ 3,2	+ 5,9	+ 7,1	136
Production industrielle	+ 4,1	+ 5,0	+ 1,4	+ 8,8	+ 11,6	144
Importations de marchandises	+ 5,0	+ 6,8	+ 0,6	+ 11,5	+ 16,0	156
Consommation privée	+ 5,0	+ 4,7	+ 3,7	+ 4,9	+ 6,9	134
Formation brute de capital fixe	+ 3,2	+ 4,5	+ 1,0	+ 7,1	+ 9,6	140
Exportations de marchandises	+ 11,0	+ 8,4	+ 7,7	+ 13,1	+ 6,9	171
Echanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	+ 12,2	+ 10,9	+ 6,1	+ 18,9	+ 22,6	218
Produit brut par tête	+ 3,6	+ 3,4	+ 2,6	+ 5,3	+ 6,3	129

TABLEAU 3: Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	137	142	146	150	151	152	135	115	146	150	153	154
	1970	149	156	160	160	163	158	142	118	155	160	165	160
	1971	156	161	162									
Importations de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1969	3 175	2 793	3 105	3 233	3 321	3 376	3 259	2 858	3 365	3 637	3 407	3 636
	1970	3 664	3 397	3 608	3 959	3 735	4 000	3 780	3 376	3 812	3 892	4 099	4 280
	1971	3 676	3 913	4 405									
Exportations de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio u.c.)	1969	2 886	2 745	3 261	3 306	3 295	3 296	3 584	2 301	3 225	3 729	3 425	3 658
	1970	3 285	3 349	3 742	3 828	3 589	3 949	3 984	3 322	3 703	4 099	3 853	4 432
	1971	3 550	3 890	4 471									
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1969	- 289	- 48	+ 156	+ 23	- 26	- 80	+ 325	- 57	- 140	+ 92	+ 18	+ 22
	1970	- 379	- 48	+ 134	- 131	- 146	- 51	+ 204	- 54	- 109	+ 207	- 246	+ 152
	1971	- 126	- 83	+ 66									
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1969	2 696	2 727	3 057	3 043	3 013	3 101	3 157	2 415	3 089	3 554	3 144	3 242
	1970	3 140	3 284	3 604	3 782	3 247	3 861	3 655	2 949	3 719	3 900	3 847	3 880
	1971	3 369	3 786	4 459									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Sources: Communauté: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne: O.S.C.E.; Statistisches Bundesamt.

France: O.S.C.E.

Italie: Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

Pays-Bas: O.S.C.E.; Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique: O.S.C.E.; Ministère de l'Emploi et du Travail.

Luxembourg: O.S.C.E.

Conversion en unités de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar U.S.) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Moyennes mobiles sur trois mois des indices corrigés des variations saisonnières (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

Graphique 2

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Graphique 3

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4

— Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à fin de mois, l'exclusion des engagements extérieurs.

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle.
- Population active, résidente et occupée au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle à l'exclusion des personnes provisoirement émigrées.
- Part de l'agriculture, de l'industrie et des services au coût des facteurs.
- Part des principaux agrégats dans le produit intérieur brut aux prix du marché.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 2

- Production industrielle: indice de l'Office statistique des Communautés européennes, sans la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) en provenance des pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières. Exportations (f.o.b.) vers les pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières.
- Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.

II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

A. Allemagne

Au début de l'été, l'évolution économique en Allemagne restait caractérisée par un important excédent de la demande et une détérioration du climat des prix. La hausse des salaires demeurant rapide, la poussée des coûts salariaux était toujours très vive, et les entreprises ont largement utilisé les marges disponibles pour une augmentation de leurs prix de vente. Une tendance à la détente s'est néanmoins manifestée sur le marché de l'emploi.

1. La situation économique

La détente conjoncturelle qui était apparue en Allemagne vers le milieu de 1970 ne s'est pas poursuivie pendant les premiers mois de 1971.

Les commandes de biens d'équipement passées par les entreprises ont marqué une certaine reprise. Celle-ci s'explique notamment par la possibilité de répercuter assez facilement l'augmentation des coûts sur les prix et par l'aisance de la trésorerie des entreprises, liée à l'afflux de capitaux en provenance de l'étranger; certains allègements fiscaux pour l'achat de biens d'investissement ont également joué un rôle. Les exportations ont encore montré une nette progression au cours des tout derniers mois. La consommation privée est cependant demeurée le moteur principal de l'expansion, par suite de l'accroissement très rapide des revenus disponibles.

La production industrielle a ainsi accéléré son allure; d'une année à l'autre, elle accusait une progression de 3,8 % au premier trimestre de 1971, et même de 5,9 % au mois d'avril. Le marché de l'emploi est demeuré tendu; le taux de chômage s'élevait, fin mai 1971, à 0,7 % de la population active salariée.

Le déséquilibre persistant entre l'offre et la demande intérieures a entraîné une nette expansion des importations, principalement pour les biens d'équipement et de consommation.

Les majorations de salaires sont restées très fortes; au premier trimestre, les gains effectifs par salarié marquaient, en comparaison annuelle,

une augmentation de 14 % environ. La poussée des coûts a provoqué une hausse sensible des prix des produits industriels; au mois de mai, l'enchérissement de ceux-ci atteignait 5,2 % par rapport à l'année précédente. Quant à la hausse des prix à la consommation, elle se chiffrait, en mai, à 3,3 % par rapport à décembre dernier et à 4,9 % par rapport au mois de mai 1970.

Même si la balance commerciale accusait encore des excédents élevés au cours des quatre premiers mois de 1971 (4,7 milliards de marks, contre 4,1 milliards pour la même période de 1970), la balance des opérations courantes n'a laissé qu'un surplus assez modeste (81 millions de marks).

L'accroissement des réserves d'or et de devises a été exceptionnellement important. Jusqu'au début du printemps, il s'explique surtout par l'afflux sans pareil de capitaux à court terme, résultant d'un écart appréciable des taux d'intérêt par rapport à ceux qui étaient pratiqués sur les marchés internationaux. Par la suite s'y est ajoutée une forte vague de spéculation.

2. La politique conjoncturelle

L'afflux excessif de devises a amené le Gouvernement allemand à décider, le 9 mai 1971, pour une période limitée, un élargissement des marges de fluctuation du mark par rapport à sa parité.

En même temps, le Gouvernement fédéral a pris un ensemble de mesures budgétaires visant à

Emplois et ressources de biens et services

	1968 (1)	1969 (1)		1970 (1)		1971 (2)	
	Aux prix cou- rants, Mrd/DM	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume (4)	Valeur	Volume (4)	Valeur	Volume (5)	Valeur
Exportations (3)	123,8	+ 12,6	+ 14,5	+ 9,0	+ 11,9	+ 6½	+ 9
Formation brute de capital fixe	124,8	+ 12,1	+ 17,2	+ 10,7	+ 23,1	+ 3	+ 9½
Consommation des administrations	84,4	+ 4,2	+ 11,7	+ 2,9	+ 12,8	+ 4½	+ 13½
Consommation des ménages	301,1	+ 8,0	+ 10,8	+ 7,3	+ 11,4	+ 5	+ 9½
Produit national brut	538,9	+ 8,1	+ 11,9	+ 4,9	+ 12,6	+ 3½	+ 9½
Importations (3)	106,2	+ 16,7	+ 19,4	+ 16,1	+ 15,9	+ 7½	+ 10

(1) Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 2/1971.

(2) Prévisions.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Au prix de 1962.

(5) Aux prix de l'année précédente.

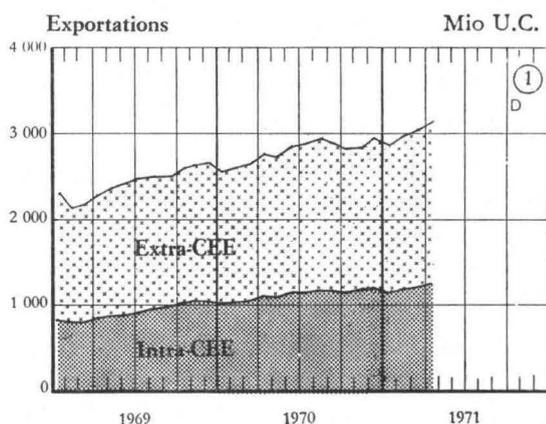
Remarques générales :

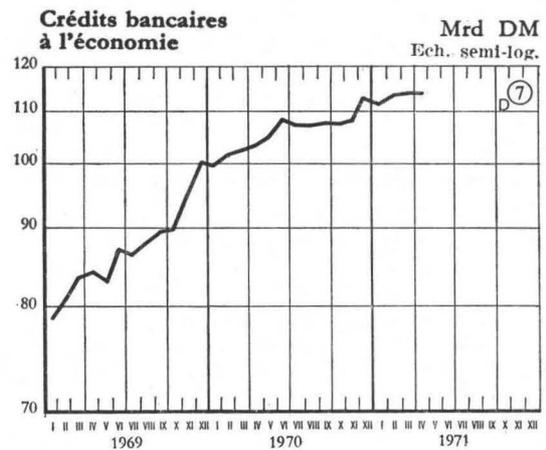
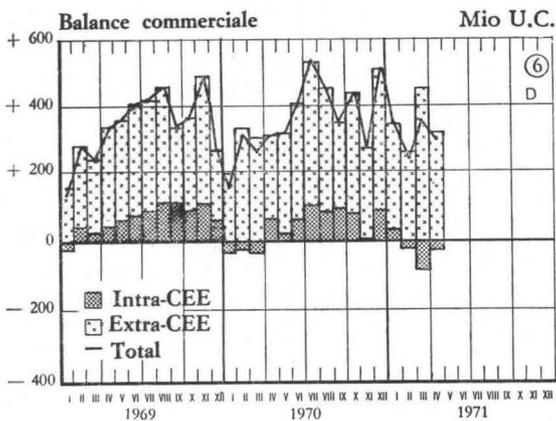
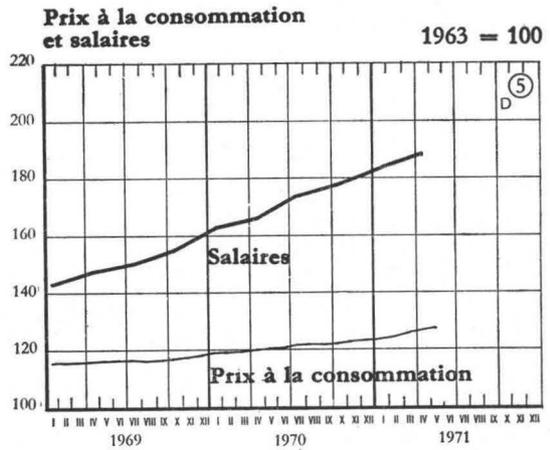
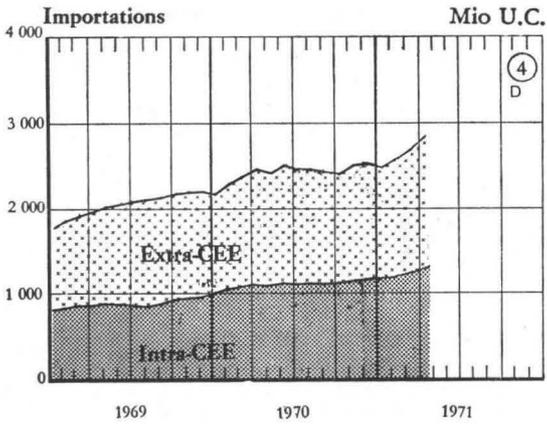
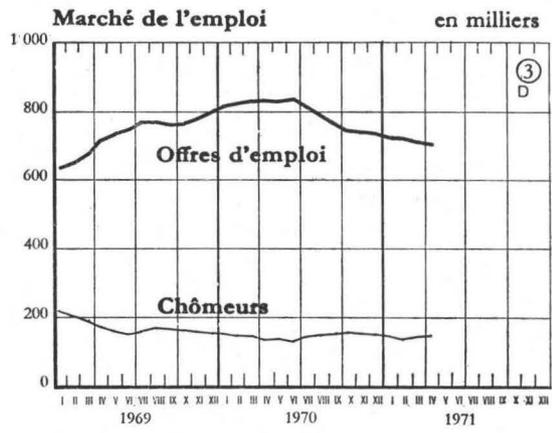
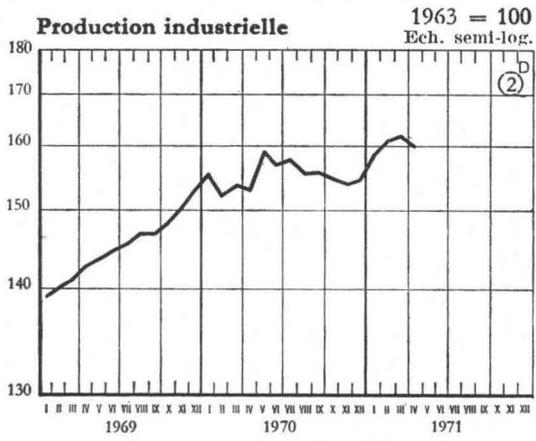
(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

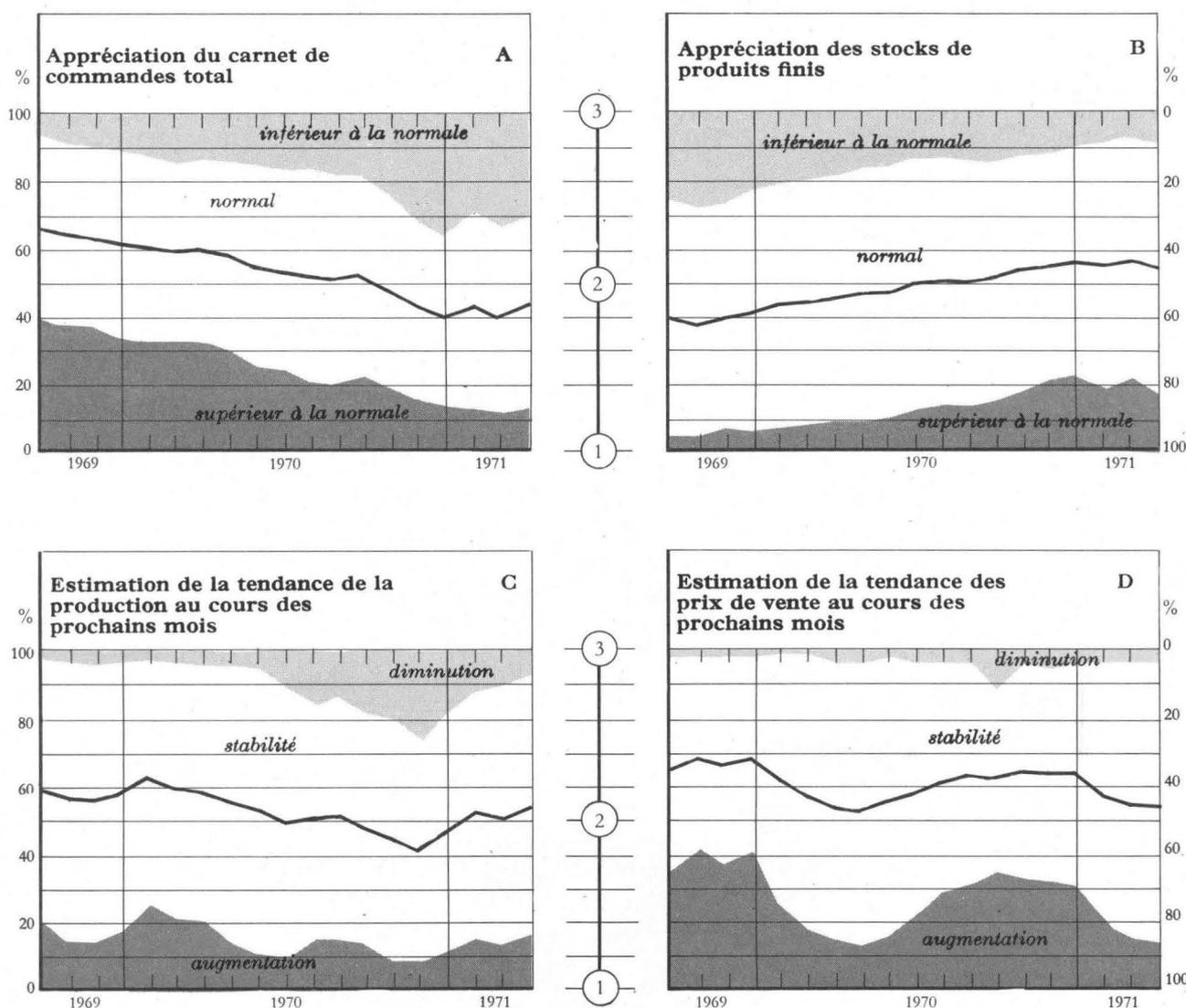
restreindre la demande intérieure, en particulier en limitant les dépenses du Bund — qui s'étaient fortement accrues (18 %) au premier trimestre de 1971 —, en réduisant son recours au crédit et en stérilisant les plus-values fiscales dans le fonds de péréquation conjoncturelle. Des dispositions analogues ont été prises au niveau des Länder.

Si l'on part de l'hypothèse que l'Allemagne maintiendra la parité du mark et reviendra à la parité fixe et aux anciens points d'intervention dès que la spéculation se sera calmée ou dès lors que les autorités disposeront d'instruments efficaces pour combattre l'afflux spéculatif de





OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

devises, les effets mécaniques de la fluctuation du mark sur les échanges extérieurs et sur la demande globale devraient être peu sensibles.

De toute façon la demande globale, et en particulier la consommation privée, bénéficieront de nouvelles impulsions émanant des finances publiques, du fait de la suppression du « supplément conjoncturel » frappant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. Même si l'on tient compte des dernières mesures prises pour limiter les dépenses, l'augmentation des dépenses des administrations publiques, pour l'ensemble de l'année 1971, restera supérieure au taux de croissance du produit national brut en valeur. De plus, la demande des ménages demeurera un important facteur d'expansion. Les perspectives sont, par contre, devenues plus incertaines en ce qui concerne le climat des investissements des entreprises. Etant donné la forte hausse des coûts qui a persisté durant les derniers mois, il n'y a pas lieu d'escompter une stabilisation des prix pour le proche avenir.

Dans ces conditions, il y a lieu de renforcer les mesures prises en matière de finances publiques par d'autres actions. Il conviendrait, en particulier, d'imprimer une orientation plus restrictive à la politique du crédit, notamment en agissant sur la liquidité du secteur bancaire et des entreprises. La décision, prise par la Bundesbank en date du 2 juin 1971, d'augmenter de 15 % le taux des réserves minima pour les engagements intérieurs et de porter le taux applicable aux engagements extérieurs au double des nouveaux taux fixés pour les engagements intérieurs, constitue un pas dans cette voie. Si la tendance récente à une hausse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux se confirmait, le niveau des taux d'intérêt pourrait aussi, par la suite, être relevé en Allemagne.

Pour l'année 1972, l'objectif d'une plus grande stabilité réalisée dans la croissance garde son caractère prioritaire, compte tenu de la perspective d'une hausse des prix nettement supérieure aux orientations retenues à moyen terme.

Pour modérer cette hausse, une politique d'équilibre budgétaire s'impose. Les projets de budget du Bund et des Länder, pour 1972, ne devraient en tout état de cause pas comporter une augmentation des dépenses allant au-delà du taux de croissance du produit national brut en valeur, à moins que cette augmentation ne soit compensée par des recettes nouvelles.

Au surplus, le remboursement du « supplément conjoncturel » frappant l'impôt sur les revenus et l'impôt sur les sociétés, de même que le déblocage des moyens gelés dans le fonds de péréquation conjoncturelle, ne devraient être envisagés que dans le cas d'un ralentissement prononcé de la hausse des prix et des coûts.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

Le parallélisme de l'évolution conjoncturelle, observé depuis longtemps entre les économies pleinement intégrées de Berlin et du territoire fédéral, s'est encore nettement manifesté durant le premier trimestre de 1971. L'économie berlinoise a surtout été caractérisée par une vive expansion de la consommation; quant à la production, sa croissance a été sensible, comme d'ailleurs sur le territoire fédéral.

En ce qui concerne les échanges de marchandises avec le territoire fédéral, l'augmentation des livraisons des entreprises berlinoises, en se chiffrant à 14 %, a été un peu plus forte que celle des achats; la balance commerciale à l'égard du territoire fédéral s'est ainsi nettement améliorée. Le commerce avec l'étranger a, lui aussi, stimulé la croissance économique: le développement des exportations a, en effet, été plus rapide que celui des importations.

D'après les indicateurs disponibles, l'expansion des dépenses d'investissement des entreprises se serait quelque peu ralentie au cours des premiers mois de 1971. Toutefois, l'adoption, au milieu de l'année, de la nouvelle loi relative à la promotion de l'économie berlinoise a mis fin à l'incertitude qui régnait en matière de projets d'investissement, et la propension à investir des entreprises s'est raffermie depuis lors. L'évolution des crédits octroyés sur le fonds ERP, qui est très significative à cet égard, ne dénote pas, pour le moment, un fléchissement de l'activité d'investissement.

A l'heure actuelle, l'expansion économique est soutenue dans une large mesure par le développement de la consommation privée. Les ventes au détail se sont accrues de plus de 10 %, au premier trimestre, par rapport à la même période de 1970.

Face à ces impulsions émanant de la demande, auxquelles sont venues s'ajouter une forte demande de construction et une augmentation sensible des dépenses de consommation des administrations publiques, l'offre intérieure, à Berlin, a fait preuve d'une élasticité appréciable. En comparaison annuelle, la production industrielle a marqué une croissance de quelque 3 ½ % au premier trimestre. Les tensions sur le marché de l'emploi se sont nettement atténuées. Le taux de chômage s'élevait à 0,9 % au mois d'avril, contre 0,5 % en avril 1970. Bien qu'une évolution récessive ne soit pas à craindre pour le moment, le mouvement de l'emploi dans l'industrie, qui, au premier trimestre, accusait une diminution de 2 % par rapport à l'année précédente, de même que le ralentissement des inscriptions de commandes dans certains secteurs industriels, imposent une vigilance accrue de la part des autorités responsables de la politique économique.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Avril

— Avec effet au 1^{er} avril, la Bundesbank ramène le taux d'escompte de 6 à 5 % et le taux des avances sur titres de 7,5 à 6,5 %. Les contingents de réescompte des établissements de crédit sont réduits de 10 % à partir de la même date. Les opérations d'open-market de la Bundesbank avec le secteur non bancaire doivent être intensifiées.

Mai

— En raison de l'afflux considérable de dollars, la Bundesbank arrête ses achats de devises à la date du 5 mai. Les bourses des changes sont fermées jusqu'au 7 mai inclus.

— Le Gouvernement fédéral entérine, le 9 mai, le résultat des délibérations de la session spéciale des 8 et 9 mai du Conseil des Communautés européennes et demande à la Bundesbank d'interrompre provisoirement ses interventions sur le marché des devises (instauration d'un cours flottant du mark). Le montant compensatoire à percevoir à la frontière, institué par le Conseil des Ministres en faveur de l'agriculture allemande, doit être maintenu pendant toute la période de « flottement » du taux de change.

— Le Gouvernement fédéral adopte simultanément les mesures internes et externes suivantes, auxquelles les Länder et les communes, pour ce qui concerne leur gestion budgétaire, ont entretemps donné leur approbation au sein du Conseil conjoncturel du secteur public et du Conseil de programmation financière :

1. Conformément au § 23 de la loi sur les relations économiques extérieures, une ordonnance du Gouvernement fédéral restreint sévèrement et avec effet immédiat les mouvements de capitaux à court et à long terme entre la République fédérale et l'étranger. La rémunération des dépôts des non-résidents est soumise à autorisation, de même que l'acquisition par ceux-ci de titres de placement (bons du Trésor, certificats de trésorerie ne portant pas intérêt, effets émis par les offices d'importation et de stockage, effets bancaires et certaines valeurs à revenu fixe émises sur le marché intérieur).

2. La gestion budgétaire de l'Etat fédéral est rendue plus restrictive encore. Ainsi, les plafonds d'utilisation des crédits budgétaires sont provisoirement fixés à 60 % en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (y compris les fournitures et installations militaires) et les transferts à des tiers — à l'exception des engagements juridiques ou internationaux — et à 70 % en ce qui concerne les dépenses d'investissement (y compris les mesures visant à favoriser les investissements). Les montants bloqués antérieurement sont ainsi augmentés de 10 %. Le dépassement de ces plafonds est soumis à autorisation du Ministre fédéral de l'Economie et des Finances. Celui-ci est, en outre, habilité à subordonner à son autorisation les paiements et les engagements de dépenses au titre d'exercices futurs. Les Länder conformeront leur gestion budgétaire à cette politique. La réduction des dépenses pouvant résulter de ces diverses mesures est évaluée à un milliard de marks pour l'Etat fédéral et à 800 millions de marks pour l'ensemble des Länder. L'économie résultant de la limitation des autorisations d'engagement atteindrait 2 à 3 milliards de marks pour l'Etat fédéral et 1,5 à 2 milliards pour les Länder.

3. Une part des recettes fiscales recouvrées devra être affectée au fonds de péréquation conjoncturelle, à raison d'un milliard de marks pour l'Etat fédéral et de 700 millions de marks pour l'ensemble des Länder.

4. L'emprunt net est limité par ordonnance à un milliard de marks pour l'Etat fédéral et à 800 millions de marks pour l'ensemble des Länder (à l'exception de Berlin). Le recours aux crédits de caisse doit être aussi restreint que possible. Les emprunts des communes ne doivent pas dépasser 90 % des montants prévus pour 1971, ce qui pourrait représenter une réduction de 500 millions de marks.

Juin

— La Bundesbank majore de 15 %, au 2 juin, les taux de réserve obligatoire sur les engagements intérieurs. Les taux applicables aux enga-

gements extérieurs sont portés au double des nouveaux taux fixés pour les engagements intérieurs. La réserve à constituer sur l'accroissement des engagements envers l'étranger demeure inchangée. Ces mesures réduisent d'environ 5 milliards de marks la liquidité du système bancaire. De plus, le champ d'application de la politique d'open-market de la Bundesbank est élargi : les particuliers, eux aussi, peuvent désormais acquérir des titres de la Bundesbank négociables sur le marché monétaire. Les taux de cession des bons du Trésor sont réduits de $\frac{1}{2}$ %, et ceux des bons du Trésor ne portant pas intérêt de $\frac{1}{4}$ %.

Allemagne

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 2,9	- 0,3	+ 7,2	+ 8,1	+ 4,9	141
Production industrielle	+ 2,5	- 2,4	+ 9,5	+ 10,4	+ 5,7	149
Importations totales	+ 2,6	- 1,3	+ 14,6	+ 16,7	+ 16,1	200
Consommation privée	+ 3,7	+ 0,6	+ 4,0	+ 8,0	+ 7,3	141
Consommation publique	+ 2,1	+ 3,3	- 0,1	+ 4,2	+ 2,9	118
Formation brute de capital fixe	+ 0,9	- 8,4	+ 8,0	+ 12,1	+ 10,7	145
Exportations totales	+ 10,7	+ 8,5	+ 13,0	+ 12,6	+ 9,0	198
Produit national brut par tête	+ 1,8	- 0,7	+ 6,6	+ 6,9	+ 3,7	134
Produit national brut par personne active occupée	+ 3,2	+ 2,7	+ 7,0	+ 6,2	+ 3,5	139
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 7,5	+ 3,4	+ 6,7	+ 9,6	+ 15,0	+ 178

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
Mio. u.c.	+ 1 613	+ 4 063	+ 4 488	+ 3 906	+ 3 156
% du produit national brut	+ 1,3	+ 3,3	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,7
Taux de chômage	0,6	1,7	1,2	0,7	0,5
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,5	+ 1,7	+ 1,8	+ 2,5	+ 3,8

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					1963=100	Valeur absolue (Mio. u.e.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
Exportations de marchandises								
Total	+ 12,5	+ 8,0	+ 14,3	+ 16,9	+ 17,7	234	34 195	100,0
Intra-C.E.E.	+ 16,0	+ 9,4	+ 16,7	+ 23,9	+ 18,7	252	13 738	40,2
Extra-C.E.E.	+ 10,6	+ 7,2	+ 12,9	+ 12,8	+ 17,0	223	20 456	59,8
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	- 2,0	+ 26,9	+ 21,8	+ 27,0	+ 27,6	370	1 066	3,1
Intra-C.E.E.	+ 6,6	+ 61,2	+ 32,8	+ 31,0	+ 16,6	522	579	1,7
Extra-C.E.E.	- 7,3	+ 2,6	+ 9,4	+ 21,6	+ 43,7	275	487	1,4
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 7,1	- 1,3	+ 10,7	+ 4,2	+ 19,0	156	1 946	5,7
Intra-C.E.E.	+ 8,5	+ 1,5	+ 10,6	+ 5,4	+ 20,3	159	1 213	3,5
Extra-C.E.E.	+ 5,0	+ 0,4	+ 11,5	+ 2,4	+ 16,9	150	732	2,2
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 13,8	- 6,6	+ 15,9	- 17,5	+ 17,7	239	31 183	91,2
Intra-C.E.E.	+ 18,9	+ 4,7	+ 21,6	+ 25,8	+ 18,7	261	11 946	34,9
Extra-C.E.E.	+ 11,3	+ 7,6	- 13,0	+ 13,0	+ 16,5	226	19 237	56,3
Importations de marchandises								
Total	+ 3,2	- 3,7	+ 16,1	+ 23,7	+ 19,6	229	29 816	100,0
Intra-C.E.E.	+ 4,2	- 1,0	+ 21,7	+ 30,0	+ 21,8	305	13 233	44,4
Extra-C.E.E.	+ 2,5	- 5,4	+ 12,5	+ 19,3	+ 17,9	191	16 583	55,6
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 2,4	+ 4,2	+ 3,7	+ 16,7	+ 14,3	179	4 954	16,6
Intra-C.E.E.	+ 6,8	+ 0,1	+ 11,9	+ 26,8	+ 12,6	239	2 303	7,7
Extra-C.E.E.	- 0,1	- 6,9	- 1,9	+ 9,0	+ 15,9	147	2 651	8,9
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 2,8	- 0,6	+ 15,8	+ 12,2	+ 13,6	184	6 617	22,2
Intra-C.E.E.	+ 8,1	+ 9,4	+ 18,1	+ 23,3	+ 18,5	258	1 417	4,8
Extra-C.E.E.	+ 1,8	- 2,5	+ 15,3	+ 9,7	+ 12,3	171	5 200	17,4
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 3,6	- 5,0	+ 21,1	+ 31,4	+ 23,5	274	18 246	61,2
Intra-C.E.E.	+ 2,8	- 3,0	+ 25,4	+ 32,0	+ 24,8	236	9 514	31,9
Extra-C.E.E.	+ 4,3	- 6,9	+ 16,8	+ 30,7	+ 22,1	229	8 732	29,3

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	138,9	141,8	144,1	142,7	145,9	146,4	144,6	150,6	146,1	148,7	157,6	153,6
	1970	155,4	145,8	159,9	153,1	164,7	151,7	156,8	158,0	151,9	155,1	155,5	153,3
	1971	165,4	163,0	156,8	159,5								
Entrées de commandes, total (1963 = 100)	1969	163,0	161,6	166,2	169,3	168,0	166,1	176,6	174,8	177,6	179,6	171,9	170,9
	1970	176,6	185,3	179,5	184,3	169,0	182,4	178,5	176,1	180,3	173,6	177,6	185,2
	1971	178,5	181,2	196,9	189,8								
Nombre de chômeurs (en 1000)	1969	197,0	203,3	186,8	156,0	161,6	170,7	177,6	176,2	166,4	160,7	148,0	149,4
	1970	156,1	132,5	152,5	121,2	134,6	142,8	156,2	161,0	163,1	165,0	159,9	131,1
	1971	152,2	119,0	159,5	161,0								
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1969	43,4	47,2	44,8	45,6	47,2	48,1	48,4	45,6	47,0	49,5	48,7	44,1
	1970	48,8	50,7	46,0	52,4	47,3	51,5	55,4	54,4	54,5	49,4	50,6	46,7
	1971	49,8	55,9	54,6									
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1969	164,1	155,7	162,3	159,4	170,5	167,0	170,1	173,2	176,7	180,5	177,9	176,9
	1970	184,7	174,9	185,3	180,6	185,5	198,3	202,8	190,6	200,4	208,2	197,7	207,0
	1971	212,6	200,6	211,5	209,5								
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	115,1	115,4	115,5	115,7	115,9	116,2	116,1	115,8	116,1	116,5	117,0	117,6
	1970	119,1	119,3	119,8	120,1	120,3	120,7	120,7	120,6	120,6	121,2	121,8	122,3
	1971	123,5	124,3	125,3	125,9	126,3							
Importations de marchandises (Mio. u.e.)	1969	1 933	1 880	1 974	2 071	2 021	2 038	2 144	2 045	2 122	2 391	2 125	2 127
	1970	2 338	2 463	2 375	2 631	2 349	2 606	2 536	2 345	2 507	2 530	2 574	2 579
	1971	2 372	2 883	2 926	2 799								
Exportations de marchandises (Mio. u.e.)	1969	2 073	2 155	2 219	2 403	2 380	2 445	2 558	2 478	2 456	2 786	2 616	2 480
	1970	2 498	2 767	2 639	2 935	2 650	3 016	3 083	2 787	2 883	2 963	2 844	3 104
	1971	2 720	3 125	3 293	3 088								
Solde de la balance commerciale (Mio. u.e.)	1969	+ 140	+ 276	+ 245	+ 332	+ 360	+ 407	+ 414	+ 434	+ 335	+ 395	+ 492	+ 354
	1970	+ 159	+ 304	+ 264	+ 304	+ 301	+ 410	+ 547	+ 442	+ 376	+ 435	+ 270	+ 525
	1971	+ 348	+ 242	+ 367	+ 289								
Réserves officielles d'or et de devises (Mio. u.e.)	1969	7 722	7 560	7 280	7 807	10 591	9 108	9 129	9 697	11 128	9 640	7 741	5 981
	1970	6 455	6 616	6 765	6 893	7 219	8 215	9 378	9 643	10 700	11 283	12 961	13 009
	1971	13 411	14 253	15 202	16 137	18 398							
Disponibilités monétaires (Mrd. DM)	1969	89,2	89,2	90,7	90,3	91,5	92,2	93,2	94,3	94,3	93,7	95,9	93,2
	1970	96,1	97,9	97,5	96,6	97,1	97,8	99,7	99,5	99,2	98,1	100,6	101,9
	1971	101,8	104,3	105,8									

Allemagne

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 3

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice désaisonné; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonné. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonnés. Situation en fin de mois.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Cotisations de sécurité sociale des employeurs comprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (moyennes annuelles). Source: « Statistisches Bundesamt » et « Bundesanstalt für Arbeit ».
- Prix de la consommation privée: Prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.). Produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques: Groupes 2 à 4; produits finis et semi-finis: Groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Construction et alimentation exclues; indice désaisonné.
- Entrées de commandes: Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires, boissons et tabacs). Indice de valeur désaisonné.
- Nombre de chômeurs: Chiffres désaisonnés; situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés; chiffres désaisonnés.
- Consommation privée: Indice de valeur désaisonné.
- Prix à la consommation: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (non désaisonné).
- Importations f.o.b.; exportations c.a.f. Chiffres désaisonnés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnées.
- Réserves officielles en or et en devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à l'exclusion des engagements extérieurs. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank); chiffres désaisonnés; Situation en fin de mois.

B. France

Une vive expansion de la demande intérieure, notamment de la consommation privée, et un développement rapide de la production et de l'emploi, telles étaient, au début de l'été, les traits dominants de la conjoncture française. Comme la hausse des coûts et des prix se poursuivait à un rythme rapide, l'équilibre extérieur demeurait fragile, en dépit d'une croissance soutenue des exportations.

1. La situation économique

L'accélération de l'expansion de la demande intérieure, qui s'était amorcée à l'été de 1970, s'est confirmée au cours des derniers mois. L'important accroissement des revenus disponibles des ménages et la baisse du taux d'épargne, ainsi que la gestion budgétaire nettement déficitaire, en ont été les facteurs principaux.

La production industrielle a retrouvé un rythme de croissance annuelle d'environ 9 %. Le marché de l'emploi a nettement réagi : le nombre de demandeurs d'emploi a recommencé de diminuer, tandis qu'augmentaient les offres d'emploi non satisfaites.

La hausse des prix et des coûts s'est poursuivie à une cadence rapide. Pendant les quatre premiers mois de 1971, l'indice des prix à la consommation (nouvel indice des 295 postes) s'est élevé de 2,1 %. Dans le même temps, les taux de salaires horaires, dans l'industrie et le commerce, ont augmenté à un rythme annuel de près de 12 %.

La détérioration de la balance commerciale, observée au second semestre de 1970, a fait place, au premier trimestre de 1971, à une amélioration qui a permis de réaliser un léger excédent (fob-fob). Les importations ont été inhabituellement faibles pendant les premiers mois de l'année, alors que les exportations demeuraient en expansion. Toutefois, compte tenu du solde négatif de la balance combinée des services et des transferts unilatéraux, la balance des opérations courantes a été déficitaire. La balance globale des paiements n'a laissé qu'un léger excédent ; les réserves extérieures brutes des

autorités monétaires ont augmenté au premier trimestre, tandis que la position nette en devises des banques commerciales se détériorait.

Sur le plan monétaire, une expansion exceptionnellement forte du crédit bancaire a suivi la suppression de l'encadrement du crédit. En outre, les opérations du Trésor ont contribué à l'accroissement de la liquidité. A la fin du mois de mars 1971, la masse monétaire dépassait de 17,2 % le niveau enregistré un an auparavant.

Pendant le second semestre de 1971, la production et l'emploi devraient se développer à un rythme assez rapide, sous l'effet principalement d'une forte expansion de la consommation des ménages, stimulée par un accroissement des revenus disponibles et peut-être même par une baisse du taux d'épargne. Les projets d'investissement des entreprises privées laissent entrevoir, malgré la hausse des coûts, une évolution ascendante des dépenses d'équipement, tandis que les dépenses d'investissement des administrations et entreprises publiques augmenteront à un rythme accéléré.

Le problème de la hausse des prix et des coûts ne perdra pas de son acuité. Il faut craindre que les majorations de salaires ne continuent de dépasser très sensiblement les progrès de productivité, compte tenu de l'aisance monétaire relative qui facilite le financement de la hausse des coûts et sa répercussion sur les prix de vente. La poursuite du développement de la demande intérieure à une allure assez rapide, voire accélérée, pourrait avoir des répercussions sur la balance des paiements courants.

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽¹⁾		1971 ⁽²⁾	
	Aux prix courants, Mrd/Ffr	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁵⁾	Valeur
Exportations ⁽³⁾	89,8	+ 17,9	+ 22,9	+ 17,0	+ 25,9	+ 8½	+ 10
Formation brute de capital fixe	157,2	+ 10,1	+ 17,1	+ 6,6	+ 14,5	+ 6	+ 11½
Consommation des administrations	79,5	+ 4,4	+ 12,5	+ 3,8	+ 11,1	+ 3½	+ 11
Consommation des ménages	385,5	+ 6,7	+ 14,0	+ 4,3	+ 9,7	+ 5½	+ 10½
Produit national brut	629,8	+ 7,7	+ 16,2	+ 6,0	+ 12,0	+ 5½	+ 10½
Importations ⁽³⁾	89,3	+ 22,5	+ 28,1	+ 8,5	+ 18,8	+ 9	+ 11

(1) Comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

(2) Estimations.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de 1963.

(5) Aux prix de l'année précédente.

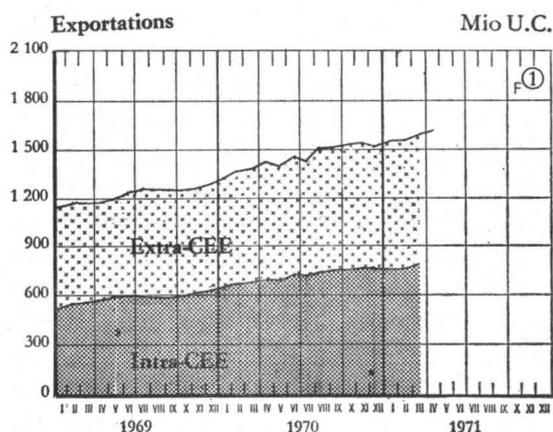
Remarques générales :

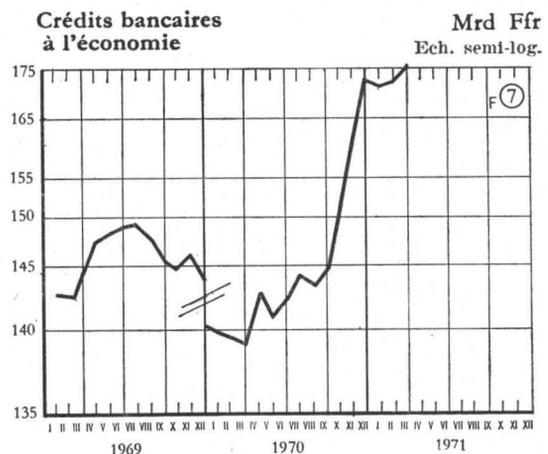
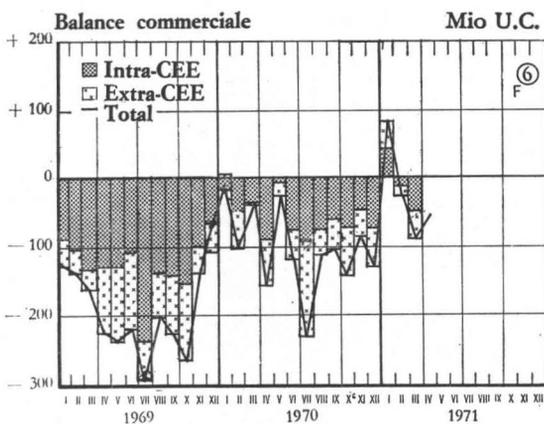
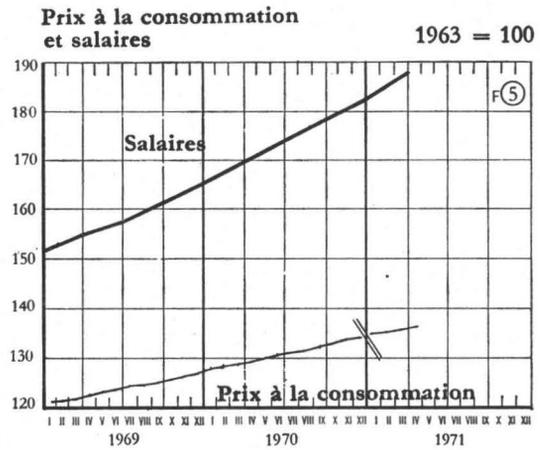
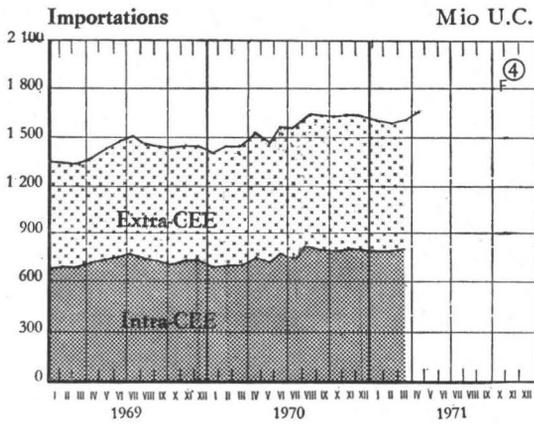
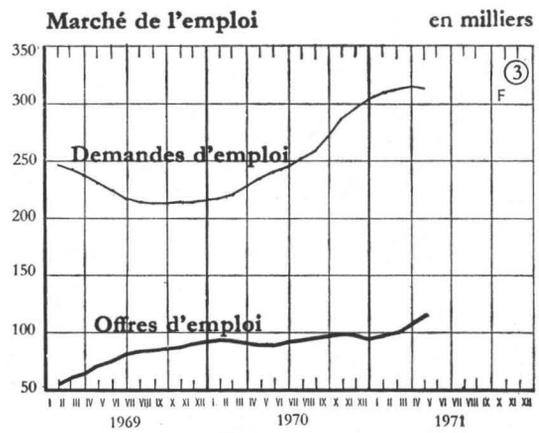
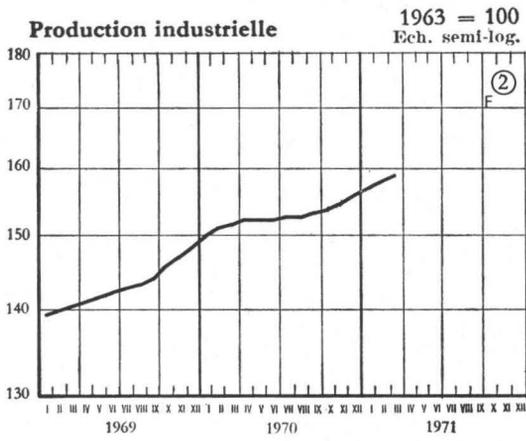
(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

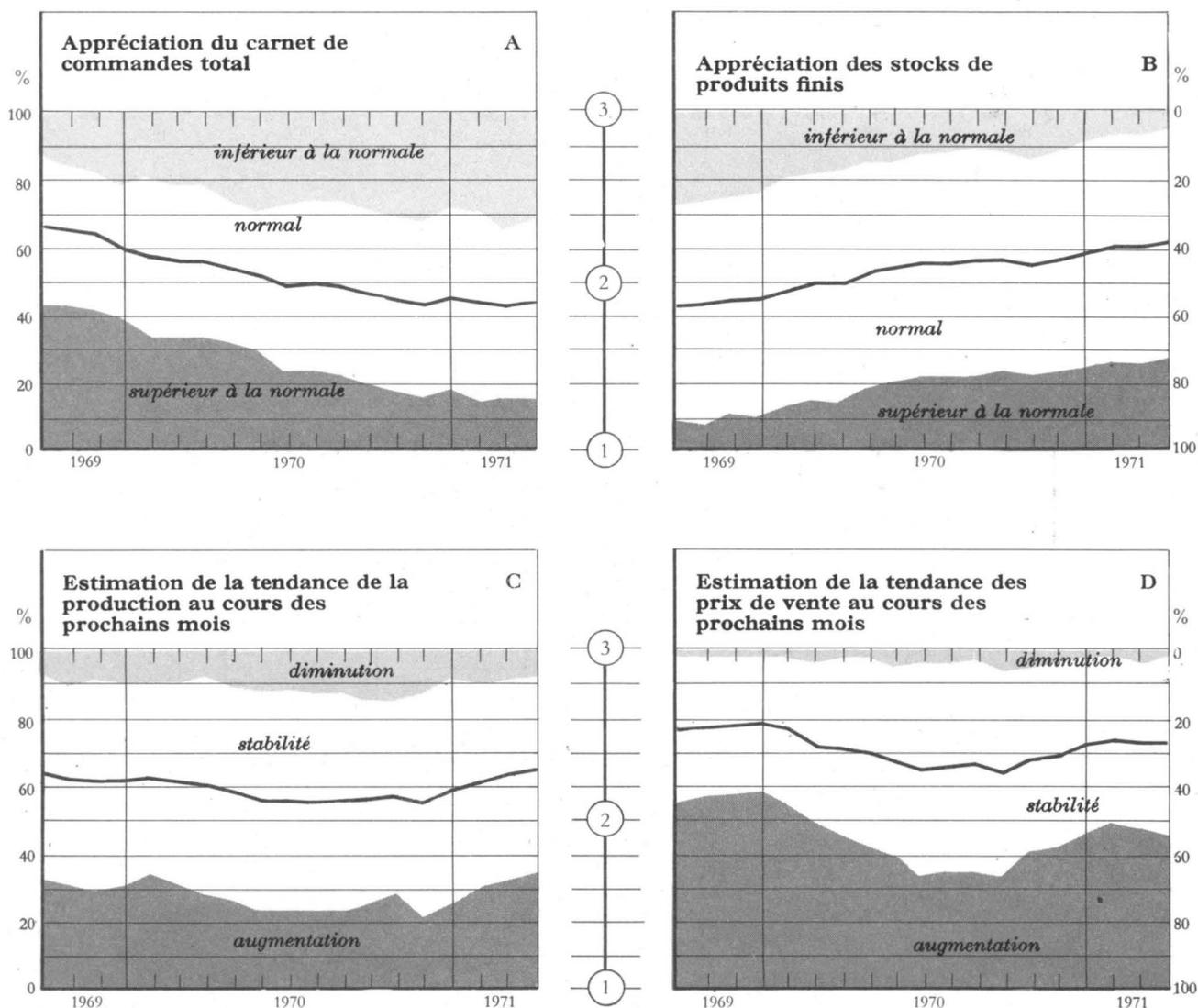
2. La politique conjoncturelle

Une action visant à éviter une expansion trop vive de la demande intérieure apparaît donc nécessaire. La gestion des finances publiques, qui était caractérisée, au premier trimestre, par un déficit de caisse de plus de 6 milliards de francs, devrait être conduite de manière à réaliser effectivement l'équilibre des opérations budgétaires prévu pour l'année 1971 considérée dans son ensemble. Ceci implique, pour les mois à venir, un effort de freinage en matière de dépenses. En outre, d'éventuelles plus-values fiscales résultant de la pression inflationniste devraient être stérilisées dans toute la mesure du possible.





OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'I.N.S.E.E.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

L'orientation restrictive de la politique monétaire devrait être maintenue et éventuellement renforcée. La majoration du taux d'escompte, décidée le 13 mai 1971, et le relèvement du taux des réserves obligatoires constituent des pas importants dans cette voie. Par ailleurs, si l'expansion des dépenses des ménages devait se poursuivre au rythme actuel, une politique plus prudente dans le domaine du crédit à la consommation pourrait s'imposer.

Les efforts déployés par les autorités responsables de la politique conjoncturelle en vue de stabiliser les coûts et les prix seraient cependant voués à l'échec si l'évolution des rémunérations se poursuivait au rythme enregistré au cours des derniers mois. En pareil cas, l'application de certaines dispositions contenues dans des accords de salaires risquerait de peser sur l'évolution des prix en 1972.

La poursuite d'une politique active d'encouragement de l'épargne des ménages constituerait un important élément modérateur de la consommation privée, en limitant autant que possible la baisse du taux d'épargne globale des ménages, qui risque de se prolonger en 1972. On pourrait, à cet égard, envisager la création de nouvelles incitations à l'épargne à moyen et à long terme.

Les perspectives d'expansion pour 1972 paraissent satisfaisantes. En effet, selon de premières estimations, le taux de croissance du produit national brut en volume et le taux de chômage se situeront près des orientations retenues dans le troisième programme de politique économique à moyen terme. En revanche, les conditions de l'équilibre accuseront encore des différences assez importantes par rapport à ces orientations. Ceci vaut, en particulier, pour l'évolution des prix. Le ralentissement de la hausse des prix reste dès lors un objectif prioritaire pour 1972.

Une politique stricte du crédit et des finances publiques demeure donc indispensable, non seulement en raison de ses effets économiques, mais encore par l'incidence qu'elle aurait sur les anticipations inflationnistes des agents économiques.

Il importe notamment, lors de l'élaboration du projet de Loi de Finances pour 1972, de sauvegarder l'équilibre budgétaire. Il conviendrait également de s'efforcer de maintenir le taux d'augmentation des dépenses publiques en deçà

de l'accroissement prévisible du produit national brut en valeur.

Des dégrèvements fiscaux ne devraient être envisagés que dans l'hypothèse d'un ralentissement prononcé de la hausse des coûts et des prix.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— *Un nouvel assouplissement est apporté, à la mi-mars, au contrôle des changes. L'allocation de devises pour les voyages de tourisme à l'étranger est portée à la contrevaleur de 2.000 francs — au lieu de 1.500 — par personne et par voyage, pour un maximum de deux voyages par an. La tolérance d'exportation de billets de banque français reste fixée à 500 francs par voyage. La domiciliation obligatoire auprès d'un établissement bancaire agréé est supprimée pour les opérations de règlement des importations et exportations, lorsque leur montant est inférieur à 10.000 francs. De plus, les banques se voient accorder une plus grande liberté d'action dans l'exécution technique des opérations relatives au commerce extérieur.*

Avril

— *La Banque de France modifie, avec effet au 1^{er} avril, le régime des réserves obligatoires des banques commerciales : elle ramène le taux de ces réserves de 7,5 à 7,25 % pour les exigibilités à vue et de 2,5 à 2,25 % pour les dépôts d'épargne liquide. Toutefois, elle impose en même temps à toutes les banques et autres établissements financiers la constitution d'une réserve obligatoire sur le crédit, à raison de 0,25 % du crédit excédant 80 % du volume enregistré au 5 janvier 1971. Ces mesures ne visent nullement à modifier le montant global des réserves obligatoires constituées auprès de la Banque de France, mais seulement, par une première application du nouveau régime des réserves minima (cf. le rapport trimestriel n° 1-1971, p. 51), à opérer une redistribution plus équitable des charges entre les banques et établissements financiers.*

— Au 1^{er} avril, diverses prestations sociales sont améliorées, notamment les pensions de vieillesse et les rentes versées aux victimes d'accident, ainsi que les allocations complémentaires de chômage. Simultanément, le salaire minimum garanti (SMIC) est majoré de 1,38 %.

— Au cours du mois d'avril, le contrôle des changes est de nouveau assoupli. Les opérations d'arbitrage sur les bourses de marchandises à l'étranger, qui jusque là étaient en grande partie interdites, sont de nouveau autorisées d'une façon générale pour toutes les marchandises traitées en France sur les marchés à terme, à condition que chaque arbitrage soit la contrepartie d'une opération effectuée sur un marché français. Les résidents voyageant à l'étranger peuvent de nouveau utiliser les cartes de crédit pour l'achat de biens et de services jusqu'à concurrence de la moitié de l'allocation normale de devises (soit dans la limite de 1000 francs pour les voyages de tourisme et de 2000 francs pour les voyages d'affaires).

Mai

— Eu égard à la très vive expansion monétaire, la Banque de France porte, avec effet au 6 mai, le taux des réserves obligatoires des banques commerciales de 7,25 à 8,25 % pour les exigibilités à vue, et de 2,25 à 3,25 % pour les dépôts d'épargne liquide et les dépôts effectués par des établissements bancaires étrangers. La réserve obligatoire applicable au crédit n'est pas modifiée. La marge de liquidité des banques, qui s'était fortement accrue au cours des derniers mois du fait notamment de l'afflux continu de devises, doit ainsi avoir été réduite d'environ 1,9 milliard de francs.

— A la suite de la crise monétaire, qui a abouti à la décision de laisser temporairement flotter les cours du mark et du florin, les autorités monétaires adoptent, au mois de mai, diverses

mesures destinées à protéger la monnaie française contre les mouvements spéculatifs de capitaux et à freiner plus efficacement l'expansion des liquidités intérieures. Ainsi, à partir du 13 mai, le taux d'escompte est porté de 6,5 à 6,75 %, et le taux des avances sur titres de 8 % à 8,25 %; le taux d'escompte préférentiel applicable aux effets mobilisant des créances à moyen terme sur des pays non membres de la Communauté reste fixé à 4,5 %. A partir du 21 mai, le taux des réserves obligatoires est porté de 8,25 à 9,25 % pour les exigibilités à vue, de 3,25 à 4,25 % pour les dépôts d'épargne liquide, de 0,25 à 0,5 % pour le crédit et de 3,25 à 9,25 % pour les dépôts effectués par des établissements bancaires étrangers; ces mesures représentent une ponction d'environ 2 milliards de francs sur les liquidités bancaires. La Banque de France est autorisée à augmenter, le cas échéant, jusqu'à concurrence de 100 %, les réserves obligatoires applicables aux dépôts des non-résidents, et à limiter ou même interdire la rémunération de ces dépôts.

— L'Assemblée nationale vote, à la mi-mai, un projet de loi instituant un système de paiement mensuel de l'impôt sur les revenus. La nouvelle réglementation, dont l'application est facultative pour le contribuable, prévoit le versement de dix mensualités égales, le solde étant versé soit en une, soit en deux mensualités; elle doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1972, dans un nombre de départements provisoirement limité.

Juin

— Le Gouvernement soumet à l'Assemblée nationale, au début de juin, plusieurs projets de loi concernant la réforme de la formation professionnelle; ils visent notamment à placer sur un pied d'égalité l'enseignement scientifique et l'enseignement technique, à moderniser l'apprentissage et à améliorer les possibilités de formation professionnelle permanente.

France

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 5,6	+ 5,0	+ 4,6	+ 7,7	+ 6,0	148
Production industrielle	+ 7,4	+ 4,6	+ 4,7	+ 9,8	+ 7,1	157
Importations totales	+ 13,9	+ 8,0	+ 12,8	+ 22,5	+ 8,5	215
Consommation privée	+ 4,8	+ 5,4	+ 5,5	+ 6,7	+ 4,3	143
Consommation publique	+ 2,3	+ 4,1	+ 5,1	+ 4,4	+ 3,8	129
Formation brute de capital fixe	+ 8,4	+ 6,1	+ 6,6	+ 10,1	+ 6,6	176
Exportations totales	+ 8,4	+ 7,5	+ 10,0	+ 17,0	+ 17,0	213
Produit national brut par tête	+ 4,7	+ 4,2	+ 3,8	+ 6,8	+ 5,1	139
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,8	+ 4,6	+ 4,6	+ 5,8	+ 4,4	140
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 6,1	+ 6,7	+ 11,6	+ 12,0	+ 9,4	181

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
Mio. u.c.	+ 344	+ 446	+ 101	- 792	+ 558
% du produit national brut	0,3	0,4	0,08	0,6	0,4
Taux de chômage	1,4	1,8	2,1	1,7	1,7
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,0	+ 2,8	+ 4,9	+ 6,8	+ 5,2

France

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970			
Exportations de marchandises								
Total	- 8,3	+ 4,5	+ 11,4	+ 17,4	+ 18,8	219	17 676	100,0
Intra-C.E.E.	+ 12,0	+ 2,0	+ 16,0	+ 30,6	+ 20,9	278	8 606	48,7
Extra-C.E.E.	+ 5,8	+ 6,3	+ 8,2	+ 7,5	+ 16,8	182	9 070	51,3
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 7,5	+ 2,9	+ 19,8	+ 20,8	+ 6,0	216	2 711	15,3
Intra-C.E.E.	+ 19,4	+ 6,0	+ 26,6	+ 41,9	+ 1,7	341	1 626	9,2
Extra-C.E.E.	- 2,0	+ 0,1	+ 12,8	- 3,3	+ 13,2	110	1 085	6,1
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 7,3	- 3,7	+ 1,6	+ 10,6	+ 11,7	149	1 390	7,9
Intra-C.E.E.	+ 7,4	- 3,7	+ 0,9	+ 19,9	+ 13,7	184	926	5,2
Extra-C.E.E.	+ 7,2	- 3,6	+ 2,6	- 3,5	+ 7,9	107	464	2,7
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 8,7	+ 6,1	+ 11,1	+ 17,5	+ 22,5	230	13 575	76,8
Intra-C.E.E.	+ 11,2	+ 2,3	+ 16,2	+ 29,0	+ 28,7	287	6 054	34,3
Extra-C.E.E.	+ 7,2	+ 8,5	+ 8,1	+ 10,2	+ 18,0	199	7 521	42,5
Importations de marchandises								
Total	+ 14,6	+ 4,5	+ 12,5	+ 27,7	+ 9,8	217	18 913	100,0
Intra-C.E.E.	+ 20,8	+ 10,7	+ 23,1	+ 31,3	+ 6,5	295	9 252	48,9
Extra-C.E.E.	+ 10,5	+ 0,2	+ 4,4	+ 16,7	+ 13,2	173	9 661	51,1
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 8,4	- 2,6	+ 2,7	+ 19,6	+ 6,8	158	2 453	13,0
Intra-C.E.E.	+ 1,3	+ 16,6	+ 31,8	+ 33,4	+ 3,9	296	814	4,3
Extra-C.E.E.	+ 10,3	- 7,4	- 6,4	+ 13,5	+ 8,4	128	1 639	8,7
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 5,9	+ 0,3	+ 3,6	+ 10,6	+ 4,5	136	4 202	22,2
Intra-C.E.E.	+ 9,5	- 2,3	+ 14,2	+ 11,4	+ 8,7	146	730	3,9
Extra-C.E.E.	+ 5,3	+ 0,8	+ 1,7	+ 10,5	+ 3,7	134	3 472	18,3
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 22,0	+ 9,0	+ 19,6	+ 30,3	+ 12,4	300	12 258	64,8
Intra-C.E.E.	+ 25,0	+ 12,0	+ 23,3	+ 33,3	+ 6,5	328	7 708	40,7
Extra-C.E.E.	+ 17,7	+ 4,4	+ 13,3	+ 24,6	+ 23,0	261	4 550	24,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	144,1	140,5	139,4	142,2	142,0	132,5	145,4	139,4	113,9	145,5	143,4	150,0
	1970	154,8	152,9	152,3	150,7	145,4	137,7	151,7	144,9	154,7	152,3	150,9	154,4
	1971	158,6	157,1	(160)									
Nombre de chômeurs (en 1000)	1969	242,7	237,9	241,0	224,1	221,4	215,7	217,5	218,1	217,4	218,4	216,6	218,7
	1970	220,7	227,3	231,0	241,5	246,0	251,1	261,3	271,1	285,1	297,4	307,3	306,8
	1971	315,7	313,5	312,8	(312,5)								
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1969	51,0	46,9	44,1	46,6	50,5	51,9	56,2	50,0	58,1	57,6	49,1	50,2
	1970	41,9	50,6	48,1	49,3	45,7	56,9	44,7	46,4	51,3			
	1971												
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1969	146,3	139,2	143,0	139,0	150,9	138,6	146,1	153,4	137,5	143,0	144,1	147,9
	1970	151,2	141,1	139,7	138,3	142,0	141,0	141,0	143,6	142,5	156,2	144,0	
	1971												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	121,1	121,5	122,1	122,7	123,2	123,6	124,2	124,5	125,1	125,9	126,5	126,9
	1970	127,9	128,5	129,0	129,6	130,3	131,0	131,5	131,7	132,3	132,8	133,3	133,6
	1971	134,6	135,3	(135,8)	(136,6)								
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	1 362,4	1 316,9	1 272,8	1 469,6	1 460,5	1 472,9	1 573,9	1 379,4	1 462,7	1 539,1	1 374,1	1 404,4
	1970	1 431,9	1 485,5	1 404,9	1 666,4	1 341,7	1 691,2	1 661,1	1 624,8	1 673,6	1 629,1	1 655,1	1 674,2
	1971	1 485,0	1 611,2	1 721,6	(1 707)								
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	1 229,1	1 119,0	1 107,7	1 237,8	1 231,6	1 249,7	1 282,3	1 203,4	1 240,2	1 265,9	1 237,7	1 298,9
	1970	1 421,0	1 385,0	1 369,4	1 510,7	1 319,4	1 576,2	1 426,0	1 518,0	1 571,3	1 486,6	1 570,3	1 547,4
	1971	1 570,1	1 590,9	1 633,6	(1 649)								
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1969	- 133,7	- 137,9	- 165,1	- 231,8	- 228,9	- 223,2	- 291,6	- 176,0	- 222,5	- 272,2	- 136,4	- 105,5
	1970	- 10,9	- 100,5	- 35,5	- 155,7	- 22,3	- 115,0	- 255,1	- 106,8	- 102,7	- 142,5	- 87,1	- 126,8
	1971	+ 85,1	- 20,3	- 88,0	(- 58)								
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1969	4 215	4 125	3 986	3 774	3 636	3 610	3 594	3 781	4 006	3 913	3 989	3 833
	1970	3 885	3 957	3 961	4 032	4 142	4 282	4 492	4 546	4 576	4 617	4 789	4 789
	1971	5 007	5 057	5 140	5 211	5 277							
Disponibilités monétaires (Mrd. Ff)	1969	207,9	210,6	212,6	214,5	211,4	212,4	212,4	213,3	213,6	211,8	213,2	209,2
	1970	204,6	205,8	207,5	209,1	208,1	208,4	209,1	211,2	212,8	219,7	221,8	228,4
	1971	(227,7)	(232,1)										

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : bâtiment et industries alimentaires, boissons et tabacs exclus; série corrigée des variations saisonnières; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

— Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires.

Indice national des prix à la consommation. En 1969 et 1970 : 259 articles; à partir de janvier 1971, nouvel indice : 295 postes).

Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

Graphique 6

— Balance commerciale : différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie. Source : Conseil national du Crédit; Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

— Source : Rapport sur les comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

— Produit national brut aux prix du marché (séries nouvelles établies sur base 1962).

— Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.

— Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.

— Rémunération brute par salarié: y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

— Source : Rapport sur les comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

— Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.

— Taux de chômage: Rapport entre la population disponible à la recherche d'un emploi et la population active intérieure. La population disponible à la recherche d'un emploi est estimée à partir du nombre des demandes d'emploi non satisfaites; le passage d'un concept à l'autre utilise les résultats du dernier recensement de population.

— Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

— Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industries des denrées alimentaires, boissons et tabacs exclus.

— Demandes d'emploi non satisfaites: Chiffres désaisonnalisés, situation en fin de mois.

— Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.

— Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins. Echantillons constants.

— Prix à la consommation : Indice des 259 articles en 1969 et 1970 et des 295 postes, à partir de janvier 1971.

— Importations c.a.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.

— Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

— Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des Changes. Situation en fin de mois.

— Disponibilités monétaires. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France), dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques). Séries désaisonnalisées. Situation en fin de mois.

C. Italie

Pendant les premiers mois de l'année, l'activité économique a été faible dans l'ensemble, tout en présentant de nettes différences d'un secteur à l'autre. Les troubles sociaux enregistrés depuis un an et demi ont entraîné non seulement de nouvelles pertes de production, mais aussi un ralentissement de plus en plus marqué de l'expansion de la demande. Le climat conjoncturel a subi, de surcroît, l'incidence des tendances persistantes à la récession observées dans le secteur de la construction résidentielle.

1. La situation économique

L'activité économique et la demande intérieure sont demeurées faibles pendant les premiers mois de 1971. Les interruptions nombreuses et sporadiques du travail ont eu de multiples effets, non seulement sur la production, mais aussi sur le développement de la demande intérieure et de la demande étrangère. Les ménages observent une certaine prudence dans leurs dépenses; les chefs d'entreprise ne sont guère incités à poursuivre l'exécution de leurs programmes d'investissement, étant donné le degré peu élevé d'utilisation des capacités de production et les risques qui pèsent sur la rentabilité de leurs activités; les interruptions dans les circuits de distribution et de production entraînent souvent une accumulation involontaire de stocks de produits finis et une forte réduction des stocks de matières premières. Les exportations ont marqué quelques progrès, mais les pertes subies sur les marchés étrangers depuis l'automne de 1967 n'ont pu être récupérées. En matière de construction de logements, aucun signe de changement n'est apparu dans la stagnation que l'on constate depuis le milieu de 1970.

Dans ces conditions, la production industrielle est demeurée à peu près stationnaire au premier trimestre : elle se situait alors à 2,6 % au-dessous du niveau atteint à la même époque de 1970. L'emploi s'est stabilisé, tandis que le chômage continuait d'augmenter graduellement.

Sous l'effet principalement de la poussée des coûts, le rythme de la hausse des prix, en dépit

d'un certain ralentissement au niveau de la consommation, est demeuré rapide; il a atteint 1,5 % entre décembre 1970 et mars 1971.

La quasi-stagnation de l'activité économique a entraîné une réduction des importations, ainsi qu'une légère tendance à l'amélioration de la balance commerciale et à l'augmentation de l'excédent de la balance des paiements courants. Compte tenu de l'important afflux de capitaux, les réserves extérieures brutes ont augmenté de 560 milliards de liras au premier trimestre de 1971.

Bien que, du fait de l'évolution de la demande, l'accroissement du crédit bancaire ait été très modéré, l'afflux de capitaux en provenance de l'étranger, ainsi que le déficit des opérations du Trésor, ont conduit à une forte augmentation de la masse monétaire. En mars 1971, celle-ci dépassait de 20,6 % le niveau atteint un an auparavant.

Les perspectives économiques restent largement dominées par l'évolution du climat social. Il est évident que le rétablissement de relations normales entre les partenaires sociaux serait susceptible d'améliorer rapidement la situation et de provoquer une reprise de l'activité, sauf dans le domaine de la construction, étant donné la faiblesse prévisible du marché du logement. La consommation des ménages pourrait réagir assez vivement, d'autant plus que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, au 1^{er} janvier 1972, est de nature à inciter à des achats anticipatifs et que, par ailleurs, les revenus disponibles des ménages devraient s'accroître sensi-

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽¹⁾		1971 ⁽²⁾	
	Aux prix cou- rants, Mrd/Lit.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁵⁾	Valeur
Exportations ⁽³⁾	9.119	+ 13,8	+ 15,9	+ 6,0	+ 11,6	+ 7½	+ 10½
Formation brute de capital fixe	9.322	+ 8,0	+ 14,7	+ 3,8	+ 15,3	+ 1½	+ 4½
Consommation des administrations	6.382	+ 3,3	+ 8,3	+ 3,2	+ 7,1	+ 4½	+ 15
Consommation des ménages	30.066	+ 6,3	+ 9,4	+ 8,0	+ 13,2	+ 5½	+ 10½
Produit national brut	47.280	+ 5,9	+ 10,3	+ 5,1	+ 11,7	+ 4	+ 8½
Importations ⁽³⁾	7.689	+ 20,6	+ 21,5	+ 17,2	+ 22,0	+ 5½	+ 11

(1) Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1970).

(2) Prévisions.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de 1963.

(5) Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

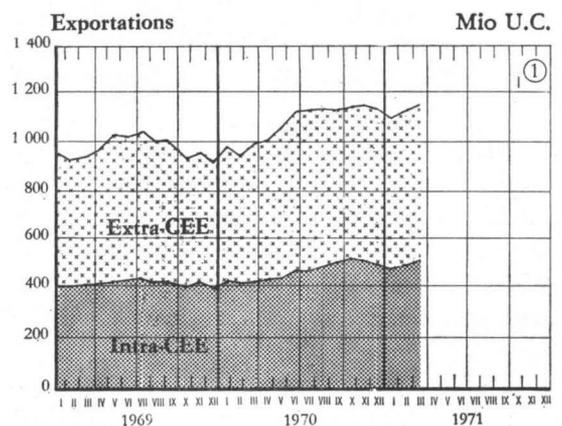
(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

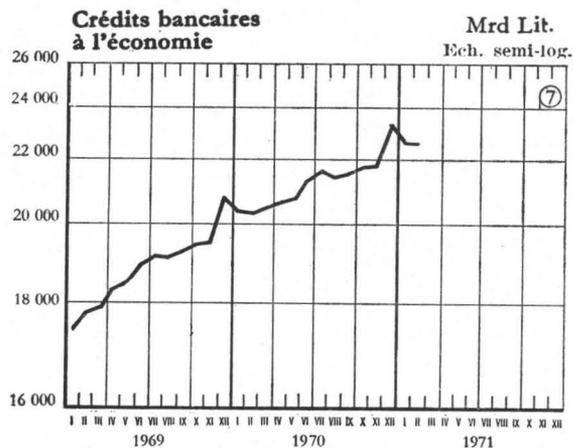
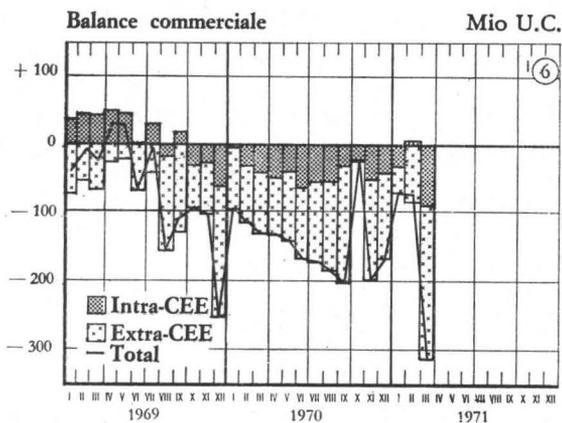
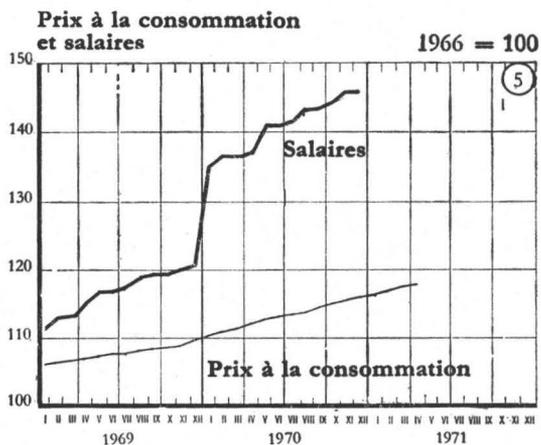
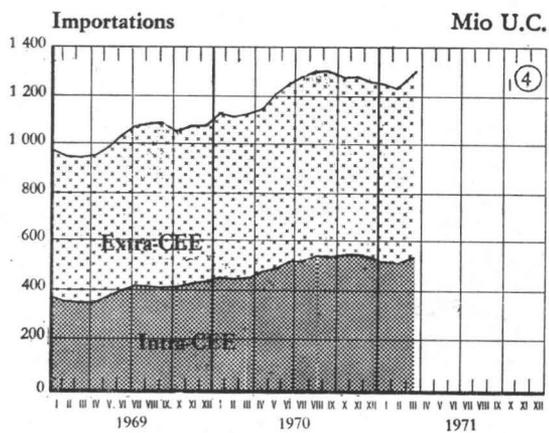
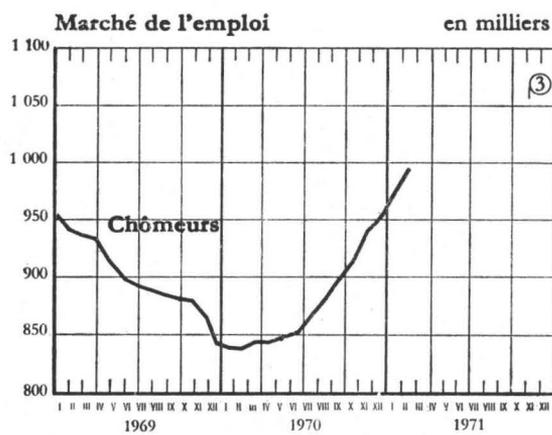
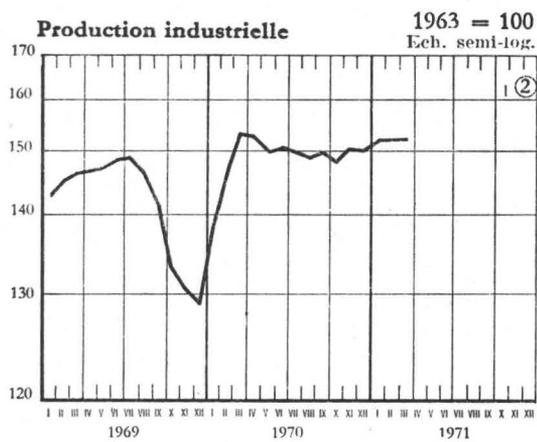
(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

blement du fait de la majoration considérable des traitements dans la fonction publique.

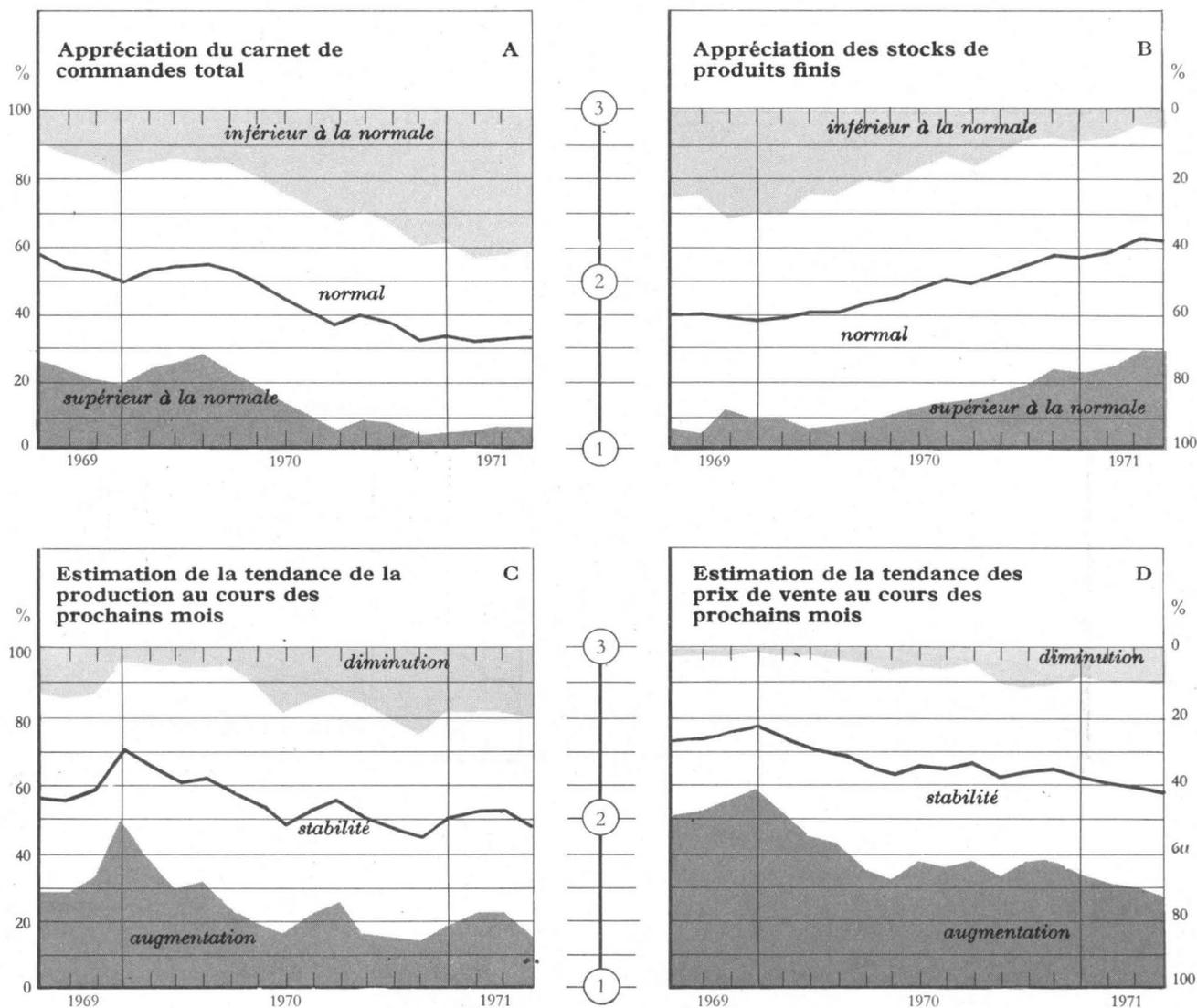
En revanche, l'évolution des prix risque d'être peu satisfaisante, car l'augmentation des coûts salariaux et l'enchérissement de certaines matières premières importées (notamment le pétrole) se répercuteront sans doute largement sur les prix de vente. Une reprise de l'activité économique irait de pair avec un relèvement du niveau des importations.

Si, au contraire, la situation politico-sociale restait perturbée, il serait à craindre non seulement que l'activité économique et l'emploi ne s'en trouvent affectés, mais encore que les conditions





OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

de l'équilibre ne soient sérieusement compromises.

2. La politique conjoncturelle

Le retour à la croissance dans la stabilité reste donc subordonné essentiellement à une normalisation durable du climat social. Dès lors que cette condition serait remplie, les pouvoirs publics pourraient prendre des mesures de stimulation et d'accompagnement de l'expansion, tout en veillant cependant à limiter l'ampleur et la durée des mesures, de manière à préserver, à plus longue échéance, les équilibres fondamentaux.

Ceci implique notamment que les opérations budgétaires devraient exercer un effet moins stimulant sur l'économie dès que l'utilisation des capacités productives aurait atteint un degré satisfaisant. Les autorités devraient accorder une haute priorité aux dépenses liées aux investissements, notamment dans la construction, eu égard au niveau particulièrement bas de l'activité dans ce secteur.

En outre, il serait indiqué, pour financer le déficit budgétaire, de recourir davantage à l'épargne réelle plutôt qu'à la création de moyens monétaires. Etant donné l'abondance de liquidités qui caractérise actuellement l'économie italienne et le risque qui en découle pour la sauvegarde de l'équilibre dans l'expansion, il conviendrait de limiter étroitement l'accroissement de la masse monétaire. Le maintien de taux d'intérêt relativement bas semble cependant souhaitable aussi longtemps que le développement de la demande de crédit du secteur privé reste modéré.

Afin d'éviter que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, prévue pour le 1^{er} janvier 1972, ne pèse sur l'évolution des prix, il importe que les autorités italiennes poursuivent une politique des prix active, en s'appuyant notamment sur l'expérience acquise en la matière par d'autres pays membres. Une réduction temporaire des taux d'imposition pour des produits de grande consommation, une action d'information et une stricte surveillance des prix peuvent notamment être envisagées. Il semble opportun, en outre, de s'abstenir d'augmenter, vers la fin de l'année 1971 et au début de 1972, les tarifs publics et les prix réglementés.

Il y aurait lieu, par ailleurs, d'encourager le développement de l'épargne privée et de favoriser son utilisation pour le développement harmonieux de l'économie. A cet effet, l'octroi de primes à la construction — notamment pour l'acquisition de logements — et de facilités fiscales pour certaines autres formes d'épargne à long terme, ainsi que la création de fonds italiens d'investissement, méritent d'être envisagés.

Etant donné que l'expansion de l'économie italienne sera sans doute relativement faible en 1971, il est souhaitable que le taux de croissance du produit national brut, en 1972, se situe plutôt à la limite supérieure de la fourchette retenue dans le troisième programme de politique économique à moyen terme, soit 6 %. Pour favoriser la stabilité des prix, il conviendrait, dans le projet de budget pour 1972, de réduire le solde à financer, particulièrement élevé au cours des dernières années.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— *Après obtention de l'autorisation ministérielle, le prix des journaux a été relevé au 1^{er} mars.*

— *Vers le milieu du mois, le Gouvernement a déposé un projet de loi instituant, en matière de construction de logements, une réglementation nouvelle, inspirée de considérations de politique sociale. Ce projet vise, par la création de mécanismes de financement appropriés et en accélérant les procédures administratives, à relancer la construction résidentielle financée par les pouvoirs publics — qui, en dépit de maints efforts du Gouvernement, ne représentait, pour ces dernières années, que 5 % environ de l'ensemble des investissements dans la construction résidentielle —, ainsi que la construction de logements sociaux (« edilizia convenzionata »). Outre cet objectif — qui naturellement ne pourra être atteint qu'à assez long terme — la construction résidentielle du secteur privé devra être stimulée par une nouvelle prorogation des dispositions relatives aux allègements fiscaux.*

— *Vers la mi-mars, le Comité ministériel de programmation économique (CIPE) décide de*

suspendre les restrictions à l'octroi de certains avantages fiscaux visant à stimuler les investissements — restrictions qui avaient été introduites en janvier pour les projets à réaliser dans les régions à forte concentration industrielle — et il étend le bénéfice de ces avantages au secteur du tourisme.

— Vers la fin du mois, le Gouvernement dépose un projet de loi aux termes duquel le Fonds de dotation du groupe industriel IRI, contrôlé par l'Etat, serait augmenté de 900 milliards de lires au total, à répartir sur les années 1971 à 1975.

Avril

— Par décision du Gouvernement, les prix maxima du ciment sont relevés de 5,5 à 6,7 % au 1^{er} avril.

— Le taux d'escompte de la Banque d'Italie, qui avait été majoré en août 1969 puis en mars 1970, est ramené de 5,5 à 5 % avec effet au 5 avril. Le supplément de 1,5 point, applicable depuis le 1^{er} juillet 1969 à la plupart des effets, est maintenu. Le coût du crédit de refinancement de la Banque d'Italie avait déjà été réduit, en janvier, par un abaissement d'importance égale du taux des avances sur titres.

— Vers le milieu du mois, le Gouvernement décide de mettre un Fonds de dotation de 250 milliards de lires à la disposition de l'ENEL, entreprise nationalisée de production d'énergie électrique.

— Vers la mi-avril également, le Gouvernement propose d'augmenter de 50 milliards de lires les fonds disponibles pour le crédit à l'exportation. De plus, les fonds destinés à l'octroi de bonifications d'intérêts correspondantes seraient accrus de 4,5 milliards de lires par an jusqu'en 1985.

— Au cours de la seconde moitié du mois, quatorze banques conviennent d'appliquer une légère réduction (de 0,5 point) du taux d'intérêt.

Mai

— Avec effet au 13 mai, les impôts frappant l'importation, la fabrication et certaines utilisations de l'essence et du mazout subissent une légère diminution, limitée dans certains cas à l'année 1971. Cette mesure qui, d'après les estimations officielles, pourrait entraîner une moins-value fiscale de 84 milliards de lires, vise à atténuer l'incidence, sur le niveau des prix intérieurs, de l'enchérissement du pétrole brut enregistré au cours des derniers mois.

— Au milieu du mois, le Comité ministériel pour le crédit et l'épargne décide de convertir, par émission de valeurs mobilières et pour un montant de 550 milliards de lires, les créances à court terme détenues par les établissements de crédit à l'égard des Provinces et des Communes, en créances à plus long terme sur la Caisse de Dépôts et Prêts dépendant du Ministère du Trésor.

— A la mi-mai également, les autorités reconnaissent qu'une situation de crise existe dans l'industrie textile et que se trouvent donc réunies les conditions légales requises pour la mise en œuvre de mesures spéciales de soutien de l'Etat, notamment en faveur des travailleurs de ce secteur.

Juin

— Au début du mois est entrée en vigueur une loi comportant certaines mesures destinées à soutenir la conjoncture dans la construction et qui, en raison de l'urgence, avaient été en partie extraites du projet de loi mentionné ci-dessus pour le mois de mars : accélération des travaux publics; mise à la disposition des communes des crédits nécessaires (100 milliards de lires), couverts, dans la plupart des cas, par la garantie de l'Etat; promotion de la construction de logements sociaux, notamment par l'octroi d'allocations et par de nouvelles prolongations des délais pour certains allègements fiscaux.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 5,9	+ 6,8	+ 6,0	+ 5,9	+ 5,1	142
Production industrielle	+ 7,4	+ 8,7	+ 8,7	+ 7,0	+ 6,4	151
Importations totales	+ 13,7	+ 12,6	+ 7,5	+ 20,6	+ 17,2	189
Consommation privée	+ 6,8	+ 7,1	+ 4,7	+ 6,3	+ 8,0	145
Consommation publique	+ 3,2	+ 4,3	+ 4,1	+ 3,3	+ 3,2	129
Formation brute de capital fixe	+ 4,0	+ 11,8	+ 7,7	+ 8,0	+ 3,8	122
Exportations totales	+ 13,2	+ 6,7	+ 15,4	+ 13,8	+ 6,0	225
Produit national brut par tête	+ 5,1	+ 6,0	+ 5,4	+ 5,1	+ 4,8	132
Produit national brut par personne active occupée	+ 7,4	+ 5,7	+ 6,0	+ 7,0	+ 4,6	144
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 7,9	+ 8,5	+ 7,1	+ 8,8	+ 13,7	188

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
mio. u.c.	+ 1 723	+ 1 235	+ 2 274	+ 1 963	+ 637
% du produit national brut	+ 2,7	+ 1,8	+ 3,0	+ 2,4	+ 0,7
Taux de chômage	3,9	3,5	3,5	3,4	3,1
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente, en %)	+ 2,9	+ 3,0	+ 1,6	+ 2,9	+ 4,8

Italie

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
Exportations de marchandises								
Total	+ 11,7	+ 8,3	- 17,0	+ 15,2	+ 12,6	262	13 207	100,0
Intra-C.E.E.	+ 12,8	+ 3,3	+ 20,9	+ 22,2	+ 13,6	316	5 660	42,9
Extra-C.E.E.	+ 11,0	+ 11,6	+ 14,5	+ 10,5	+ 11,9	232	7 547	57,1
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 1,5	+ 4,7	- 3,7	+ 15,6	+ 9,2	160	1 098	8,3
Intra-C.E.E.	+ 0,4	- 1,7	- 1,3	+ 21,4	+ 5,7	179	582	4,4
Extra-C.E.E.	+ 2,8	+ 12,4	- 6,1	+ 9,3	+ 13,4	142	516	3,9
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 10,6	+ 9,1	+ 14,1	+ 1,4	+ 10,3	209	990	7,5
Intra-C.E.E.	+ 21,5	+ 15,9	+ 14,7	- 2,0	+ 9,6	287	366	2,8
Extra-C.E.E.	+ 5,2	+ 5,3	+ 13,7	+ 3,6	+ 10,6	181	624	4,7
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 13,4	+ 8,8	- 20,0	+ 16,7	+ 13,2	286	11 119	84,2
Intra-C.E.E.	+ 14,6	+ 3,2	+ 25,4	+ 24,9	+ 15,0	352	4 712	35,7
Extra-C.E.E.	+ 12,6	+ 12,4	+ 16,7	+ 11,5	+ 11,9	252	6 407	48,5
Importations de marchandises								
Total	+ 16,7	+ 12,9	+ 4,3	+ 21,4	+ 19,4	197	14 865	100,0
Intra-C.E.E.	+ 21,6	+ 21,5	+ 9,1	+ 29,9	+ 27,4	248	6 140	41,3
Extra-C.E.E.	+ 14,4	+ 8,8	+ 1,8	+ 16,6	+ 14,3	172	8 725	58,7
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 9,7	+ 0,7	+ 8,5	+ 14,9	+ 18,0	189	2 499	16,8
Intra-C.E.E.	+ 13,5	+ 26,6	+ 29,0	+ 26,8	+ 20,9	397	954	6,4
Extra-C.E.E.	+ 8,7	- 6,4	+ 0,9	+ 9,2	+ 8,1	143	1 545	10,4
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 15,1	+ 13,7	+ 1,0	+ 13,0	+ 11,8	180	4 663	31,4
Intra-C.E.E.	+ 18,2	+ 14,2	- 3,0	+ 20,6	+ 16,6	219	697	4,7
Extra-C.E.E.	+ 14,6	+ 13,6	+ 1,7	+ 11,8	+ 11,0	174	3 966	26,7
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 22,0	+ 18,8	- 8,6	+ 31,0	+ 27,1	213	7 704	51,8
Intra-C.E.E.	+ 24,2	+ 22,3	+ 8,1	+ 32,4	+ 30,5	234	4 489	30,2
Extra-C.E.E.	+ 19,4	+ 14,5	- 9,2	+ 29,0	+ 22,2	188	3 215	21,6

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	146,1	143,9	147,3	147,7	145,0	151,5	150,0	136,6	137,6	127,5	126,5	133,3
	1970	152,4	154,1	153,1	150,0	146,6	149,8	153,0	144,1	152,7	147,6	151,2	151,3
	1971	152,7	151,5	151,4									
Nombre de chômeurs (en 1000)	1969	933,8	938,4	915,3	895,8	883,0	896,6	882,3	875,3	879,5	868,4	844,7	828,6
	1970	847,4	844,0	847,7	845,6	850,2	863,1	878,0	890,6	930,0	939,0	962,0	953,6
	1971	1 007,3	1 021,1										
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1969	19,4	21,4	23,3	21,4	25,3	22,8	25,1	22,6	25,8	25,3	24,5	24,4
	1970	17,0	22,3	24,6	25,3	27,5	24,8	27,0	21,5	23,2	24,5	24,1	33,4
	1971	13,9											
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	127,9	150,3	146,8	154,1	149,7	149,6	159,5	159,9	152,2	155,0	161,1	156,7
	1969	155,1	150,6	164,4	159,7	182,0	162,7	174,6	182,2	183,2	174,3	169,2	185,5
	1970	182,1	177,1	198,1	170,8	170,2	195,1	198,9	197,6	202,0	212,9	189,2	206,6
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	119,9	120,1	120,6	121,1	121,4	121,8	123,1	122,9	123,1	123,4	124,1	124,6
	1970	125,1	126,1	126,6	127,2	127,7	128,0	128,2	128,4	129,2	129,8	130,8	131,3
	1971	131,8	132,3	132,8	133,2								
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	912,8	940,1	944,1	995,7	1 046,7	1 078,2	1 093,4	1 076,2	1 108,8	1 007,4	1 119,8	1 114,2
	1970	1 173,0	1 058,6	1 142,0	1 250,9	1 252,9	1 320,4	1 311,2	1 287,1	1 336,8	1 218,9	1 334,3	1 253,4
	1971	1 163,7	1 267,0	1 195,2									
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	936,9	935,4	912,4	1 025,0	1 075,8	1 008,6	1 085,8	921,4	995,7	913,6	1 007,5	860,4
	1970	1 079,2	943,4	1 012,1	1 119,4	1 114,0	1 156,2	1 141,6	1 104,6	1 153,2	1 198,9	1 134,9	1 088,5
	1971	1 095,8	1 191,5	1 178,7									
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1969	- 55,9	- 4,6	- 21,7	+ 29,3	- 29,1	- 69,6	- 7,6	- 151,8	- 113,1	- 93,5	- 103,3	- 253,8
	1970	- 95,8	- 115,2	- 130,9	- 131,5	- 138,9	- 161,2	- 169,6	- 182,5	- 201,6	- 20,0	- 198,4	- 164,9
	1971	- 69,7	- 75,5	- 316,5									
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1969	4 727	4 636	4 493	4 571	4 366	4 514	4 582	4 686	4 547	4 566	4 668	4 696
	1970	4 457	3 943	3 947	3 923	4 368	4 233	4 130	4 226	4 411	4 776	4 903	5 271
	1971	5 652	5 836	5 994	6 174								
Disponibilités monétaires (Mrd. Lit.)	1969	20 440	20 379	20 836	20 845	21 282	21 558	21 590	21 681	22 138	22 351	22 831	24 388
	1970	23 839	24 122	24 689	24 896	25 538	26 117	26 522	26 660	27 247	27 811	28 452	31 108
	1971	30 116	30 120	29 781									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire). Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : Série corrigée des variations saisonnières. À l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

— Marché de l'emploi : nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (à l'exclusion des allocations familiales) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Source Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

Tableau 1

Source pour 1969 et 1970 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1970).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération des salariés par salarié : déduction faite des cotisations sociales à charge de l'État.

Tableau 2

- Solde extérieur : biens, services et revenus de facteurs.
- Taux de chômage : nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. Source : I.S.T.A.T.
- Prix de la consommation privée : indice des prix implicites calculé sur la base des comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.i.f. Conversion sur base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques : groupes 2 à 4; produits industriels finis et semi-finis : groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) chiffres désaisonnalisés.
- Chômeurs : séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale; chiffres désaisonnalisés par l'O.S.C.E.
- Construction : autorisations de bâtir dans les communes chefs-lieux de province et dans les communes de plus de 20 000 habitants; chiffres non désaisonnalisés.
- Consommation privée : indice de valeur du chiffre d'affaires des grands magasins; chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation : indice brut.
- Importations c.i.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.
- Solde de la balance commerciale : différence entre les chiffres désaisonnalisés des exportations et des importations.
- Réserves officielles nettes d'or et de devises : Source Ufficio Italiano dei Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor, Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

D. Pays-Bas

La pression de la demande sur les ressources est restée vive pendant les derniers mois, tandis que la poussée des coûts salariaux s'est nettement accentuée vers le milieu de l'année. La hausse des prix intérieurs s'est poursuivie à un rythme d'autant plus rapide que les produits importés n'ont cessé d'enchérir, ce qui a d'ailleurs contribué au maintien d'un déficit important de la balance des paiements courants.

1. La situation économique

Durant le premier semestre de 1971, les tensions ont nettement persisté aux Pays-Bas, bien que la pression de la demande n'ait plus été tout à fait aussi vive qu'en 1970. Le développement de la consommation des ménages s'est sans doute modéré légèrement, tant par réaction aux achats spéculatifs effectués à la fin de 1970 qu'à la suite du ralentissement temporaire des augmentations de salaires, consécutif aux mesures de modération prises à la même époque. De même, l'idée n'est pas à exclure que les investissements des entreprises sous forme d'équipement, ainsi que la formation des stocks, aient montré une expansion moins vive. En revanche, les investissements en construction ont été fortement stimulés par les conditions climatiques exceptionnellement favorables. Si les exportations reflètent, depuis l'été de 1970, le moindre dynamisme de la conjoncture mondiale, elles se sont pourtant développées à un rythme encore assez rapide.

L'offre intérieure a progressé à un rythme accéléré au début de 1971; plus récemment, une différenciation plus nette entre secteurs semble avoir abouti, au total, à une certaine modération du rythme de l'expansion. Au cours du premier trimestre, la production industrielle a dépassé de 7,6 % le niveau enregistré un an plus tôt. Sur le marché du travail, la légère tendance à la détente s'est maintenue, comme le montre notamment la diminution du nombre d'offres d'emploi. En avril, le taux de chômage s'élevait à 1,3 %, contre 1,2 % en avril 1970.

La hausse des prix à la consommation s'est accentuée depuis la fin de l'année dernière. En avril, l'indice des prix à la consommation dépassait de 4,5 % le niveau atteint fin décembre 1970.

La détérioration de la balance des paiements courants s'est poursuivie : au premier trimestre, le déficit atteignait 625 millions de florins, contre 230 millions un an auparavant. L'afflux persistant de capitaux a cependant entraîné, durant la même période, une augmentation des réserves officielles nettes d'or et de devises de 1.104 millions de florins.

L'expansion du crédit bancaire à court terme octroyé aux entreprises et aux particuliers est demeurée en deçà des limites fixées par les autorités monétaires. Aussi, bien que les opérations des administrations publiques aient exercé un effet d'expansion, le degré de liquidité de l'économie (liquidités primaires et secondaires par rapport au revenu national) a-t-il légèrement diminué au premier trimestre. Fin mars 1971, la masse monétaire dépassait de 15,8 % le niveau enregistré un an plus tôt.

Les mesures adoptées par le Gouvernement néerlandais en matière de taux de change, le 9 mai 1971, ne semblent pas devoir influencer sensiblement l'évolution de la conjoncture au second semestre de 1971, compte tenu de leur caractère temporaire et de l'importance des échanges des Pays-Bas avec l'Allemagne. En l'absence de nouvelles mesures de stabilisation, les conditions de l'équilibre resteront très précaires. Si l'allure des investissements fixes des entreprises aura de nouveau tendance à s'affaiblir,

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾		1971 ⁽³⁾	
	Aux prix cou- rants, Mrd/Fl	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁽⁵⁾	Valeur	Volume ⁽⁶⁾	Valeur	Volume ⁽⁶⁾	Valeur
Exportations ⁽⁴⁾	42,06	+ 15,6	+ 17,5	+ 12½	+ 18½	+ 9	+ 11
Formation brute de capital fixe	24,18	+ 0,6	+ 7,9	+ 7	+ 15½	+ 6	+ 12½
Consommation des administrations	14,33	+ 1,7	+ 11,8	+ 3½	+ 12½	+ 3	+ 14
Consommation des ménages	51,67	+ 4,0	+ 10,5	+ 7½	+ 11½	+ 5	+ 11½
Produit national brut	91,87	+ 5,1	+ 11,4	+ 6	+ 11	+ 4	+ 11
Importations ⁽⁴⁾	41,47	+ 14,5	+ 18,4	+ 14½	+ 22	+ 8½	+ 11

(1) Centraal Bureau voor de Statistiek.

(2) Estimations du C.P.B.

(3) Prévisions.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

(5) Aux prix de 1963.

(6) Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

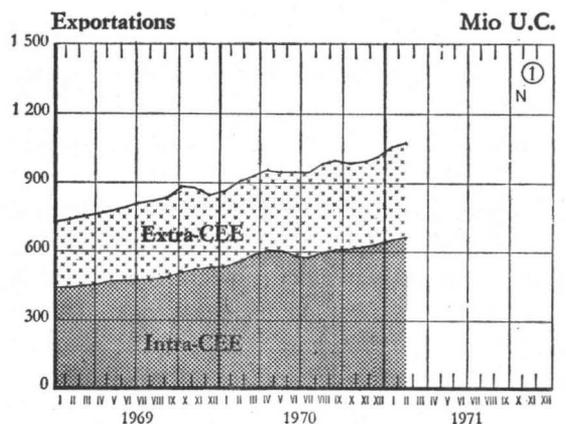
(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

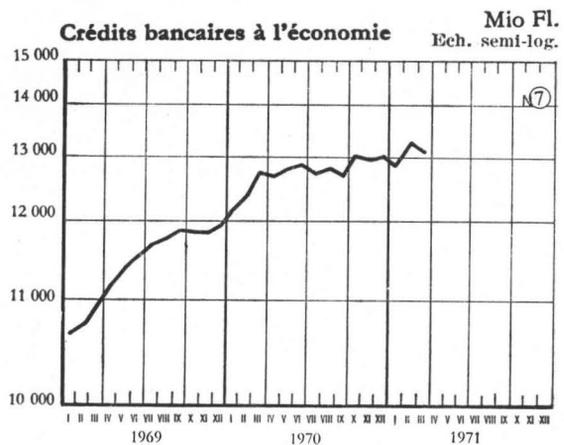
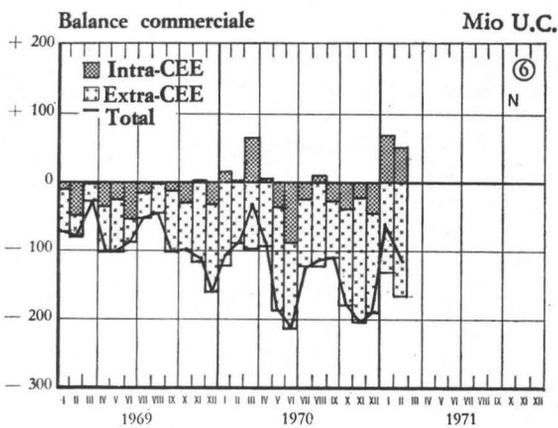
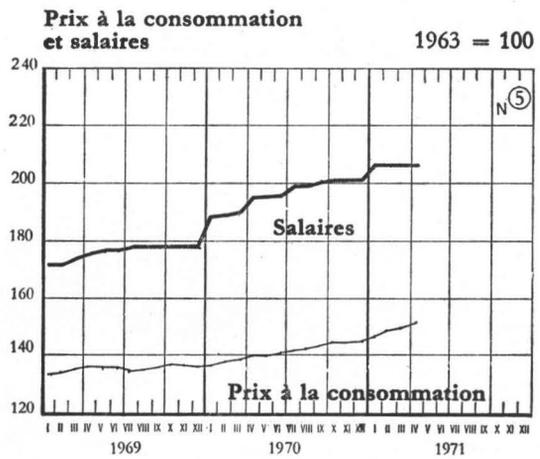
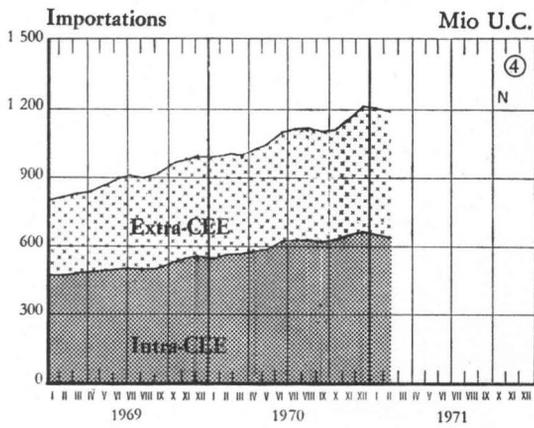
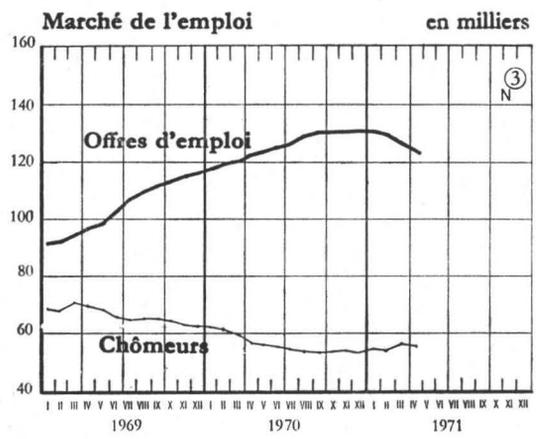
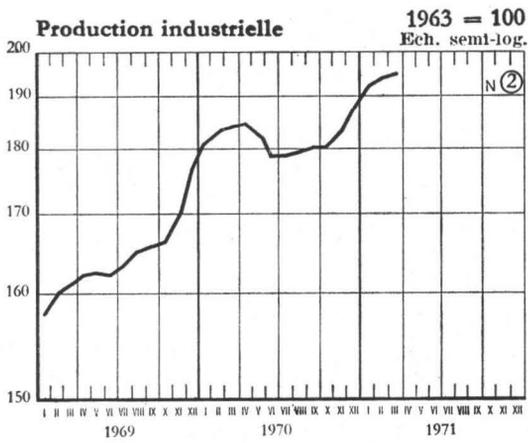
(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

le mouvement de rattrapage des hausses de salaires prévu pour le second semestre de l'année — après l'échéance des mesures de freinage — devrait provoquer une croissance sensiblement plus rapide des dépenses de consommation privée. En outre, la demande extérieure pourrait retrouver un certain dynamisme après l'été.

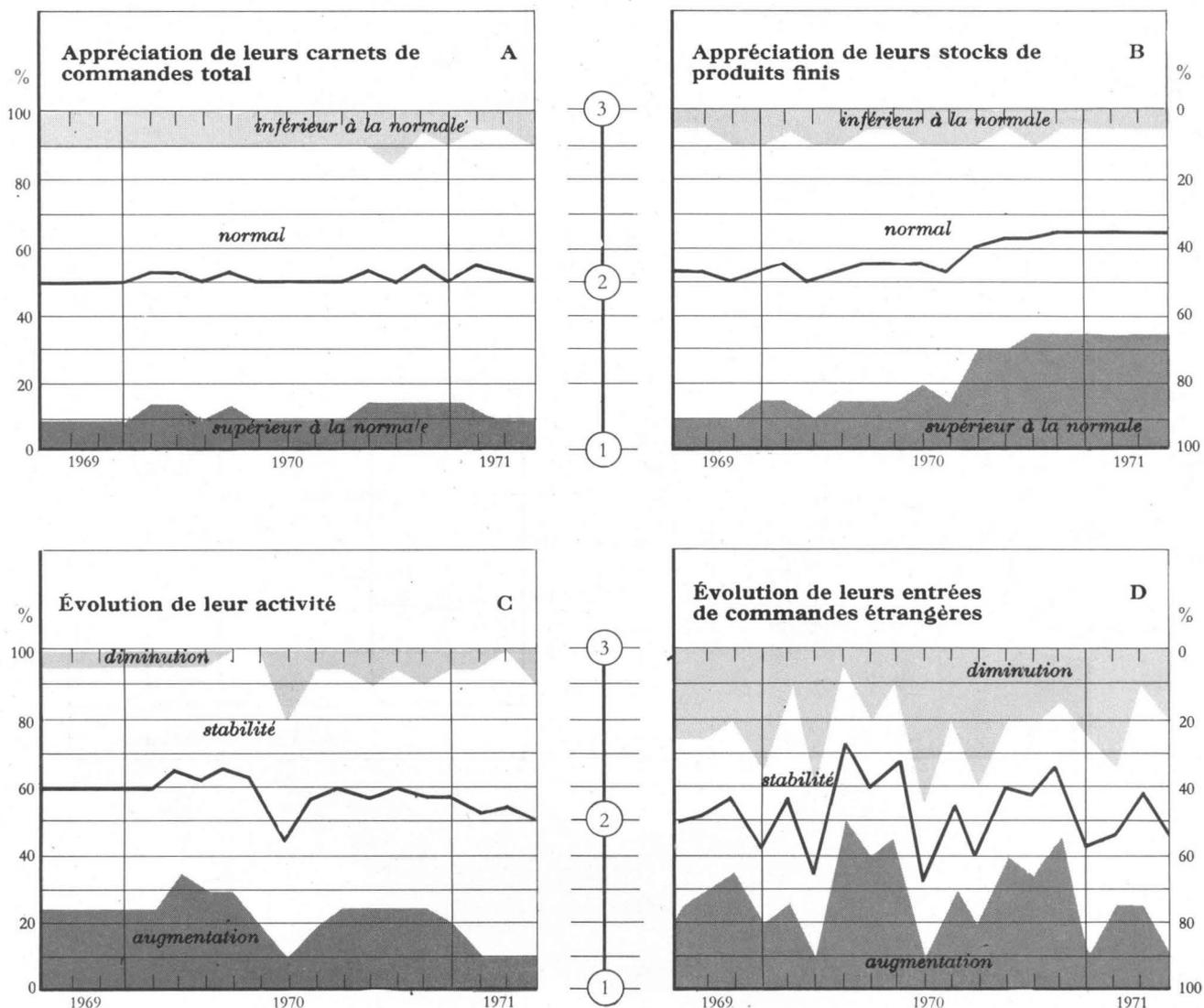
Dans ces conditions, la production continuera de se développer et il faut s'attendre que la propulsion à importer demeure vive.

La poussée persistante des coûts de production maintiendra des tensions encore très nettes sur les prix intérieurs. La balance des paiements courants restera vraisemblablement déficitaire.





OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

2. La politique conjoncturelle

Il est de la plus haute importance, sur le plan interne, d'interrompre le processus d'autorenforcement des tensions inflationnistes, qui risque de compromettre durablement l'équilibre extérieur et, par suite, les possibilités de croissance de l'économie néerlandaise.

Etant donné l'acuité persistante des tensions conjoncturelles, un emploi plus intensif des moyens classiques de régulation de la demande s'impose. En premier lieu, si l'on veut éviter un alourdissement de la charge fiscale, déjà plus forte que dans les autres pays de la Communauté, un examen détaillé portant sur l'opportunité des diverses dépenses de l'Etat devrait permettre de décider des réductions de crédits susceptibles d'influencer encore sensiblement le rythme des dépenses au cours du second semestre, de manière à ramener leur augmentation dans les limites retenues dans le budget révisé (12,5 % par rapport aux prévisions budgétaires de 1970).

Une action parallèle devrait être entreprise au niveau des collectivités locales, dans le cadre d'un programme de stricte limitation des moyens financiers auxquels ces administrations ont accès.

En même temps, les autorités pourraient mettre à profit les conditions nouvelles créées sur les marchés internationaux pour rendre la politique monétaire plus efficace.

La poursuite d'une politique restrictive par les pouvoirs publics apparaît d'autant plus importante qu'elle devrait inciter les partenaires sociaux à maintenir leur collaboration aux efforts de stabilisation à l'issue de la période de modération des salaires qui s'est ouverte au début de 1971.

La persistance de déséquilibres pendant une période assez longue entraîne, pour le rétablissement d'une croissance harmonieuse, la nécessité d'une action tenace et prolongée. Les premières perspectives pour 1972 montrent d'ailleurs, tant sur le plan des prix que du point de vue du solde extérieur, un écart encore très important par rapport aux orientations quantitatives à moyen terme.

Le projet de budget pour 1972 devra dès lors être établi dans l'optique de la consolidation

des équilibres fondamentaux et comporter une nette atténuation des impulsions émanant des finances publiques.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— Les mesures d'encadrement du crédit à court terme octroyé au secteur privé par les banques commerciales et agricoles, ainsi que par les postes, sont prorogées pour les mois de mars et avril 1971. L'accroissement autorisé est de 2 % par rapport au niveau moyen atteint au dernier trimestre de 1970.

Avril

— Le Parlement approuve le projet de loi concernant la correction annuelle de l'incidence de l'inflation sur les barèmes d'imposition des salaires et des revenus.

— Les pensions sont majorées avec effet rétroactif au 1^{er} mars 1971 et les allocations familiales sont également relevées.

— En raison de la baisse des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux et de l'afflux de capitaux étrangers, la Nederlandsche Bank ramène le taux d'escompte de 6 à 5,5 %, avec effet au 5 avril.

— Dans une note à la Deuxième Chambre au sujet de l'exécution du budget de l'Etat pour 1971, le Ministre des Finances estime que, grâce aux mesures de stabilisation, le déficit budgétaire se chiffrera cette année à 1710 millions de florins, au lieu des 2062 millions initialement prévus.

Mai

— Les mesures d'encadrement du crédit bancaire à court terme accordé au secteur privé sont prorogées pour la période mai/août 1971. De même qu'en 1970, l'expansion autorisée est fixée à 1 % du niveau moyen enregistré pour le dernier trimestre de l'année précédente.

— Il est décidé d'augmenter de 4,5 %, au 1^{er} juillet, les salaires et traitements dans la fonction publique.

— Dans un avis sur la note élaborée par le Bureau central du Plan au sujet des « Contours économiques pour les années 1972 à 1975 », le Conseil économique et social recommande de faire porter par priorité tous les efforts, en 1971 et en 1972, sur la lutte contre l'inflation et l'excédent de dépenses.

— A la suite de la session du Conseil des Communautés européennes et d'une décision analogue du Gouvernement allemand, les autorités néerlandaises maintiennent la parité du florin, mais décident d'en élargir temporairement les marges de fluctuation à partir du 10 mai.

— Certains organismes bancaires annoncent qu'ils n'accorderont plus d'intérêt sur les dépôts en florins des banques étrangères et des non-résidents.

— Diverses mesures sont prises dans le domaine de la politique des prix (baisse du prix du mazout de chauffage, hausse du prix de l'essence, des cigarettes, des journaux, des tarifs des coiffeurs, des entreprises de construction et des chemins de fer, etc.).

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 5,4	+ 2,6	+ 5,8	+ 6,7	+ 5,1	140
Production industrielle	+ 6,3	+ 5,9	+ 5,7	+ 10,6	+ 8,2	158
Importations totales	+ 6,5	+ 7,3	+ 6,7	+ 13,2	+ 14,5	181
Consommation privée	+ 7,4	+ 3,4	+ 5,2	+ 5,9	+ 4,0	136
Consommation publique	+ 1,6	+ 1,6	+ 2,8	+ 1,2	+ 1,7	111
Formation brute de capital fixe	+ 4,9	+ 8,5	+ 8,1	+ 11,6	+ 0,6	163
Exportations totales	+ 7,6	+ 5,2	+ 7,8	+ 12,3	+ 15,6	177
Produit national brut par tête	+ 4,0	+ 1,2	+ 4,6	+ 5,6	+ 3,9	130
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,5	+ 1,8	+ 6,1	+ 5,8	+ 3,6	132
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 11,7	+ 11,1	+ 9,2	+ 8,7	+ 11,2	191

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
Mio. u.c.	+ 76	- 135	+ 23	+ 163	+ 91
% du produit national brut	+ 0,4	- 0,6	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,3
Taux de chômage	0,8	1,0	2,0	1,9	1,5
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 4,2	+ 5,4	+ 3,4	+ 2,6	+ 6,3

Pays-Bas

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100 1970	Valeur absolue (Mio. u.c.) 1970	% du total 1970
	1966	1967	1968	1969	1970			
Exportations de marchandises								
Total	+ 5,6	+ 7,9	+ 14,5	+ 19,6	+ 18,3	238	11 789	100
Intra-C.E.E.	+ 5,3	+ 6,7	+ 19,7	+ 25,1	+ 22,0	276	7 312	62,0
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 9,4	+ 8,2	+ 12,1	+ 12,7	193	4 478	38,0
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 0,3	+ 9,9	+ 15,9	+ 15,4	+ 18,5	216	2 738	23,2
Intra-C.E.E.	- 0,2	+ 9,6	+ 22,1	+ 19,6	+ 22,8	264	1 902	16,1
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 10,5	+ 6,1	+ 7,5	+ 9,8	153	836	7,1
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	- 0,4	+ 10,1	+ 12,8	+ 20,0	+ 31,8	232	2 164	18,4
Intra-C.E.E.	- 0,7	+ 10,7	+ 22,5	+ 26,0	+ 34,8	265	1 353	11,5
Extra-C.E.E.	- 0,1	+ 9,5	+ 1,7	+ 11,7	+ 27,2	192	811	6,9
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 9,7	+ 6,6	+ 14,4	+ 21,1	+ 14,5	254	6 887	58,4
Intra-C.E.E.	+ 9,8	+ 4,5	+ 17,8	+ 27,5	+ 17,9	291	4 057	34,4
Extra-C.E.E.	+ 9,6	+ 9,0	+ 10,6	+ 13,4	+ 10,0	215	2 831	24,0
Importations de marchandises								
Total	+ 7,5	+ 4,0	+ 11,5	+ 17,3	+ 23,0	224	13 395	100
Intra-C.E.E.	+ 8,7	+ 5,0	+ 13,2	+ 19,2	+ 22,1	243	7 484	55,9
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 2,9	+ 9,5	+ 15,0	+ 24,1	205	5 911	44,1
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 3,9	+ 11,3	+ 9,7	+ 19,0	+ 13,5	205	1 686	12,6
Intra-C.E.E.	+ 8,8	+ 22,7	+ 28,1	+ 49,4	+ 5,1	405	607	4,5
Extra-C.E.E.	+ 2,5	+ 7,6	+ 3,2	+ 5,4	+ 18,8	161	1 079	8,1
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 0,9	+ 5,2	+ 8,6	+ 13,8	+ 24,3	194	2 747	20,5
Intra-C.E.E.	+ 7,7	+ 9,9	+ 4,8	+ 3,0	+ 7,1	155	475	3,5
Extra-C.E.E.	- 0,9	+ 3,9	+ 9,7	+ 16,9	+ 28,7	205	2 272	17,0
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 10,5	+ 2,2	+ 12,8	+ 18,1	+ 24,5	248	8 962	66,9
Intra-C.E.E.	+ 8,8	+ 3,3	+ 12,9	+ 18,1	+ 25,3	252	6 402	47,8
Extra-C.E.E.	+ 14,7	- 0,3	+ 12,6	+ 18,1	+ 22,5	239	2 560	19,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	156,2	159,7	161,4	160,2	162,0	161,8	165,1	164,8	163,2	167,5	176,8	180,9
	1970	180,2	183,5	184,9	182,7	177,6	175,6	183,9	179,4	177,2	183,9	187,1	192,1
	1971	198,2	199,8										
Nombre de chômeurs (en 1000)	1969	70,2	69,6	70,9	67,5	64,9	63,9	64,6	65,8	64,0	63,4	62,2	63,7
	1970	62,4	57,5	57,0	55,6	57,0	56,6	53,2	53,9	55,6	56,6	54,7	51,5
	1971	59,0	53,5	58,4	57,6								
Construction : Nombre de permis de construire pour logements	1969	9 893	8 959	12 663	11 359	10 793	9 869	6 864	14 422	11 121	9 424	10 450	12 821
	1970	10 988	7 495	12 373	10 701	10 541	11 451	12 557	14 398	13 342	12 261	9 929	8 888
	1971	14 664	6 985	10 576									
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1969	170	191	196	192	210	198	186	206	197	202	200	222
	1970	208	214	215	210	226	217	215	217	222	216	208	249
	1971	218											
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	132,3	133,4	134,4	135,6	135,4	135,4	134,2	134,9	135,8	136,4	136,2	136,1
	1970	136,6	137,9	139,3	139,9	139,8	140,5	140,9	142,3	143,3	143,8	143,8	143,9
	1971	145,3	147,4	148,5	150,4								
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	816,8	845,9	821,4	883,5	916,5	907,5	894,3	912,5	976,0	1 015,2	966,2	1 031,7
	1970	1 003,9	1 045,6	985,3	1 081,1	1 116,8	1 167,7	1 109,9	1 111,2	1 119,0	1 129,4	1 264,1	1 256,8
	1971	1 105,0	1 222,5										
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	745,2	766,4	797,6	780,3	815,9	823,7	839,8	864,2	837,7	916,3	851,9	875,0
	1970	900,3	952,1	946,4	994,3	928,7	953,7	988,8	1 010,0	1 013,9	952,1	1 062,4	1 065,1
	1971	1 044,5	1 105,1										
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1969	- 71,6	- 79,5	- 23,8	- 103,2	- 100,6	- 83,8	- 54,5	- 48,3	- 102,3	- 98,9	- 114,3	- 156,7
	1970	- 103,6	- 93,5	- 38,9	- 86,8	- 188,1	- 214,0	- 121,1	- 101,2	- 105,1	- 177,3	- 201,7	- 191,7
	1971	- 60,5	- 117,4										
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1969	1 892	1 937	1 954	1 981	2 046	1 965	2 031	1 999	2 005	2 502	2 235	2 090
	1970	2 126	2 096	2 108	2 046	2 018	2 038	2 181	2 267	2 359	2 622	2 593	2 552
	1971	2 359	2 552	2 685	2 594								
Disponibilités monétaires (Mio. u.c.)	1969	6 066	6 065	6 076	6 071	6 175	6 191	6 163	6 197	6 234	6 465	6 414	6 186
	1970	6 505	6 486	6 645	6 698	6 842	6 804	6 915	6 932	7 057	7 447	7 198	7 227
	1971	7 474	7 536										

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprise); indice des salaires conventionnels.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Source: C.B.S. Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de Crédit. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

Après la disparition des facteurs exceptionnels qui avaient temporairement contribué à soutenir l'activité économique au début de 1971, il semble que les tendances au ralentissement de la progression de la demande globale aient de nouveau prévalu au printemps. La pression sur les coûts s'est cependant maintenue; elle affectera sérieusement l'évolution des prix au cours des prochains mois.

1. La situation économique

L'expansion de la demande, qui était assez soutenue au début de 1971, s'est légèrement modérée durant les derniers mois. Le développement des exportations accuse, en effet, une tendance moins ferme. Quant à la demande intérieure, dont la croissance est demeurée vive dans l'ensemble, elle paraît subir davantage l'incidence modératrice de la normalisation des stocks. En revanche, les dépenses de consommation privée, après un ralentissement au début de l'année, ont repris une expansion assez vive. Le relèvement des salaires conventionnels dans plusieurs branches et l'application par anticipation des clauses d'échelle mobile ont abouti à une hausse des salaires horaires de l'ordre de 13 % d'une année à l'autre. Enfin, les investissements fixes ont sans doute continué de se développer à une cadence assez rapide, en partie sous l'effet de conditions climatiques exceptionnellement favorables pour la construction.

L'expansion de l'offre intérieure s'est légèrement accentuée au début de 1971; en janvier-février, la production industrielle dépassait même de 11,1 % le résultat enregistré un an plus tôt. Une faible tendance à la détente s'est maintenue sur le marché du travail, comme en témoigne la diminution persistante des offres d'emploi. En avril-mai 1971, le taux de chômage se situait un peu au-dessous de son niveau de la même époque de l'année précédente (1,9 %).

Sous l'effet notamment de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, l'indice des prix à

la consommation a augmenté de 2,5 % de décembre 1970 à mai 1971.

La balance globale des paiements est restée largement excédentaire au premier trimestre de 1971, en dépit d'une légère diminution du solde positif de la balance des paiements courants. Les avoirs extérieurs nets des autorités monétaires ont augmenté de 6 milliards de francs belges en janvier/mars. La persistance de l'afflux de moyens de paiement en provenance de l'étranger ne s'est pas entièrement reflétée sur le niveau des liquidités de l'économie, du fait de l'action entreprise par les pouvoirs publics en vue de réduire le financement monétaire des administrations publiques, et de l'accroissement moins rapide du crédit bancaire accordé aux entreprises et aux particuliers. La masse monétaire ne dépassait que de 7 %, à la fin du mois de mars, le niveau atteint un an auparavant.

Au deuxième semestre de 1971, les tendances d'évolution de la demande globale ne devraient pas se modifier sensiblement. Il faut s'attendre à un développement assez hésitant des exportations vers les pays non membres. Le ralentissement de la croissance des investissements fixes sera également un élément modérateur de l'évolution de la demande intérieure. Par contre, l'expansion de la consommation privée reprendra sans doute un rythme assez rapide, parallèlement à la forte augmentation des revenus disponibles des ménages. Au total, l'offre intérieure devrait montrer une évolution modérée.

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾		1971 ⁽³⁾	
	Aux prix cou- rants, Mrd/Fb.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁽⁵⁾	Valeur	Volume ⁽⁶⁾	Valeur	Volume ⁽⁶⁾	Valeur
Exportations ⁽⁴⁾	422,0	+ 15,6	+ 21,1	+ 11½	+ 16	+ 8½	+ 10½
Formation brute de capital fixe	218,2	+ 7,1	+ 11,4	+ 5½	+ 11½	+ 5	+ 12
Consommation des administrations	144,0	+ 7,5	+ 12,2	+ 5	+ 10	+ 4½	+ 12½
Consommation des ménages	660,7	+ 5,5	+ 7,7	+ 5½	+ 9	+ 4	+ 10½
Produit national brut	1.036,9	+ 6,5	+ 10,3	+ 5½	+ 10	+ 4	+ 10½
Importations ⁽⁴⁾	418,8	+ 15,8	+ 19,8	+ 10½	+ 15	+ 9½	+ 12

⁽¹⁾ Institut national de Statistique (I.N.S.).

⁽²⁾ Estimations.

⁽³⁾ Prévisions.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

⁽⁵⁾ Aux prix de 1963.

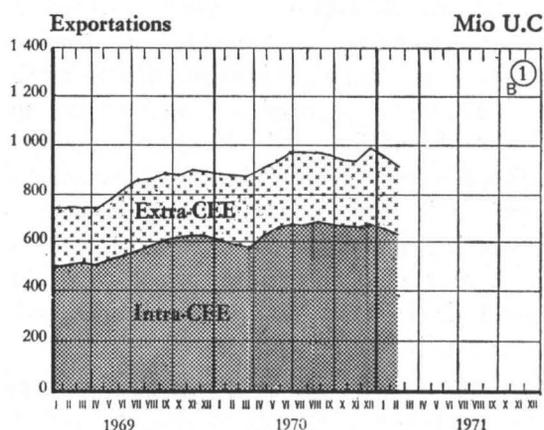
⁽⁶⁾ Aux prix de l'année précédente.

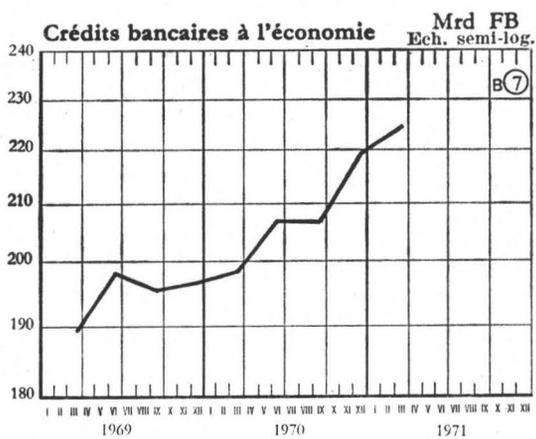
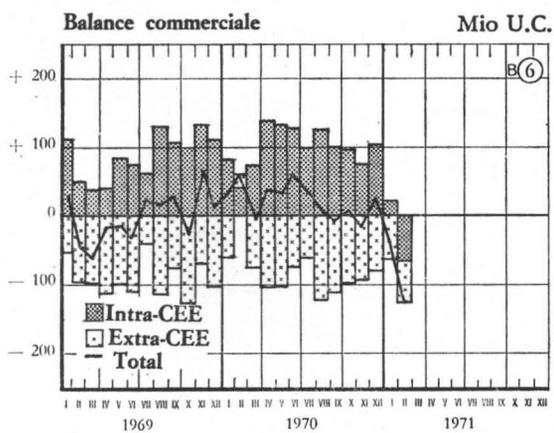
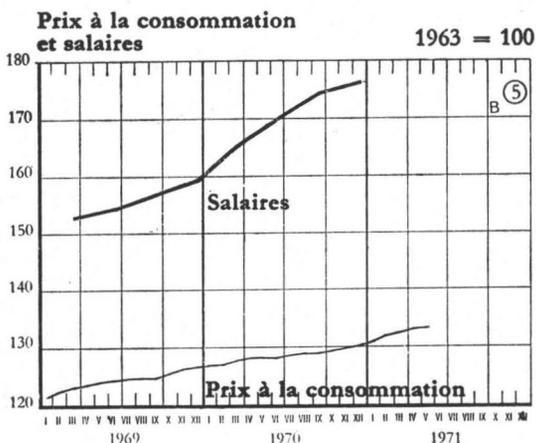
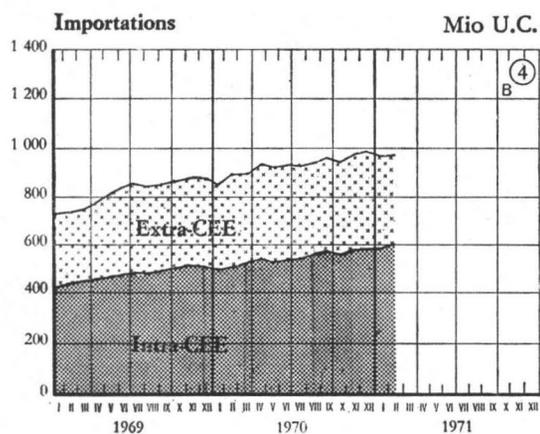
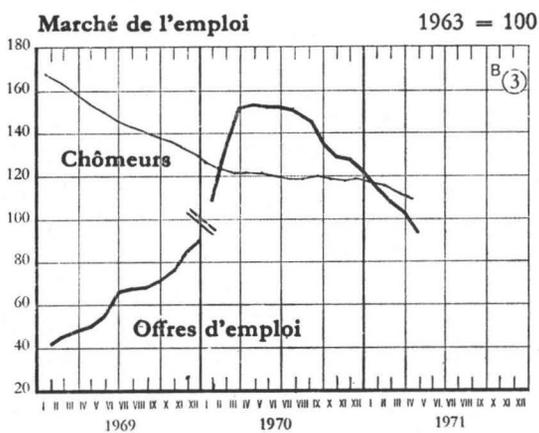
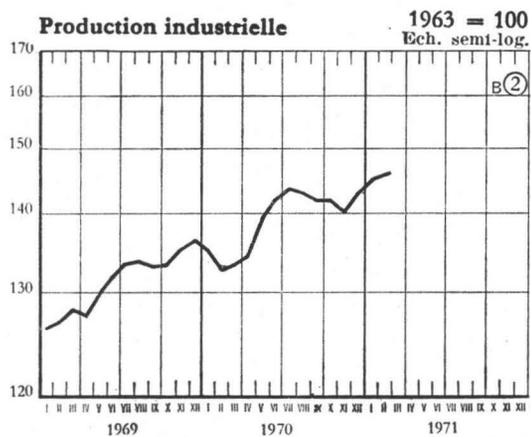
Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

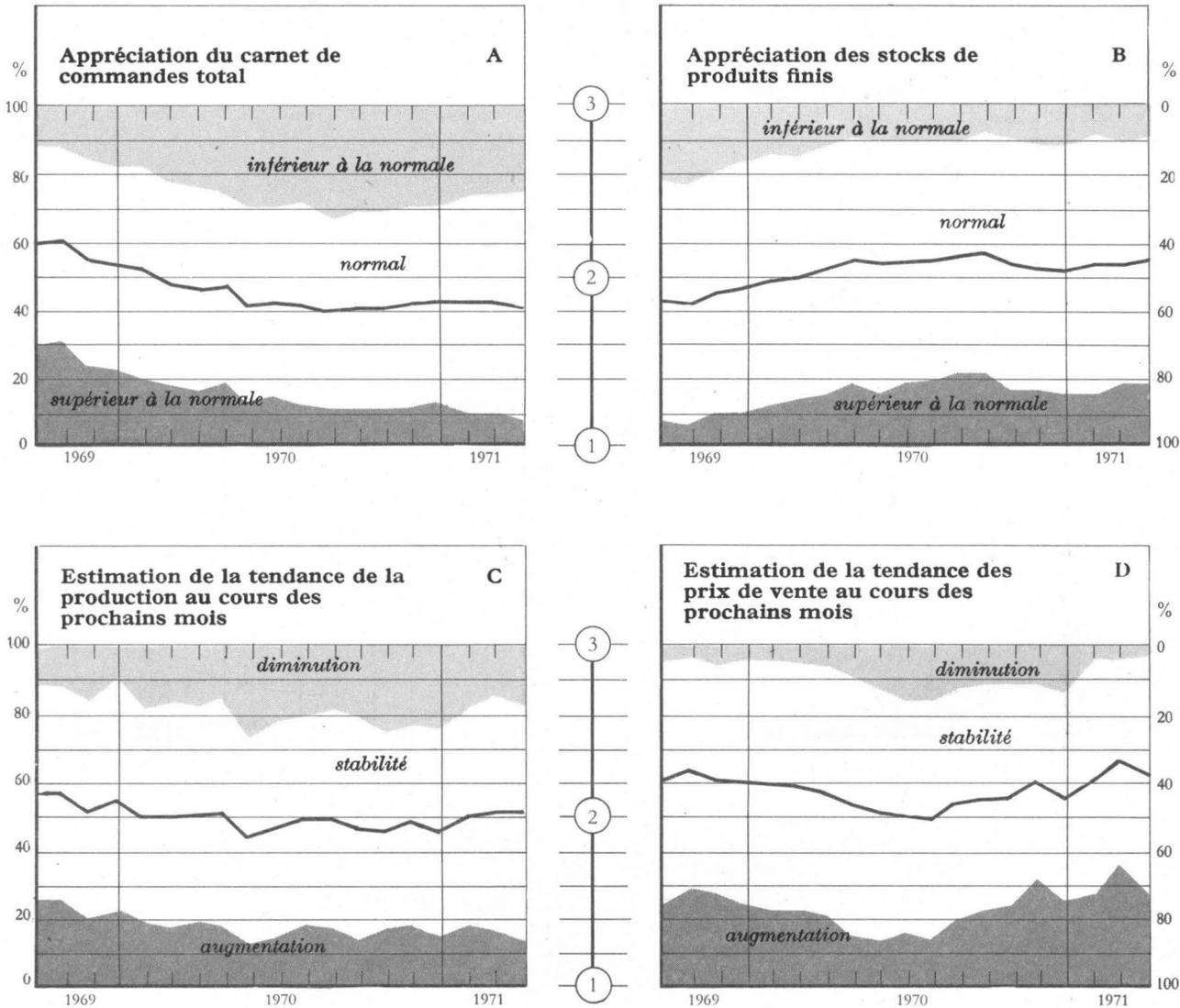
(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

La hausse des prix à la consommation au cours des prochains mois sera probablement très vive, non seulement sous l'effet de la poussée persistante des coûts, mais aussi en raison des nombreux ajustements de prix qui devront être graduellement consentis par les autorités, après le strict contrôle qu'elles ont exercé jusqu'au printemps. Une évolution plus rapide des importations aboutirait à une réduction sensible de l'excédent de la balance des opérations courantes au second semestre.





OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

2. La politique conjoncturelle

La modération de la hausse des coûts et des prix devra constituer, durant les prochains mois, un objectif primordial.

Une action conforme à cet impératif devrait s'appuyer notamment sur une réduction du déficit élevé du budget de l'Etat. Compte tenu des nouvelles dépenses à engager après le 1^{er} juillet en vertu d'accords de programmation sociale, pareille réduction suppose une nette compression des dépenses jugées moins importantes ou le recours à un renforcement de la fiscalité par des moyens affectant le moins possible l'évolution des prix à la consommation.

De même, il conviendrait de donner une orientation plus restrictive à la politique monétaire et d'en étendre l'action en améliorant le dispositif de contrôle de la Banque nationale sur l'évolution de la liquidité des banques et de l'économie.

A la ferme détermination des pouvoirs publics de freiner les tendances inflationnistes devrait correspondre une attitude analogue des divers groupes sociaux, qui devraient faire preuve d'une plus grande modération dans leurs revendications en matière de prix et de revenus.

Les prévisions exploratoires pour 1972 montrent, il est vrai, qu'en matière de croissance et d'emploi l'économie belge restera légèrement en deçà des orientations retenues dans le troisième programme de politique économique à moyen terme. Des efforts visant à compenser, dans une optique à court terme, ces légères déviations risqueraient d'affaiblir la position concurrentielle d'un pays dont l'économie est très ouverte. Il importe plutôt de poursuivre une politique visant à stabiliser les coûts et les prix, dont la progression sera probablement bien supérieure aux orientations prévues à moyen terme. A cette fin, l'action d'assainissement des finances publiques devrait être poursuivie énergiquement en 1972.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Mars

— Le 25 mars, la Banque nationale ramène le taux d'escompte de 6,5 à 6 %, tandis que les

autres taux d'intérêt officiels sont abaissés d'un point. L'encadrement du crédit bancaire à court terme accordé aux entreprises et aux particuliers est prorogé jusque fin septembre 1971. L'accroissement du crédit à la consommation est limité à 9 % en juin et à 12 % en septembre, par rapport à septembre 1970. L'expansion autorisée du crédit à court terme octroyé par les organismes non bancaires est fixée à 9 % du plafond imposé pour le mois de septembre 1970. En outre, la Banque nationale abaisse le plafond de réescompte et de visa des banques et invite celles-ci à limiter leur recours à l'étranger.

— Afin de tenir compte de la situation exceptionnelle créée par l'introduction de la T.V.A., le Gouvernement belge décide d'avancer du 1^{er} mai au 1^{er} avril l'adaptation de l'indice des prix à la consommation, des prestations sociales et des traitements dans la fonction publique. De même, les organisations patronales recommandent aux entreprises d'avancer d'un mois les majorations de salaires liées à l'indice des prix à la consommation.

— Un accord de principe est conclu entre le Gouvernement et les représentants des agents des services publics en vue d'une revalorisation des rémunérations dans la fonction publique à partir du 1^{er} juillet et dans le cadre de la programmation sociale prévue pour ce secteur.

Avril

— Le taux de la taxe à l'exportation est ramené, pour un grand nombre de produits, de 1,75 à 0,5 %.

— Diverses mesures sont prises dans le domaine des prix : prorogation, pour une durée indéterminée, de l'arrêté imposant une baisse de 3 % des prix des viandes bovines et porcines; ajournement, jusqu'au 1^{er} juillet, de l'application de la hausse des droits d'accises sur les eaux minérales et les limonades; prorogation de l'abaissement des taux de la T.V.A. pour certains produits (charbon, coke, etc.); blocage temporaire des tarifs téléphoniques et ferroviaires; fixation du prix du lait au consommateur; conclusion de nouveaux contrats de programme avec le secteur des métaux non ferreux et celui des appareils électro-ménagers.

— Le Gouvernement annonce au Comité national d'expansion économique diverses mesures destinées à couvrir le déficit de la sécurité sociale :

augmentation de 0,5 % de la cotisation patronale d'assurance-chômage et relèvement des plafonds salariaux; majoration de la contribution des employeurs pour le régime de l'indemnité d'invalidité; relèvement du plafond des cotisations d'assurance-maladie et imputation des charges supplémentaires aux employeurs. La plupart de ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1971. D'autres dispositions visant à alléger les charges de l'I.N.A.M.I. sont également envisagées.

— Un accord de principe sur la programmation sociale interprofessionnelle, pour les années 1971 et 1972, est conclu entre les partenaires sociaux. Il prévoit notamment une majoration de 5 %, à partir du 1^{er} janvier 1972, des pensions de retraite dans le secteur privé, la réalisation, en 1975, de la semaine de 40 heures (42 heures en 1972) et de la quatrième semaine de vacances (2 jours supplémentaires par an à partir de 1972), ainsi qu'une intervention plus importante des employeurs dans les frais de transport.

Mai

— En vue notamment de favoriser une nouvelle réduction de l'endettement en devises du Trésor, un accord est conclu entre celui-ci, les banques et divers organismes financiers. Aux termes de cet accord, qui est valable jusqu'au 30 novembre 1971, les banques s'engagent à investir en fonds et effets publics la moitié de l'accroissement de leurs moyens d'action en francs belges.

— Un projet de loi confère au Ministre des Affaires économiques des pouvoirs supplémentaires en matière de contrôle des prix. D'après les nouvelles dispositions, le Ministre pourra notamment fixer, pour un terme de six mois, le prix maximum d'un produit ou d'une prestation au niveau des entreprises individuelles.

— La loi favorisant les fusions et scissions de sociétés est publiée.

— Le Gouvernement belge, à la suite de la session du Conseil des Communautés européennes, décide de ne pas laisser flotter le franc belge. Il modifie toutefois, en accord avec les

autorités luxembourgeoises, la réglementation de l'Institut belgo-luxembourgeois du Change concernant le double marché des changes, de manière à réserver le marché réglementé aux transactions sur biens et services, et le marché libre aux transactions en capital. A cet effet, le cours-plancher sur le marché libre est aboli et une séparation des deux marchés est instituée. Par ailleurs, l'I.B.L.C. interdit aux banques de verser des intérêts sur les dépôts en francs belges appartenant à des étrangers. Le Gouvernement annonce aussi une série de mesures anti-inflationnistes, notamment pour lutter contre l'enchérissement des produits allemands et néerlandais.

— Le Gouvernement ramène de cinq à deux mois le délai pendant lequel l'application d'une décision de hausse de prix peut être retardée. En raison du grand nombre de demandes de hausse en attente, les autorités ne soumettront à la Commission de régulation des prix que les dossiers les plus importants; pour les autres cas, la décision du Ministre sera prise sans consultation préalable.

— Le Conseil des Ministres approuve le projet de loi qui unifie les divers régimes d'indexation des traitements des agents des services publics, des transferts sociaux et des pensions.

— Un projet de loi est déposé, qui modifie le régime d'imposition des personnes physiques de manière à réduire l'effet de la progressivité de l'impôt lié à la hausse nominale des revenus. Ces mesures seraient appliquées aux exercices 1972 et 1973. Au total, elles entraîneraient pour l'Etat une perte de recettes de 4,8 milliards de francs.

Juin

— Il est décidé de diminuer de 6 % les prix des spécialités pharmaceutiques.

— La Banque nationale applique certaines dispositions visant à éviter, par la constitution de dépôts en francs belges non productifs d'intérêt auprès de l'Institut d'émission, que les banques n'accroissent leur position nette en devises ou leur position en francs belges vis-à-vis de l'étranger.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 3,8	+ 2,9	+ 3,8	+ 3,6	+ 6,5	131
Production industrielle	+ 2,7	+ 4,9	+ 2,1	+ 4,1	+ 8,1	137
Importations totales	+ 6,6	+ 8,1	+ 3,4	+ 13,2	+ 15,8	173
Consommation privée	+ 4,4	+ 3,3	+ 2,4	+ 5,7	+ 5,5	127
Consommation publique	+ 5,6	+ 4,1	+ 6,0	+ 4,0	+ 7,5	136
Formation brute de capital fixe	+ 3,9	+ 6,4	+ 2,5	- 2,2	+ 7,1	134
Exportations totales	+ 7,7	+ 3,8	+ 6,7	+ 11,8	+ 15,6	171
Produit national brut par tête	+ 2,9	+ 2,2	+ 3,2	+ 3,1	+ 6,2	126
Produit national brut par personne active occupée	+ 3,5	+ 2,5	+ 4,3	+ 3,6	+ 4,8	127
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 9,5	+ 8,9	+ 7,1	+ 6,4	+ 8,4	162

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
Mio. u.c.	+ 162	- 48	+ 176	+ 64	+ 186
% du produit national brut	+ 1,0	- 0,3	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,8
Taux de chômage	1,5	1,7	2,3	2,8	2,3
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 4,3	+ 4,3	+ 2,6	+ 2,1	+ 2,1

Belgique

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970			
Exportations de marchandises								
Total	+ 5,2	+ 3,0	+ 16,0	+ 23,3	+ 15,2	240	11 591	100
Intra-C.E.E.	+ 6,1	+ 3,2	+ 18,5	+ 29,5	+ 16,9	270	7 946	68,6
Extra-C.E.E.	+ 3,9	+ 2,5	+ 11,7	+ 12,1	+ 11,6	192	3 645	31,4
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 8,4	+ 18,8	+ 15,5	+ 21,8	+ 19,6	294	932	8,0
Intra-C.E.E.	+ 5,4	+ 25,7	+ 24,6	+ 27,1	+ 16,9	338	778	6,7
Extra-C.E.E.	+ 17,1	+ 1,3	+ 13,4	+ 1,8	+ 35,3	175	154	1,3
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 0,5	+ 2,4	+ 13,4	+ 21,4	+ 0,1	143	841	7,3
Intra-C.E.E.	+ 1,5	+ 3,6	+ 10,8	+ 21,3	+ 4,6	146	521	4,5
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 0,5	+ 17,4	+ 21,7	+ 6,4	137	317	2,7
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 7,7	+ 2,3	+ 16,4	+ 23,6	+ 15,9	257	9 818	84,7
Intra-C.E.E.	+ 9,8	+ 1,9	+ 18,7	+ 30,3	+ 17,4	289	6 644	57,3
Extra-C.E.E.	+ 4,2	+ 2,9	+ 12,8	+ 11,8	+ 12,6	209	3 174	27,4
Importations de marchandises								
Total	+ 12,6	0	+ 16,1	+ 19,9	+ 13,6	222	11 347	100
Intra-C.E.E.	+ 15,4	+ 0,6	+ 14,8	+ 25,3	+ 16,4	249	6 677	58,8
Extra-C.E.E.	+ 9,1	+ 0,6	+ 17,8	+ 13,3	+ 9,8	192	4 670	41,2
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 8,1	+ 10,0	+ 2,8	+ 14,9	+ 17,1	221	1 357	12,0
Intra-C.E.E.	+ 10,6	+ 11,8	+ 24,0	+ 23,3	+ 20,4	324	772	6,8
Extra-C.E.E.	+ 6,4	+ 8,6	+ 13,1	+ 5,8	+ 13,1	156	585	5,2
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 1,1	+ 2,1	+ 22,8	+ 11,3	+ 11,7	175	2 450	21,6
Intra-C.E.E.	+ 5,2	+ 5,5	+ 17,6	+ 15,3	+ 12,0	176	876	7,7
Extra-C.E.E.	+ 1,3	+ 0,2	+ 25,7	+ 9,1	+ 11,5	174	1 574	13,9
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 18,3	+ 1,1	+ 16,7	+ 24,2	+ 13,6	245	7 540	66,4
Intra-C.E.E.	+ 18,4	+ 1,1	+ 13,0	+ 28,0	+ 16,8	260	5 029	44,3
Extra-C.E.E.	+ 18,1	+ 1,2	+ 23,6	+ 17,9	+ 7,9	219	2 511	22,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	127,5	125,9	130,5	126,2	134,3	135,4	132,8	136,1	131,9	132,4	140,8	134,9
	1970	129,4	132,6	136,4	134,6	147,0	142,3	142,1	147,6	139,0	141,7	138,8	148,4
	1971	146,6											
Nombre de chômeurs (en 1000)	1969	95,3	93,8	90,4	88,5	86,3	84,2	84,1	82,1	81,0	79,1	76,8	76,5
	1970	71,5	71,9	72,2	72,2	71,3	69,4	71,9	70,4	70,3	70,6	69,8	71,6
	1971	69,7	68,3	67,6									
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1969	3 229	3 657	3 100	4 264	4 006	4 361	4 593	3 947	3 975	3 198	3 213	3 460
	1970	3 043	2 894	2 403	3 806	2 713	2 789	2 960	3 020	2 908	2 550	2 534	
	1971												
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1969	144	137	145	142	159	145	144	154	145	149	145	156
	1970	157	154	158	156	165	162	163	157	163	174	164	192
	1971												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	121,44	121,96	122,62	122,95	123,32	123,65	124,10	124,28	124,64	125,14	125,70	126,20
	1970	126,73	127,12	127,85	128,33	128,35	128,40	129,07	129,34	129,30	129,53	129,91	130,13
	1971	130,81	131,83	132,39	133,07	133,40							
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	773,7	736,8	765,4	811,8	833,0	861,1	893,2	809,6	868,0	915,4	829,7	860,6
	1970	841,9	940,6	866,2	1 022,0	860,9	935,0	1 030,8	897,8	979,8	971,9	984,7	1 009,2
	1971	909,7	989,5										
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1969	837,7	694,4	707,9	797,5	819,8	831,1	917,8	825,7	900,8	896,2	901,5	875,7
	1970	871,3	871,7	857,8	1 060,6	894,1	993,1	1 066,7	951,3	973,7	967,7	970,1	1 030,4
	1971	874,6	866,5										
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1969	+ 64,0	- 42,4	- 57,5	- 14,3	- 13,2	- 30,0	+ 24,6	+ 16,1	+ 32,8	- 19,2	+ 71,8	+ 15,1
	1970	+ 29,4	- 66,9	- 8,4	+ 38,6	+ 33,2	+ 63,1	+ 35,9	+ 53,5	- 6,1	- 4,2	- 14,6	+ 21,2
	1971	- 35,1	- 123,0										
Réerves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1969	1 898	1 890	1 880	1 950	2 000	2 024	2 032	2 100	2 106	2 202	2 200	2 232
	1970	2 240	2 232	2 250	2 270	2 178	2 196	2 280	2 302	2 360	2 406	2 458	2 250
	1971	2 318	2 326	2 310	2 370								
Disponibilités monétaires (Mio u.c.)	1969	7 390	7 592	7 532	7 560	7 551	7 594	7 512	7 532	7 480	7 524	7 486	7 527
	1970	7 710	7 742	7 885	7 964	7 934	7 966	8 019	7 910	7 988	8 022	7 966	8 187
	1971	8 453	8 415	8 430									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).
Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut au prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur : En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indice des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor, de la Banque centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non résidents auprès des C.C.P. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

Luxembourg

Une meilleure orientation de la demande étrangère et un certain ralentissement de la progression de la demande intérieure ont caractérisé l'évolution récente de la conjoncture luxembourgeoise. La hausse excessive des prix — qui reflète surtout l'incidence de facteurs exogènes ou autonomes — restera le problème prioritaire en matière de politique économique.

1. La situation économique

Depuis le début de 1971, la conjoncture économique au Luxembourg a eu tendance à se redresser, notamment sous l'influence d'un regain d'activité dans la sidérurgie. L'évolution des exportations a été influencée par la forte demande émanant des Etats-Unis. Les prix à l'exportation se sont raffermis. Comme de grands projets émanant d'industries nouvelles et des entreprises sidérurgiques sont en voie d'achèvement, l'expansion des investissements des entreprises s'est modérée. De même, la construction de logements semble moins bien orientée. Après un ralentissement au début de l'année, la croissance de la consommation privée pourrait s'être accélérée quelque peu, bien que son rythme soit demeuré moins rapide qu'en 1970.

Une nette accélération de la hausse des prix à la consommation a été observée depuis le début de 1971, en dépit de la politique de contrôle des prix appliquée par les autorités. L'indice a augmenté de 2,4 % entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

L'activité économique du Luxembourg, au second semestre de 1971, sera largement déterminée par l'évolution de la demande étrangère de produits sidérurgiques. Dans l'hypothèse où l'activité de l'industrie sidérurgique aux Etats-Unis ne serait pas perturbée par des grèves, il est possible que les exportations luxembourgeoises ne s'écartent guère de leur niveau du premier semestre.

Compte tenu d'une expansion vraisemblablement plus lente des principales composantes de

la demande interne, la progression conjoncturelle de la production sera faible. Dans ces conditions, les symptômes de détente pourraient se confirmer sur le marché de l'emploi.

La poussée des prix, qui aura sans doute tendance à se modérer légèrement, restera néanmoins très vive.

2. La politique conjoncturelle

Comme dans les autres pays membres, la modération de la hausse des coûts et des prix devra rester un objectif prioritaire. Aussi importe-t-il de poursuivre en 1971 une gestion prudente des finances publiques et d'étaler dans le temps certaines dépenses d'investissement des administrations, afin d'éviter la persistance de fortes pressions sur les prix, notamment dans le secteur de la construction.

L'évolution prévisible du marché mondial des produits sidérurgiques ne permet pas d'escompter que la croissance du produit national brut du Luxembourg corresponde entièrement, en 1972, aux orientations prévues pour l'ensemble de la période 1971-1975. Indépendamment du fait qu'il serait difficile d'influer sensiblement, par des mesures internes, sur le rythme de la production, la hausse prévisible des prix et des coûts, dont le taux dépassera nettement l'objectif poursuivi à plus longue échéance, plaide en faveur d'une stricte limitation des dépenses dans le projet de budget pour 1972.

Emplois et ressources de biens et services

	1968 ⁽¹⁾	1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾		1971 ⁽³⁾	
	Aux prix cou- rants, Mio Flbg	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume ⁽⁵⁾	Valeur	Volume ⁽⁵⁾	Valeur	Volume ⁽⁵⁾	Valeur
Exportations ⁽⁴⁾	30.808	+ 13,0	+ 22,0	+ 1½	+ 13½	+ 1½	+ 2
Formation brute de capital fixe	9.528	+ 16,0	+ 24,7	+ 17½	+ 30	+ 2½	+ 9
Consommation des administrations	4.546	+ 2,1	+ 5,7	+ 1½	+ 12	+ 2	+ 10½
Consommation des ménages	23.163	+ 5,0	+ 7,4	+ 8	+ 13	+ 4½	+ 9
Produit national brut	37.926	+ 7,0	+ 15,0	+ 3½	+ 12	+ 1½	+ 5½
Importations ⁽⁴⁾	29.919	+ 14,5	+ 18,8	+ 8½	+ 21	+ 4	+ 6

(1) Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

(2) Estimations.

(3) Prévisions.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

(5) Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

**Principales mesures de politique
conjoncturelle**

Mars

— Le salaire social minimum garanti est porté de 7.400 à 7.547 francs par mois.

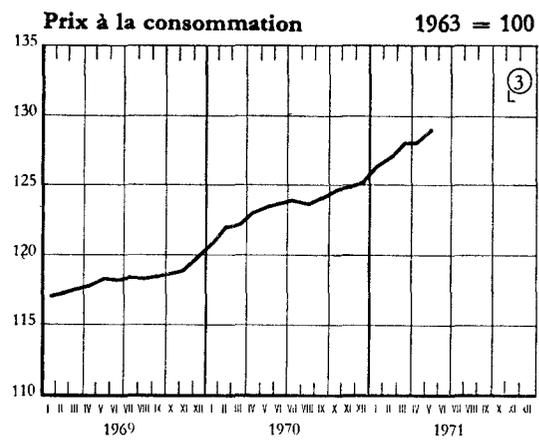
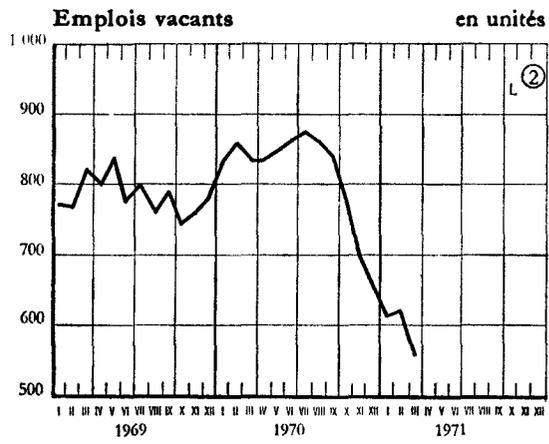
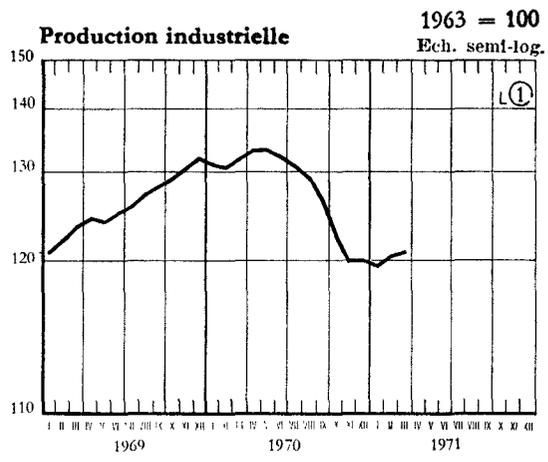
Avril

— Une réglementation ministérielle est édictée en ce qui concerne l'octroi de subventions à des personnes privées autres que les employeurs, en vue de l'aménagement de logements en faveur d'ouvriers étrangers.

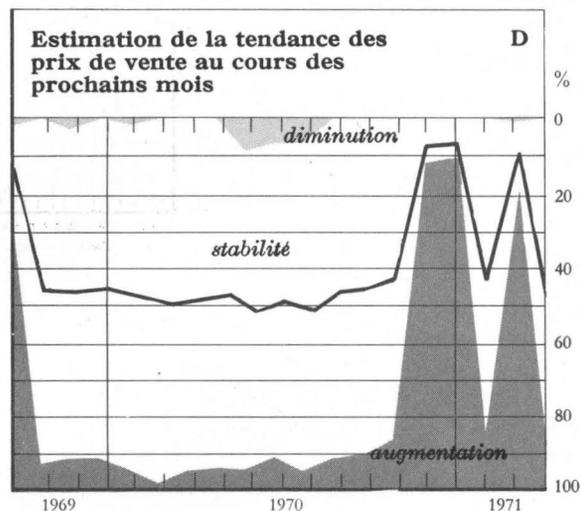
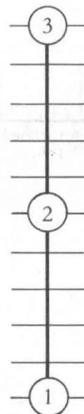
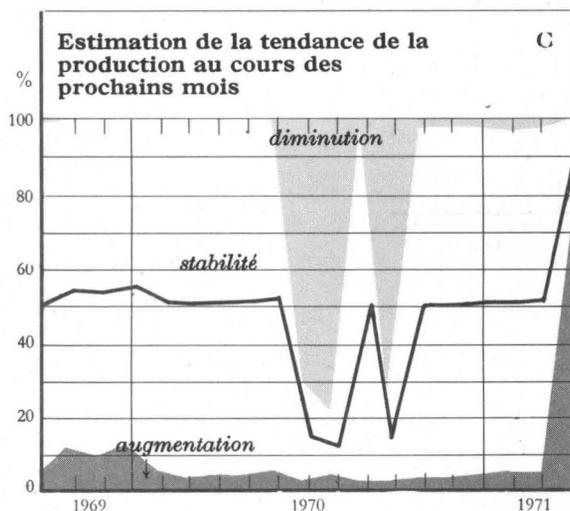
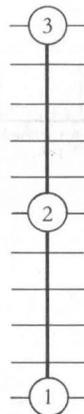
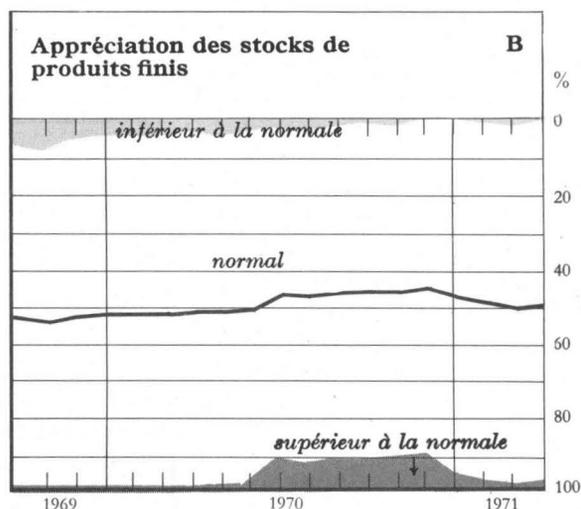
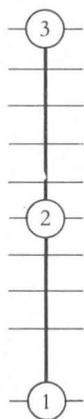
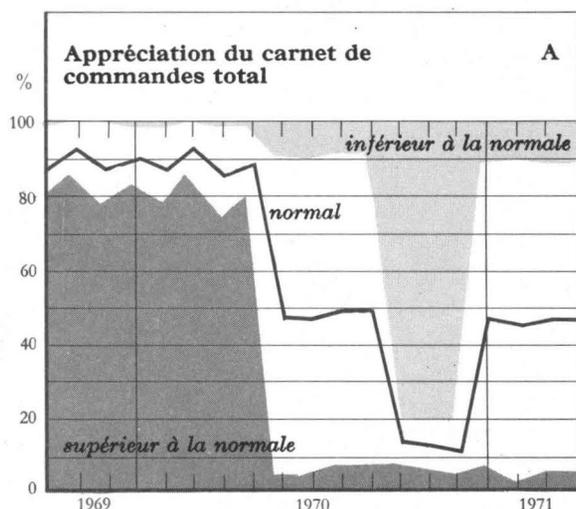
— Un arrêté ministériel fixe les prix des spécialités pharmaceutiques d'origine ou de provenance belge, ainsi que les marges bénéficiaires des grossistes et des pharmaciens.

Mai

— A la suite de la session du Conseil des Communautés européennes, le Gouvernement luxembourgeois modifie, en accord avec le Gouvernement belge, la réglementation de l'Institut belgo-luxembourgeois du Change concernant le double marché des changes.



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	122,1	123,1	125,5	124,6	122,6	127,8	126,1	127,4	130,7	129,8	133,8	132,4
	1970	127,1	132,4	136,0	132,4	132,6	130,9	129,0	127,7	122,7	116,2	121,2	122,6
	1971	114,3	124,5	125,1									
Offres d'emploi (nombre)	1969	890	744	829	823	855	676	819	743	744	739	778	837
	1970	868	814	757	863	910	811	911	879	753	720	624	631
	1971	574	649	170									
Construction: Permis de construire pour immeubles (nombre)	1969	16	23	11	20	11	58	26	27	15	35	27	20
	1970												
	1971												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1969	116,96	117,08	117,30	117,57	118,08	117,94	118,26	118,11	118,31	118,39	118,77	120,03
	1970	121,21	121,98	122,21	122,74	123,38	123,72	124,20	123,84	124,35	124,74	124,95	125,23
	1971	126,06	126,91	128,04	128,15	129,09							

Luxembourg

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LE TABLEAU

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Graphique 1

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Emplois vacants : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3

— Prix à la consommation: Source: STATEC.

Tableau

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentations exclues.

— Offres d'emploi: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

— Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.

— Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.

Bruxelles, le 19 mai 1971

Avis du Comité de politique conjoncturelle

Lors de sa réunion des 17 et 18 mai 1971, le Comité de politique conjoncturelle a examiné la situation économique de la Communauté au début de l'année 1971, les perspectives économiques pour la deuxième moitié de 1971 et pour l'année 1972, ainsi que les problèmes de politique conjoncturelle susceptibles de se poser pendant cette période. Cet examen a été effectué à l'aide des budgets économiques préliminaires des Etats membres et des prévisions établies par les services de la Commission.

Le Comité est d'avis que les pays de la Communauté devront mettre en œuvre une *politique économique à court terme* qui permette de poursuivre la réalisation de l'union économique et monétaire telle qu'elle est définie dans la Résolution du Conseil du 22 mars 1971 et d'abroger le plus tôt possible les mesures exceptionnelles prises au mois de mai, en matière de taux de change, en vue de combattre la spéculation.

Le Comité a manifesté son accord sur les grandes lignes des prévisions contenues dans les budgets économiques, tout en soulignant que ces prévisions font ressortir la persistance, dans tous les Etats membres, d'une forte hausse des coûts et des prix. Dans son avis du 3 mars 1971, il avait déjà attiré l'attention sur les problèmes suscités par les tendances inflationnistes; il rappelle avec d'autant plus de vigueur la position qu'il avait adoptée à cet égard que l'évolution prévisible montre une incompatibilité préoccupante avec les orientations quantitatives retenues en matière de prix dans le troisième programme de politique économique à moyen terme. C'est pourquoi, au second semestre de 1971, l'action conjointe entreprise par les Etats membres devrait viser à favoriser une évolution susceptible de se rapprocher sensiblement, en 1972, de ces orientations.

Afin de mettre un terme à la hausse excessive des coûts et des prix, et de réduire le risque que

l'évolution actuelle fait peser sur le plein emploi et la poursuite d'une croissance satisfaisante, il faudra que les Etats membres mettent en œuvre une action vigoureuse et efficace de stabilisation de leur économie. Une régulation stricte de la demande devra être un élément essentiel de cette stratégie, afin de réduire les déséquilibres existants et de soutenir les efforts de modération, nécessaires par ailleurs, en matière de revenus et de prix. La politique budgétaire devra être subordonnée au principe d'une gestion équilibrée ou, au moins, comporter une réduction du déficit à financer. Cela implique, pour tous les Etats membres, autant que possible déjà en 1971 et en tout état de cause en 1972, un freinage de l'accroissement des dépenses publiques, la stérilisation des plus-values fiscales imputables à la pression inflationniste ou, le cas échéant, une majoration des impôts. Une telle politique devrait être poursuivie énergiquement; si la réalisation de certains projets apparaissait particulièrement urgente pour des raisons de politique économique ou sociale, et si une priorité était retenue pour des projets déterminés, des compensations devraient être recherchées dans d'autres éléments des budgets des administrations publiques.

La politique de relance suivie aux Etats-Unis semble devoir entraîner une reprise de l'économie américaine. Il pourrait en résulter, sur les marchés internationaux, des effets, qui, compte tenu notamment des mesures qui ont été ou seront prises pour décourager les entrées excessives de capitaux, faciliteraient un renforcement de la politique monétaire restrictive que les Etats membres doivent mener en tout cas.

Il est, par ailleurs, indiqué d'accélérer la mise en œuvre de toute mesure susceptible d'augmenter, à plus long terme, l'élasticité de la production et d'assurer une meilleure répartition des ressources productives; il s'agit, en particulier, de la formation professionnelle, de la mo-

bilité accrue de la main-d'œuvre, de l'intensification de la concurrence et du déplacement des investissements vers des régions moins développées, dans la mesure où une telle action s'impose pour des raisons économiques et sociales.

Le Comité insiste sur le fait que les efforts déployés par les autorités responsables de la politique conjoncturelle pour assurer à la fois la croissance et une plus grande stabilité resteraient sans effet si les partenaires sociaux n'adoptaient pas un comportement conforme à ces objectifs et si, pour s'assurer des avantages immédiats, ils acceptaient, consciemment ou non, que soient compromis à plus long terme, sous l'effet de hausses incessantes des coûts et des prix, la croissance économique et le niveau de l'emploi. En effet, la persistance des tendances inflationnistes actuelles risquerait de provoquer une contraction excessive des investissements productifs.

Dans le cadre des considérations qui précèdent, le Comité estime que certaines dispositions s'imposent dans les pays membres :

ALLEMAGNE

Les mesures adoptées le 9 mai 1971 par le Gouvernement allemand en matière de taux de change ont été prises pour une période limitée. Si l'on suppose que l'Allemagne maintiendra la parité du mark et reviendra aux anciens points d'intervention lorsque la spéculation se sera calmée ou dès lors que les autorités disposeront d'instruments efficaces pour combattre l'afflux spéculatif de devises, les effets de la fluctuation du mark sur les échanges extérieurs devraient être limités, tandis que la marge de manœuvre de la politique interne s'en trouverait élargie. Les dernières mesures de politique budgétaire constituent un pas dans cette voie. Il faut cependant observer qu'au cours du second semestre la demande globale recevra des impulsions supplémentaires émanant des finances publiques, du fait de la suppression du supplément conjoncturel frappant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. De toute manière, l'augmentation des dépenses des administrations publiques, pour l'ensemble de l'année 1971, restera supérieure au taux de croissance du produit national brut en termes nominaux. De plus, la demande des ménages demeurera un important facteur d'ex-

pansion. Par contre, les perspectives sont devenues plus incertaines en ce qui concerne le climat des investissements des entreprises. Etant donné la persistance d'une forte hausse des prix durant les mois écoulés, il n'y a pas lieu d'escompter une stabilisation des prix et des coûts unitaires à bref délai.

Les mesures prévues par le Gouvernement fédéral, en accord avec les Länder et les collectivités locales, et qui visent à une réduction de la dépense et de la demande publiques, vont en conséquence dans la bonne direction. Elles contribueront à ce que le taux d'accroissement excessif des dépenses publiques soit ramené à un niveau adéquat dans l'année budgétaire en cours. En outre, il conviendrait de rétablir une orientation plus restrictive de la politique du crédit.

L'action gouvernementale devrait avoir aussi une valeur d'avertissement pour les divers groupes sociaux, afin que ceux-ci rapprochent davantage leurs revendications en matière de revenus, des progrès de la productivité de l'économie. Si les comportements n'étaient pas infléchis dans le sens souhaitable, il faudrait craindre que la croissance économique et l'élévation du niveau de vie ne tombent, en 1972, en dessous d'un rythme satisfaisant.

Pour l'établissement du projet du budget pour 1972, il conviendrait, en l'absence de modification de la législation fiscale, de se baser sur une augmentation des dépenses à un taux plutôt inférieur à celui de l'accroissement du P.N.B. en valeur. Le remboursement du supplément conjoncturel à l'impôt sur les revenus et l'impôt sur les sociétés, ainsi que le déblocage des moyens gelés dans le Fonds de péréquation conjoncturelle, ne devraient être envisagés qu'au moment où l'évolution des prix et des coûts serait devenue nettement plus calme.

FRANCE

Etant donné la poursuite de la hausse des coûts et des prix et le caractère précaire de l'équilibre de la balance des paiements courants, que le déplacement de l'accent de l'expansion sur la demande intérieure risque de renforcer, il apparaît nécessaire de soumettre cette dernière à une régulation plus restrictive au cours des prochains mois.

Dans ce contexte, une modulation appropriée des finances publiques semble particulièrement indiquée. Les autorités financières doivent veiller à réaliser effectivement, dans leur gestion, l'équilibre budgétaire pour l'année civile 1971. Compte tenu du décalage enregistré au cours du premier trimestre entre les flux de dépenses et de recettes, à cause du poids, plus important que d'habitude, des opérations de la période complémentaire, la réalisation de cet objectif implique une grande vigilance en matière de dépenses.

Il faudrait également poursuivre l'utilisation de la politique monétaire pour consolider les équilibres fondamentaux. La hausse du taux d'escompte décidée le 13 mai 1971 et les mesures adoptées postérieurement apparaissent comme un pas utile dans cette direction. L'existence du nouveau dispositif de contrôle de la liquidité bancaire, dont se sont dotées les autorités à partir du 1^{er} avril, doit permettre de renforcer cette action si les circonstances l'imposent.

Mais les pouvoirs publics risqueraient de voir s'effriter rapidement les résultats de leurs efforts si toutes les parties impliquées ne modéraient pas leur comportement en matière de prix et de revenus. Si tel n'était pas le cas, le jeu des clauses d'indexation prévues dans certains contrats pourrait provoquer des effets de spirale susceptibles de compromettre l'évolution des prix en 1972. Par ailleurs, la poursuite d'une politique d'encouragement de l'épargne des ménages contribuerait à la fois à un développement plus équilibré de l'économie et à une amélioration de la répartition des patrimoines.

En ce qui concerne les options à prendre lors de l'élaboration du projet de la Loi de Finances pour 1972, il y a lieu de se baser sur la notion du strict équilibre, tout en maintenant l'augmentation des dépenses publiques à un taux plutôt inférieur à celui de l'accroissement du produit national brut en valeur. Seul le ralentissement de la hausse des coûts et des prix permettrait d'envisager des allègements fiscaux importants en faveur des ménages.

ITALIE

Les vicissitudes du climat politico-social ont créé en Italie une situation dans laquelle sont inhibés simultanément le développement de l'offre et

celui de la demande. Si la normalisation du climat social apparaît comme une condition indispensable du retour à un rythme d'activité plus rapide, la reprise devrait être strictement encadrée par des mesures appropriées, de manière à conférer un caractère de stabilité à l'expansion. A cette fin, on peut concevoir une politique active des finances publiques en tant que stratégie de démarrage et ensuite d'accompagnement de l'expansion. Cette politique devrait cependant être suffisamment flexible pour que ses impulsions puissent être modérées sitôt qu'un rythme de croissance conforme au potentiel de production serait de nouveau atteint. Elle devrait encourager par priorité les investissements, en particulier dans le secteur de la construction. Le solde à financer des administrations publiques, qui sera probablement très élevé, devrait être couvert, dans toute la mesure du possible, par des moyens non monétaires.

Dans le cadre d'une telle stratégie, le maintien de taux d'intérêt relativement bas se recommande encore dans un premier temps; il semble toutefois indiqué de ne plus augmenter le degré actuel de liquidité de l'économie italienne, eu égard aux inconvénients qu'une telle évolution ne manquerait pas d'avoir à plus longue échéance.

En vue de l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée le 1^{er} janvier 1972, il serait opportun de prendre des dispositions permettant d'en limiter l'incidence sur les prix aux seuls effets mécaniques (abaissement temporaire des taux pour des produits de grande consommation, stricte surveillance des prix, campagne d'information). Des mesures d'encouragement de l'épargne et d'amélioration des circuits de financement, sous forme notamment d'octroi de primes à la construction et de création de fonds d'investissement italiens, devraient favoriser un meilleur équilibre entre l'épargne et la consommation.

Si la reprise de la conjoncture se manifestait dans les prochains mois, il conviendrait, dans le projet de budget pour 1972, de réduire le solde à financer, qui a été particulièrement élevé au cours des dernières années. Des plus-values éventuelles résultant de la réforme fiscale pourraient être affectées à un fonds conjoncturel, dont le but serait de contribuer par une action anticyclique à un développement harmonieux de l'économie.

PAYS-BAS

Les mesures adoptées par le Gouvernement néerlandais en matière de taux de change, le 9 mai 1971, ne semblent pas devoir influencer sensiblement l'évolution de la conjoncture au second semestre de 1971, compte tenu de leur caractère temporaire et de l'importance des échanges des Pays-Bas avec l'Allemagne. En l'absence de nouvelles mesures de stabilisation, les conditions de l'équilibre resteront très précaires. L'allure des investissements fixes des entreprises aura de nouveau tendance à s'affaiblir, tandis que le mouvement de rattrapage des hausses de salaires prévu pour le second semestre de l'année — après l'échéance des mesures de freinage — devrait provoquer une croissance sensiblement plus rapide des dépenses de consommation privée. En outre, la demande extérieure pourrait montrer une évolution un peu plus dynamique après l'été.

La production se développera encore rapidement et la propension à importer demeurera sans doute forte.

La poussée persistante des coûts de production maintiendra des tensions encore très nettes sur les prix intérieurs. La balance des paiements courants restera déficitaire.

Ainsi, le gouvernement à constituer après les élections du mois d'avril se trouvera placé devant la tâche prioritaire de ramener l'économie néerlandaise dans la voie d'un développement plus équilibré. Dans cette optique, il conviendrait, déjà en 1971 et à fortiori en 1972, non seulement de réduire le déficit à financer par une stricte gestion budgétaire, mais encore de mettre en œuvre dès à présent les mesures nécessaires pour abaisser le taux de croissance relatif de la dépense publique par rapport à celui du produit national, jusqu'à ce qu'une situation plus équilibrée ait été atteinte. Cette action devrait comporter une limitation des moyens financiers auxquels les collectivités locales ont accès, afin de freiner l'accroissement de leurs dépenses. Dans les circonstances actuelles, une plus grande efficacité de la ligne restrictive de la politique monétaire doit être recherchée.

Une telle politique donnerait aux divers groupes sociaux les indications nécessaires pour les inciter, dans leurs revendications, à une modération

des salaires et des prix qui est indispensable pour éviter de graves conséquences pour la capacité concurrentielle de l'économie néerlandaise et la sauvegarde d'une croissance satisfaisante.

Par ailleurs, une politique industrielle axée davantage sur la recherche d'un meilleur équilibre régional des investissements et du marché de l'emploi, tout en contribuant à enrayer la surchauffe que devraient encore connaître les régions occidentales du pays, serait de nature à améliorer les conditions générales de la croissance économique.

Etant donné l'importance de l'objectif de stabilisation des prix et des coûts, une nouvelle réduction du déficit s'impose, comme il a déjà été indiqué pour le projet de budget de l'Etat pour 1972. L'effort devrait porter, en particulier, sur un freinage de l'augmentation des dépenses, ce qui impliquerait, entre autres, un assouplissement des mécanismes qui lient l'accroissement de certaines dépenses à l'évolution dans le secteur privé.

BELGIQUE

La nécessité de modérer l'évolution des coûts et des prix reste, en Belgique, un problème prioritaire dont la solution requiert des mesures appropriées sur le plan interne. A cet égard, la réduction du solde à financer élevé du budget de l'Etat devrait constituer un objectif primordial. Compte tenu de l'accélération prévisible de l'accroissement de certaines dépenses courantes durant le second semestre de 1971, notamment au titre des traitements et salaires dans la fonction publique, ainsi que des transferts sociaux, il y a lieu d'envisager, d'une part, une augmentation additionnelle des recettes fiscales et, d'autre part, une réduction de certains postes de dépenses. De même, il est inopportun de mobiliser, en 1971, les « tranches conjoncturelles » prévues dans le budget extraordinaire.

Dans le domaine monétaire, la politique restrictive devrait être poursuivie, voire rendue plus efficace, notamment en ce qui concerne le contrôle des liquidités.

Les efforts déployés par les autorités budgétaires et monétaires pour assurer à la fois une crois-

sance satisfaisante et une plus grande stabilité ne seront cependant pas couronnés de succès si les divers groupes sociaux n'adoptent pas une attitude compatible avec ces objectifs.

Etant donné que certaines décisions prises récemment risquent d'accroître notablement le découvert budgétaire, un effort particulier devrait être entrepris lors de l'élaboration du projet de budget pour 1972, afin de réduire, tant du côté des dépenses que des recettes, les impulsions qu'exerce l'Etat sur l'économie.

LUXEMBOURG

Comme en Belgique, le freinage des coûts et des prix reste une nécessité. Une gestion prudente en matière de finances publiques s'impose pour les prochains mois; les dépenses effectuées par les « Fonds d'investissement » pourraient être étalées dans le temps.

Pour 1972, il y a lieu de modérer les impulsions émanant du budget de l'Etat. Cependant, afin de ne pas donner des impulsions supplémentaires à la hausse des prix, il conviendrait d'éviter un alourdissement sensible de la fiscalité indirecte.

